

Niger : Consultations au titre de l'article IV pour 2008, première revue de l'accord triennal au titre de la facilité pour la réduction de la pauvreté et pour la croissance, et demande de dérogations et de modification de critères de réalisation — Rapport des services du FMI ; note d'information au public et communiqué de presse sur la réunion du Conseil d'administration ; et déclaration de l'Administrateur pour le Niger.

Conformément aux dispositions de l'article IV de ses Statuts, le FMI procède, habituellement chaque année, à des consultations bilatérales avec ses membres. Dans le cadre de l'examen conjugué des consultations de 2008 avec le Niger au titre de l'article IV et de la **première revue de l'accord triennal au titre de la facilité pour la réduction de la pauvreté et pour la croissance et demande de dérogations et de modification de critères de réalisation**, les documents suivants ont été publiés et inclus dans le présent dossier :

- Le rapport des services du FMI pour les consultations au titre de l'article IV pour 2008 et la **première revue de l'accord triennal au titre de la facilité pour la réduction de la pauvreté et pour la croissance, et demande de dérogations et de modification de critères de réalisation**, établi par une équipe des services du FMI à l'issue des entretiens qui ont pris fin le 2 octobre 2008 avec les autorités nigériennes sur l'évolution et les politiques économiques. La rédaction du rapport des services du FMI, qui repose sur les informations disponibles au moment de ces entretiens, a été achevée le 5 décembre 2008. Les opinions exprimées dans ce rapport sont celles de l'équipe des services du FMI et ne correspondent pas nécessairement aux points de vue du Conseil d'administration du FMI.
- Une note d'information au public (NIP) résumant les avis du Conseil d'administration formulés à la réunion du 19 décembre 2008 consacrée à l'examen du rapport des services du FMI, sur les questions touchant aux consultations au titre de l'article IV et à l'accord conclu avec le FMI.
- Un supplément contenant une annexe d'information.
- Un supplément sur l'analyse de viabilité de la dette.
- Un communiqué de presse.

Une déclaration de l'Administrateur pour le Niger.

Les documents ci-après ont été ou seront diffusés séparément.

Lettre d'intention adressée par les autorités nigériennes au FMI.*

Mémorandum de politique économique et financière des autorités nigériennes.*

Protocole d'accord technique.*

*Figure également dans le rapport des services du FMI.

La politique de publication des rapports et autres documents des services du FMI autorise la suppression des passages contenant des informations sensibles.

Ce rapport peut être obtenu sur demande à :

International Monetary Fund • Publication Services
700 19th Street, N.W. • Washington, D.C. 20431
Téléphone: (202) 623-7430 • Télécopieur : (202) 623-7201
Adresse électronique : publications@imf.org Internet : <http://www.imf.org>

Prix unitaire : 18 dollars

Fonds monétaire international
Washington, D.C.

FONDS MONÉTAIRE INTERNATIONAL

NIGER

Rapport des services du FMI sur les consultations au titre de l'article IV pour 2008, première revue de l'accord triennal au titre de la Facilité pour la réduction de la pauvreté et pour la croissance, et demande de dérogations et de modification de critères de réalisation

Établi par le département Afrique
(en consultation avec d'autres départements)

Approuvé par Sharmini Coorey et Anthony Boote

le 5 décembre 2008

Entretiens et interlocuteurs : des discussions ont eu lieu à Niamey, du 17 septembre au 2 octobre 2008, et se sont poursuivies à Washington, du 9 au 13 octobre. La mission était composée de M. Sacerdoti (chef de mission), de MM. Callier, Gueye et Salinas (du département Afrique), de M. Mansour (du Département des finances publiques) et de M. Laporte, Représentant résident du FMI au Niger. Elle a travaillé en liaison avec la mission résidente de la Banque mondiale. Des rencontres ont eu lieu avec M. Zeine, Ministre de l'Économie et des finances, M. Gagéré, Directeur national de la Banque centrale des États de l'Afrique de l'ouest (BCEAO) et d'autres responsables gouvernementaux. La mission a également rencontré des représentants de la société civile et des donateurs.

Accord FRPC et revue du programme : un accord triennal au titre de la FRPC, portant sur un montant de 23,03 millions DTS (35% de la quote-part), a été approuvé le 28 mai 2008. Les résultats du programme appuyé par la FRPC sont globalement satisfaisants. Des mesures correctives ont été prises pour les deux critères de réalisation qui n'ont pas été observés. Compte tenu du bilan satisfaisant de l'application du programme par les autorités, les services du FMI recommandent la conclusion de la première revue de l'actuel accord FRPC ainsi que l'approbation de la demande de dérogations et de modification de critères de réalisation.

Évolution de la situation politique : la situation politique est stable, malgré un conflit d'intensité limitée dans le nord. Des élections présidentielles et législatives sont prévues en 2009.

TABLE DES MATIÈRES	PAGE
Résumé analytique	3
I. Contexte	4
II. Évolution récente et résultats du programme	4
III. Perspectives à moyen terme et compte rendu des entretiens	10
A. Cadre macroéconomique à moyen terme et perspectives de croissance	10
B. Évaluation du taux de change et compétitivité internationale	19
C. Sécurité alimentaire	19
D. Budget 2009, gestion des finances publiques et questions fiscales	21
E. Finances publiques et secteurs minier et pétrolier	22
F. Réforme du secteur financier et coût de la pratique des affaires	23
IV. Suivi du programme	25
V. Évaluation par les services du FMI	25
 Tableaux	
1. Principaux indicateurs économiques et financiers, 2006-13	28
2a. Opérations financières de l'État central, 2006-13	29
2b. Opérations financières de l'État central, 2006-13	30
3. Situation monétaire, 2006-13	31
4. Balance des paiements, 2006-13	32
5. Objectifs du Millénaire pour le développement, 1990-2007	33
6. Calendrier prévisionnel de décaissement du nouvel accord conclu au titre de l'accord FRPC, 2008-11	34
 Graphique	
Sélection d'indicateurs du Millénaire pour le développement	27
 Encadrés	
1. Les grands projets d'investissements	9
2. Le Niger et la crise financière mondiale	13
3. La riposte du Niger à la hausse des prix alimentaires et énergétiques	14
4. L'effet macroéconomique d'une expansion de l'aide au Niger	15
5. Évaluation de la compétitivité extérieure du Niger	20
6. Résumé des principales recommandations du PESF	24
 Appendices	
I. Lettre d'intention	35
Pièce jointe I. Mémoire de politiques économiques et financiers	37
Pièce jointe II. Protocole d'accord technique	48

RÉSUMÉ ANALYTIQUE

Évolution de la situation économique. La croissance du PIB devait s'accélérer en 2008, grâce à une bonne récolte, et rester proche de 5% au cours des toutes prochaines années, sous l'effet d'importants investissements dans les mines, le pétrole et l'irrigation. L'inflation en glissement annuel s'est élevée à 15% en milieu d'année, puis a fléchi à 12% en octobre et devrait continuer à régresser d'ici à la fin de l'année.

Réaction à la crise alimentaire et énergétique. Les autorités ont d'abord suspendu les impôts frappant les produits alimentaires essentiels, mais aussi pratiqué des interventions ciblées en faveur de catégories vulnérables, ce qui a permis de rétablir ces impôts en septembre. Elles ont aussi bloqué les prix de détail des produits pétroliers, suspendant en partie la taxe qui leur est appliquée.

Performance du programme. Les résultats budgétaires ont été meilleurs que prévus au premier semestre. Le critère de réalisation quantitatif relatif à la réduction des arriérés de paiement internes fin juin n'a pas été atteint. Il en a été de même du critère de réalisation concernant l'adoption des modalités de remboursement des dépôts gelés à la Banque postale. Des mesures correctives ont été prises sur ces deux points, ce qui justifie la demande de dérogations.

Compte rendu des entretiens. La mission a eu des discussions sur les perspectives de croissance à moyen terme et sur l'incidence d'une éventuelle expansion de l'aide. La croissance pourrait dépasser 5% à moyen terme, ce qui ne suffira pas pour atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement (OMD). Une augmentation de l'aide extérieure équivalant à 5% du PIB ferait gagner un peu plus d'un point de croissance. Elle serait compatible avec le maintien de l'équilibre macroéconomique, mais ne permettrait pas non plus de réaliser les OMD. Les autorités conviennent avec les services du FMI que le taux de change réel est conforme aux fondamentaux ; néanmoins, il faut prendre des mesures pour améliorer la compétitivité et réduire le coût de la pratique des affaires. Bien que les projets concernant les mines et le pétrole donnent plus de marge budgétaire, la mission a suggéré que l'établissement du budget annuel s'inscrive dans un cadre à moyen terme.

Incidence de la récente crise financière internationale. Le risque est qu'une crise prolongée compromette les investissements futurs dans les télécommunications et les mines, même si l'exécution des projets en cours semble assurée.

Loi de finances 2009. Le budget utilise la prime exceptionnelle à la signature d'un contrat pétrolier, perçue au milieu de 2008, pour augmenter les investissements dans les secteurs prioritaires comme la voirie, le développement rural et la production d'électricité. Le déficit 2009 est donc plus élevé que ce qui était programmé à l'origine, le Document de stratégie pour la réduction de la pauvreté (DSRP) n'étant pas intégralement financé.

I. CONTEXTE

1. **Le principal défi qui se pose au Niger reste de stimuler la croissance pour réduire durablement la pauvreté.** Pays enclavé, très dépendant d'une agriculture de subsistance exposée à la sécheresse, le Niger se situe au 174^{ème} rang sur 177 selon l'indice de développement humain des Nations Unies. La population est l'une des plus pauvres du monde et aussi l'une de celles qui augmentent le plus vite (3,3% par an). Les principales sources de revenu des 80% de nigériens qui vivent en milieu rural sont l'agriculture de subsistance, l'élevage traditionnel et la pêche, qui représentent plus de 40% du PIB. On estime l'incidence de la pauvreté à 62,1% ; elle est plus élevée dans les zones rurales (65,7%) qu'à Niamey (27,1%) et dans les autres centres urbains (55,5%).¹

2. **Depuis 2000, la stabilité politique est rétablie. Les autorités suivent une politique macroéconomique prudente, soutenue par trois accords FRPC successifs ; la croissance du PIB (4,4% en moyenne annuelle) a dépassé celle de la population, sauf pendant deux sécheresses dévastatrices.** Pendant la durée du précédent accord FRPC (2005-2008), qui a pris fin en mai 2008, des progrès considérables ont été effectués sur le plan de la stabilité macroéconomique, de la mobilisation des recettes publiques, de la gestion des dépenses et de la solvabilité retrouvée (RP 08/211).² Les allègements de dettes au titre de l'Initiative en faveur des pays pauvres très endettés (PPTE) et de l'Initiative d'allègement de la dette multilatérale (IADM), accordés de 2004 à 2006, ainsi qu'une politique prudente d'emprunt ont fortement réduit la charge de la dette et accru la marge de manœuvre budgétaire (voir tableau 2). Les éléments indispensables à l'accélération de la croissance et à la diminution de la pauvreté, conformément au DSRP 2008-2012, sont : i) la poursuite d'une gestion macroéconomique prudente ; ii) une amélioration du climat des investissements ; iii) une très importante aide extérieure dispensée à des conditions particulièrement favorables.

II. ÉVOLUTION RÉCENTE ET RÉSULTATS DU PROGRAMME

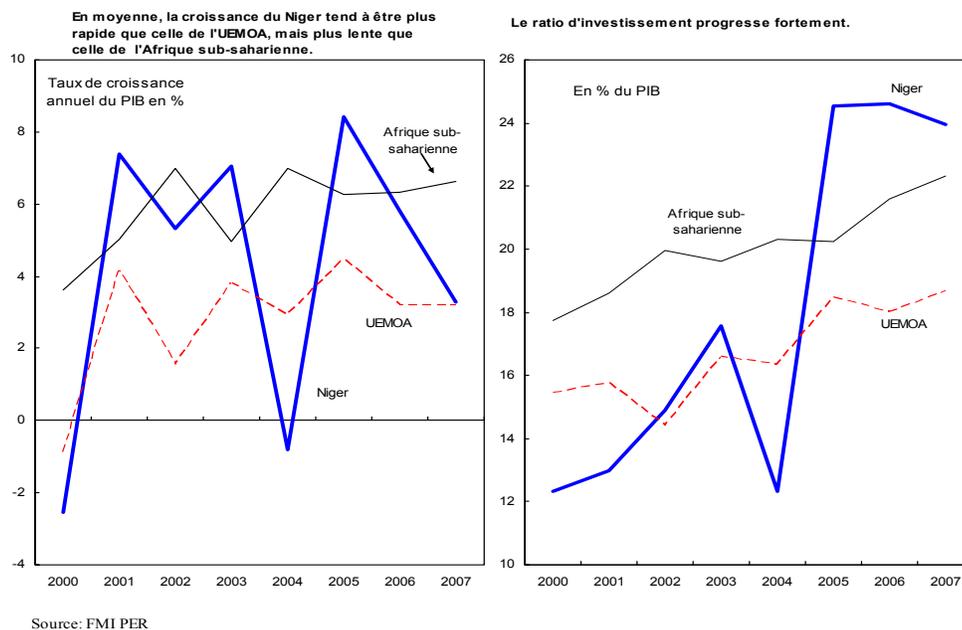
3. **La performance macroéconomique a été satisfaisante en 2007, malgré la décélération de la croissance.** Celle-ci a fléchi à 3,3% en 2007, les récoltes étant redevenues normales après deux années exceptionnelles, et a été de 5,8% en moyenne de 2005 à 2007. Depuis 2000, date du retour à la stabilité politique, la croissance moyenne du Niger a été supérieure à celle de l'ensemble de la zone UEMOA, mais inférieure à celle de l'Afrique

¹ Voir *Stratégie de développement accéléré et de réduction de la pauvreté 2008-2012*, publiée en août 2007 (Rapport du FMI sur le pays (RP) N° 08/149).

² L'accord FRPC 2005-2008 a expiré le 31 mai 2008. La revue finale a été achevée le 28 mai 2008, date à laquelle le Conseil d'administration a aussi approuvé un nouvel accord triennal, entré en vigueur le 2 juin 2008.

subsaharienne (voir tableau ci-après). Elle s'est appuyée sur une hausse significative du ratio d'investissement, passé d'une moyenne de 13.7% du PIB de 2000 à 2004 à 23.4% en 2005-2007.

4. **La croissance, qui s'est accélérée en 2008, devrait atteindre 5,9% , tirée par des investissements importants dans les secteurs des mines et du pétrole ainsi que par une production agricole qui a bénéficié d'une bonne pluviosité.** Toutefois, la distribution d'électricité a été perturbée par des pénuries au Nigeria —principale source de l'électricité utilisée au Niger —qui ont ralenti l'activité industrielle au début de l'année. Les autorités ont conclu des contrats avec des fournisseurs chinois prévoyant la construction de nouvelles centrales électriques pour atténuer le problème à un coût modéré pour le budget d'investissement.



5. **Poussée par la hausse des prix mondiaux des produits alimentaires et énergétiques, l'inflation a atteint 15% pendant les huit premiers mois de 2008, contre 4,7% à la fin de 2007.** Mais elle s'est modérée en fin d'année pour deux raisons : l'affaiblissement de l'activité économique mondiale et le recul des cours des matières premières sur les marchés internationaux depuis la mi-2008, d'une part, et les bonnes récoltes au Niger et dans les pays voisins, d'autre part. Le taux d'inflation en glissement annuel devrait atteindre 8,5% à la fin de 2008, puis tomber à moins de 3% au terme de 2009.

6. **Le Niger remplit la plupart des critères de convergence de l'UEMOA** (voir tableau ci-dessous). Néanmoins, il n'atteint pas les objectifs de déficit de balance courante et de solde budgétaire de base, même si ces deux soldes sont soutenables compte tenu du montant élevé de l'aide extérieure. Le pays ne respecte pas non plus l'objectif d'un ratio de recettes fiscales de 17% du PIB, qui est très ambitieux à son stade de développement.

Critères de convergence de l'UEMOA : résultats satisfaisants en 2007¹

(en %, sauf indication contraire)

Solde budgétaire de base / PIB \geq 0%	-0,9
Inflation \leq 3%	0,1
Dette publique/PIB \leq 70%	24,6
Non accumulation d'arriérés de paiement	0,0
Masse salariale/recettes fiscales \leq 35%	31,0
Invest. financés sur ress. intérieures/recettes fiscales \geq 20%	31,6
Solde des transactions courantes (hors dons)/PIB \geq -5%	-10,0
Recettes fiscales/PIB \geq 17%	11,7

¹Estimations des services du FMI. Les chiffres en gras indiquent que les critères ont été respectés.

7. **Les résultats budgétaires ont été satisfaisants en 2007 et au premier semestre de 2008.** En 2007, les rentrées fiscales et non fiscales³ ont été bonnes. En dépit d'une forte progression des dépenses courantes⁴ et des investissements publics financés sur ressources intérieures, le déficit budgétaire de base est resté modéré et inférieur à l'objectif (0,9% du PIB). La réduction des arriérés de paiement intérieurs, qui se poursuit depuis 2001, a été globalement conforme à ce qui était recherché : soit environ 0,7% du PIB.⁵ Les dépenses publiques consacrées à l'éducation, à la santé et au secteur rural ont représenté 9% du PIB (légèrement moins qu'en 2006). Au premier semestre de 2008, le déficit budgétaire de base—à l'exclusion d'une prime exceptionnelle liée à la signature d'un contrat pétrolier et encaissée en juin (300 millions de dollars ÉU ou 123,4 milliards FCFA, soit 5,3% du PIB, voir ci-dessous)—a été inférieur aux prévisions ; en effet, les recettes étaient conformes au programme, tandis que les dépenses financées sur ressources intérieures ont été bien inférieures au niveau programmé. Les recettes non fiscales ont très nettement augmenté en juin 2008, du fait du paiement du bonus de signature du contrat de partage de la production (CPP) de pétrole avec la Société nationale chinoise d'exploration et de développement pétrolier et gazier (CNODC), filiale de la Société nationale chinoise des pétroles (CNPC).

³ La cession d'une licence de télécommunications a renforcé les recettes non fiscales.

⁴ Y compris les achats de matériel militaire, qui sont classés comme dépenses de consommation.

⁵ On estime l'encours des arriérés de paiement intérieurs à 6,6% du PIB à la fin de 2007. La plus grande part s'est accumulée avant le rétablissement de la stabilité politique avec l'élection présidentielle de 1999.

8. **En 2007, le déficit des transactions courantes, hors dons, a atteint 11,1% du PIB, malgré la hausse du prix de l'uranium, principale exportation du Niger. Ce déficit devrait se creuser davantage en 2008 à quelque 12,3% du PIB.**⁶ La forte progression des importations d'équipements et de produits pétroliers ainsi que la hausse des paiements à l'étranger, au titre des services et des versements de revenus, ont plus que compensé le gonflement des recettes d'exportation de l'uranium. Au cours des prochaines années, la composition de la balance des paiements va sans doute être sensiblement modifiée en raison de deux grands projets pétroliers et miniers, annoncés en 2008. Ceux-ci vont se traduire par un afflux massif d'investissements étrangers directs et un creusement correspondant du déficit courant. Tout d'abord, comme mentionné plus haut, le gouvernement a approuvé en juin 2008 un CPP avec la société CNODC pour l'exploration et l'exploitation de pétrole

Résultats budgétaires satisfaisants au 1er trimestre 2008

Janvier à juin 2008
(En milliards de FCFA)

	RP/08/211	Est. Prél.
Recettes publiques	148.8	280.8
<i>dont prime à la signature</i>	0.0	123.4
Dépenses totales	268.2	226.1
<i>dont financées sur ress. intérieures</i>	191.4	170.6
Dépenses courantes	142.0	140.5
Dépenses en capital	126.2	85.7
<i>dont financées sur ress. intérieures</i>	49.4	30.1
Solde global	-119.4	54.7
Solde de base	-42.6	110.3
Solde de base sans prime à la signature	-42.6	-13.1

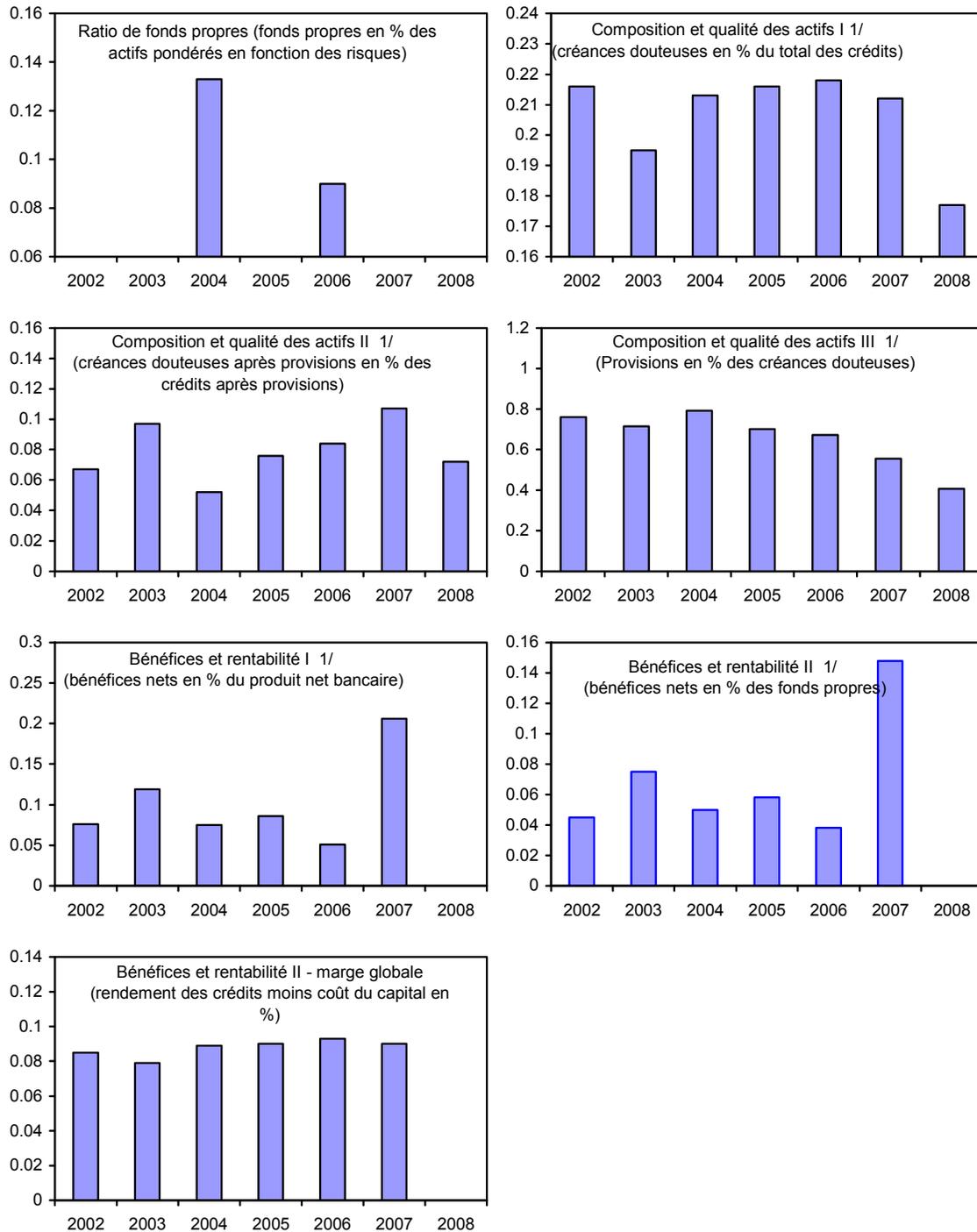
Source: Autorités nigériennes.

à Agadem. Ensuite, la société minière française Areva a confirmé son engagement d'exploiter la grande mine d'uranium d'Imourarem au cours des toutes prochaines années, en investissant 1 milliards d'euros environ (encadré 1).

9. **Le crédit à l'économie a été à dynamique en 2007 et au cours des huit premiers mois en 2008, en raison des prêts consentis dans les secteurs des mines, des télécommunications et des transports.** Sous l'effet de l'encaissement à la fin de 2007 de l'appui budgétaire extérieur et de recettes publiques exceptionnelles (cession d'une nouvelle licence de télécommunications à un opérateur étranger), les avoirs extérieurs nets de la banque centrale ont augmenté de 43% en 2007, tandis que ses créances nettes sur l'État ont

⁶Au début de 2008, le principal actionnaire des deux sociétés qui exploitent l'uranium a conclu un accord avec le gouvernement prévoyant le relèvement de 37.5% en 2008 du prix de l'uranium exporté (après une majoration de 50% en 2007).

Les banques sont rentables, mais la qualité des portefeuilles doit être suivie de près ^{1/} 2002-2008



Source: BCEAO.

1/ les chiffres pour 2008 correspondent à juin 2008.

diminué. La hausse des avoirs extérieurs nets s'est poursuivie pendant les huit premiers mois de 2008. Le montant des créances douteuses des banques, net de provisions, a atteint 10,7% du crédit total net à la fin de 2007 ; la tendance à un accroissement progressif depuis 2004 s'est inversée en 2008, les données préliminaires à fin juin indiquant un recul de ce ratio à 7,2%. L'agrégat monétaire en sens large a progressé de 23% en 2007 et on prévoit une évolution analogue en 2008.

Encadré 1. Les grands projets d'investissements

Trois investissements de très grande envergure sont programmés pour les cinq prochaines années : i) la mise en service de la mine d'uranium d'Imourarem ; ii) l'exploitation du pétrole du champ d'Agadem et la construction d'une raffinerie ; iii) l'édification du barrage de Kandadji ainsi que le développement de l'irrigation et de l'hydroélectricité qui y est associé.

Imourarem : bien que les négociations officielles ne soient pas terminées, la société minière française AREVA a confirmé, au début de 2008, son engagement de mettre en exploitation la grande mine d'uranium d'Imourarem dans les années immédiatement à venir, en investissant à peu près 1 milliard d'euros. Il en résulterait une hausse de la production d'uranium de quelque 5.000 tonnes vers 2015 ; si l'on tient compte d'autres investissements moins importants, elle atteindra alors 9.600 tonnes, soit plus du triple du niveau actuel.

Agadem : un contrat de partage de la production avec la Société nationale chinoise d'exploration et de développement pétrolier et gazier (CNODC) a été conclu en juin 2008. Le projet a trois composantes : l'exploitation du gisement d'Agadem, pour extraire des réserves estimées à 324 millions de barils, la construction d'une mini-raffinerie d'une capacité de 20 000 barils par jour à Zinder et un oléoduc de 580 km reliant Agadem à la raffinerie. Le coût estimé s'élève à quelque 1,3 milliard de dollars ÉU. La raffinerie sera gérée par une société dans laquelle l'État détiendra une participation de 40%. On prévoit qu'elle commence à fonctionner au début de 2012. Comme sa capacité est supérieure à la consommation locale (7.000 barils par jour), la plus grande partie de la production sera exportée. En outre, l'opérateur poursuivra ses activités d'exploration et, si de nouvelles découvertes importantes sont faites, on envisage d'exporter du brut au moyen d'un nouvel oléoduc.

Kandadji : le projet, géré par une institution rattachée au Premier Ministre, fait partie d'un programme visant à protéger l'écosystème de toute la vallée du Niger et à exploiter son potentiel économique. Il servira surtout à régulariser le débit du fleuve au profit des régions situées en aval. Il comprend l'édification d'un barrage et d'une centrale électrique ainsi que le développement des surfaces irriguées. On estime l'investissement total, à l'exclusion de la centrale hydroélectrique, à 140 milliards FCFA (environ 280 millions de dollars ÉU). Il est financé par le budget de l'État et par des prêts de plusieurs institutions multilatérales, dont la Banque africaine de développement, la Banque islamique de développement, le Fonds de l'OPEP, la Banque arabe pour le développement économique de l'Afrique (BADEA), le Fonds du Koweït, le Fonds de l'Arabie Saoudite et la Banque ouest-africaine de développement (BOAD) ; tous ces prêts sont accordés à des conditions concessionnelles. Les accords d'emprunt sont déjà signés ou proches de l'être. La construction du barrage sera lancée en 2009 et achevée en 2014. L'équipement de la centrale électrique et l'installation de la ligne à haute tension sont programmés pendant la période 2011-2014 ; le financement devrait être assuré par une conjonction de ressources publiques et privées, dans le cadre d'un partenariat public-privé. De 1.000 à 2.000 hectares seraient irrigués chaque année, jusqu'à un maximum de 45.000 hectares.

10. **Malgré l'amélioration de certains indicateurs sociaux essentiels, le Niger n'atteindra probablement pas les OMD en 2015** (graphique 1). En partie grâce à l'affectation de ressources supplémentaires aux secteurs sociaux, le nombre d'enfants scolarisés dans l'enseignement primaire est passé de 37% en 2002 à 62% en 2007, tandis que la mortalité infantile a sensiblement baissé de 1998 à 2006.

11. **A l'exception d'un léger dérapage dans la réduction des arriérés de paiement intérieurs, les objectifs du programme étaient tenus à la date de juin 2008.** Si le critère de réalisation quantitatif sur le financement intérieur à fin juin 2008 a été respecté, la diminution des arriérés de paiement intérieurs a été inférieure de 1,2 milliard FCFA à l'objectif de 7 milliards FCFA ; celui-ci a été atteint en juillet 2008. Au vu des données provisoires, l'objectif indicatif de solde budgétaire fixé pour juin a été réalisé. Le critère de réalisation structurel concernant les modalités de remboursement, à fin septembre 2008, des dépôts d'épargne gelés à l'ancien Office national des postes n'a pas été réalisé à temps, mais la mesure a été appliquée au début de décembre.

III. PERSPECTIVES À MOYEN TERME ET COMPTE RENDU DES ENTRETIENS

12. **Les entretiens de politique économique relatifs aux consultations de l'article IV ont été centrés sur les défis et les possibilités liées à la poursuite à moyen terme d'une croissance saine de nature à préserver la viabilité de la balance des paiements et de la dette.** La stratégie menée par les autorités au cours des deux dernières années a permis d'assurer la stabilité macroéconomique et une croissance raisonnable. Des progrès ont été réalisés sur la voie des réformes visant à améliorer la conduite des finances publiques (en matière de mobilisation des recettes et de gestion des dépenses) et à renforcer le secteur financier. Mais il sera particulièrement difficile de faire sensiblement reculer la pauvreté. Selon le DSRP, une réduction de moitié de la pauvreté à l'horizon de 2015 exigerait un taux de croissance annuel soutenu de 7%, ce qui ne semble pas actuellement réalisable. Les entretiens ont porté sur les thèmes suivants : i) les perspectives de croissance à moyen terme, comparativement aux objectifs du DSRP ; ii) l'évaluation du taux de change réel, de la compétitivité internationale et de la viabilité de la dette ; iii) la sécurité alimentaire ainsi que les réactions, à court et à moyen terme, de la politique économique à la hausse des prix de l'alimentation et du pétrole ; iv) les conséquences éventuelles pour les finances publiques de l'évolution des secteurs des mines et du pétrole ; v) la réforme du secteur financier et le coût de la pratique des affaires ; vi) l'incidence que pourrait avoir la crise financière internationale. S'agissant du programme les entretiens ont surtout porté sur : i) le budget 2009 ; ii) la mise en oeuvre des réformes de la gestion des finances publiques et de la fiscalité ; et iii) les réformes structurelles en rapport avec le secteur financier et les coûts de la pratique des affaires.

A. Cadre macroéconomique à moyen terme et perspectives de croissance

13. **Les services du FMI prévoient une progression moyenne du PIB de 5% pendant les cinq prochaines années, ce qui est inférieur au scénario de croissance élevée du DSRP (7%).** Cette prévision se base sur une accélération de la production agricole et de l'activité minière ainsi que sur la mise en oeuvre de grands projets d'investissement dans les

mines, le pétrole et l'irrigation (encadré 1). Le ralentissement des pays industriels ne devrait toucher ni les exportations ni la croissance à court terme car le principal produit exporté — l'uranium — est commercialisé dans le cadre de contrats à long terme, tandis que les autres exportations — notamment bétail et produits alimentaires — sont vendus sur le marché régional. Toutefois, ce ralentissement pourrait avoir des répercussions sur l'exploration minière (encadré 2), et donc, à moyen terme, sur la croissance et les recettes publiques.

14. Au fur et à mesure que ces investissements de grande envergure seront exécutés, ils devraient soutenir l'activité et dynamiser les secteurs du BTP et des transports, tout en accentuant le déficit des transactions courantes. Cependant, à moyen terme, l'effet sur la balance courante s'inverserait, en raison d'une augmentation des exportations et d'une diminution des besoins d'importations. Parallèlement, les recettes fiscales et non fiscales seraient en hausse.

15. La prime à la signature du CPP perçue en 2008 permettra d'accroître les dépenses. Les autorités ont l'intention de l'utiliser au cours des derniers mois de 2008 et en 2009, en l'affectant surtout aux investissements et à l'acquisition de biens et de services dans les secteurs jugés prioritaires par le DSRP, ce dernier étant sous-financé. La mission a approuvé cet emploi accéléré des ressources, qui seront consacrées au développement rural, au réseau routier, à la production d'électricité ainsi qu'à des participations de l'État dans la raffinerie et dans un abattoir moderne. La Banque mondiale s'associe également à cet emploi des fonds dans ses grandes lignes. Bien que les dépenses soient globalement conformes aux priorités du DSRP, les services du FMI préconisent une coordination plus rapprochée entre le ministère des finances et la cellule chargée de la mise en œuvre du DSRP, afin de satisfaire effectivement les besoins des secteurs sociaux et de supprimer les goulets d'étranglement dans les infrastructures.

16. Les nouveaux revenus pétroliers et la hausse des recettes tirées de l'uranium porteront le ratio recettes/PIB à quelque 14,3%, en 2012, ce qui permettra d'accroître les dépenses, tout en éliminant le déficit budgétaire de base. Comme les recettes supplémentaires tirées des ressources minérales ne devraient représenter annuellement que 3% du PIB pendant 20 ans, les services du FMI n'ont pas recommandé la création d'un fonds destiné aux générations futures. Ils ont plutôt encouragé les autorités à formuler un plan de dépenses à moyen terme correspondant aux priorités du DSRP. Les autorités ont convenu qu'il fallait absolument ancrer les choix budgétaires dans un cadre pluriannuel. Des mesures ont certes été prises en ce sens avec la mise en place de dispositifs de ce type pour d'importants secteurs, mais elles estiment qu'il faut poursuivre ce travail et elles ont demandé l'assistance technique du FMI pour aider à intégrer la procédure d'élaboration du budget et le DSRP dans un cadre pluriannuel. À long terme, le déficit global, dons compris, devrait rester modéré dans une fourchette de 2 à 3% du PIB, soit l'équivalent du flux de prêts concessionnels censé financer près d'un tiers des investissements. Ceci est conforme à la viabilité de la dette (supplément sur l'analyse de viabilité de la dette, encadré 1).

17. Les services du FMI ont examiné en détail les projections révisées de balance des paiements et la nouvelle analyse de viabilité de la dette (AVD), qui est plus favorable grâce aux nouvelles exportations de pétrole raffiné après 2012. Le déficit courant devrait se creuser sensiblement de 2009 à 2011, sous l'effet d'une forte poussée des

importations financée par les investissements directs étrangers dans les secteurs de l'uranium et du pétrole, puis diminuer fortement à partir de 2012. La nouvelle analyse de viabilité de la dette, présentée dans le supplément de ce rapport, fait apparaître une amélioration du ratio VAN de la dette/exportations, qui atteint seulement 95% en 2028 dans le scénario de référence (voir graphique du texte). De plus, avec tous les tests de résistance, sauf deux, les indicateurs restent inférieurs aux seuils de référence tributaires de la politique économique. Les deux scénarios où les seuils sont dépassés sont assez peu réalistes, puisque les investissements directs étrangers diminuent sans baisse des importations correspondantes. Au vu de cette analyse, le Niger continue de présenter un risque modéré de surendettement, malgré l'amélioration des indicateurs d'endettement. Les autorités restent déterminées à mener une politique prudente en matière de dette et à examiner de près les conditions de tout nouvel emprunt (MPEF, paragraphe 27).

18. **Les principaux risques qui pèsent sur les scénarios de croissance et de balance des paiements sont les suivants :** i) des conditions climatiques défavorables qui nuiraient à l'agriculture ; ii) une évolution défavorable de l'économie mondiale qui pourrait faire baisser les cours des minéraux (encadré 2) ; iii) une intensification de l'instabilité politique et de l'insecurité dans le nord.

19. **Les services du FMI et les autorités ont également traité de la riposte à la hausse des prix de l'alimentation et du pétrole au premier semestre 2008** (encadré 3). Il convient de saluer les vastes mesures mises en place pour venir en aide aux groupes vulnérables au moyen d'interventions ciblées. Ce dispositif a permis de rétablir en septembre les taxes sur les produits alimentaires sensibles qui avaient été suspendues en début d'année. En ce qui concerne les produits pétroliers, la récente chute des cours internationaux a permis aux autorités de stabiliser les prix à la pompe sans perte de recettes importante, mais les services du FMI ont signalé qu'elles devaient se tenir prêtes à les relever pour préserver l'objectif de recettes publiques au cas où le récent mouvement de repli des cours mondiaux viendrait à s'inverser.

20. **Les services du FMI ont traité des perspectives d'une expansion de l'aide, que les autorités souhaitent vivement obtenir pour financer leur ambitieux DSRP.** Ils ont présenté les résultats préliminaires de simulations dont ils rendent compte dans un document sur les Questions générales. Il en ressort qu'une augmentation durable de l'aide de 5% du PIB permettrait d'accélérer la croissance annuelle de 1 à 2% environ au bout de quatre ans et de diminuer la pauvreté de quelque 25% à l'horizon de 2015, ce qui demeurerait certes en deçà de l'OMD concerné (encadré 4).⁷ L'accélération de la croissance pourrait

⁷ Les simulations s'appuient sur l'hypothèse que la totalité de l'aide supplémentaire prendra la forme de dons, mais l'effet sur la croissance ne serait que légèrement inférieur si une partie de l'aide consistait en prêts concessionnels.

s'accompagner d'une appréciation relativement modérée du taux de change réel (3 à 5%). Cela laisse penser qu'au Niger le risque de syndrome néerlandais serait gérable et ne dissuaderait pas d'accroître l'aide. Les arguments en faveur d'une expansion de l'aide sont très convaincants dans le cas du Niger. Ce pays, dont la gestion macroéconomique est satisfaisante depuis 2000, est l'un des plus pauvres du monde, ses indicateurs de développement sont également très bas et l'aide de 10% du PIB qu'il reçoit actuellement est bien inférieure à celle dont bénéficient plusieurs autres pays d'Afrique subsaharienne qui ont de meilleurs indicateurs de développement.

Encadré 2. Le Niger et la crise financière mondiale

L'impact de la crise financière mondiale sur le Niger devrait être limité à court terme, puisque l'uranium est vendu dans le cadre de contrats à long terme. En fait, le pays bénéficierait à brève échéance d'un recul des cours du brut. Toutefois, si le ralentissement est plus fort ou plus prolongé que prévu, il pourrait porter sérieusement atteinte à l'exploration et aux recettes minières.

Les deux grands projets miniers et pétroliers qui ont été lancés en 2008 pour permettre la mise en exploitation du gisement d'uranium d'Imourarem en 2014 et du champ pétrolifère d'Agadem en 2012 se poursuivent et leur exécution ne donne actuellement aucun signe de ralentissement. En revanche, l'exploration de gisements moins importants risque d'être freinée ou retardée. Le prix à l'exportation de l'uranium est négocié chaque année avec la maison mère des sociétés qui opèrent au Niger et la baisse des cours au comptant pourrait entraîner une stabilisation des prix à l'exportation l'année prochaine, après les fortes hausses de 2007 et 2008. La chute des cours internationaux du pétrole a un effet favorable sur les prix à l'importation et le budget, mais, s'ils restent durablement déprimés, le gisement d'Agadem risque de devenir moins rentable.

La crise financière ne devrait pas compromettre l'activité du système bancaire nigérien, car les établissements locaux dépendent très peu de leur maison mère à l'étranger. S'agissant des investissements les plus importants, la crise pourrait ralentir l'expansion du réseau de téléphonie mobile, très largement financé par des sociétés étrangères, mais elle ne devrait pas avoir d'effet sur le projet de barrage de Kandaji, qui est financé par des agences multilatérales, ni sur le développement de la production et de la transmission d'électricité, qui est surtout financé par le budget et par des organismes bilatéraux spécialisés dans l'exportation.

Encadré 3. La riposte du Niger à la hausse des prix alimentaires et énergétiques

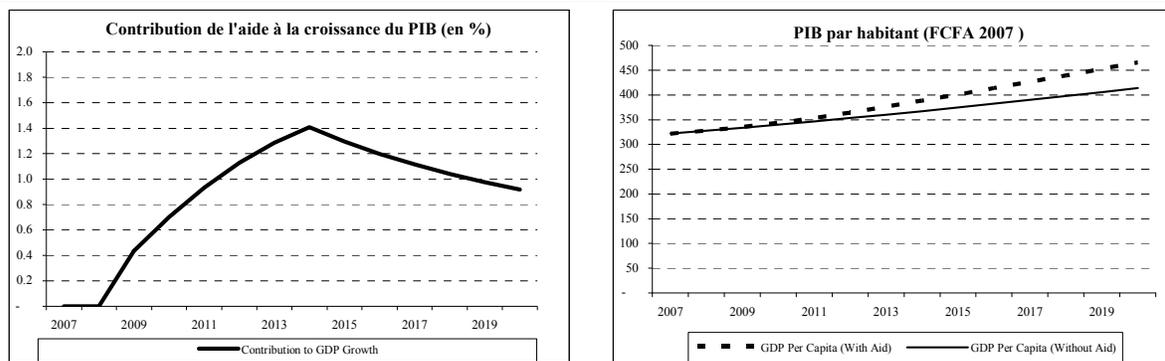
- Les autorités ont répondu de deux façons à la hausse des prix de l'alimentation et du pétrole. Elles ont d'abord suspendu la taxation applicable à ces produits importés : en mars 2008, elles l'ont fait pour la TVA et les droits à l'importation frappant le riz ainsi que pour plusieurs droits d'accise sur les produits pétroliers ; en juin, les mesures de suspension ont été étendues aux droits frappant l'importation de lait et aux droits d'accise sur l'huile comestible, tandis que l'on a aussi réduit l'assiette des taxes à l'importation de sucre et de farine. Le coût total de ces dispositions concernant les produits alimentaires est estimé à 0,6% du PIB.
- En même temps, les autorités ont renforcé le vaste dispositif de sécurité alimentaire ciblé mis en œuvre depuis plusieurs années et financé partiellement par des donateurs. Il s'agit notamment i) de programmes nutritionnels ; ii) de programmes de « nourriture contre travail » et « argent contre travail » ; iii) de distribution alimentaire à prix modérés aux populations vulnérables et de distribution gratuite dans la saison difficile ; iv) du financement et de la mise en place de banques de céréales. Des distributions de produits alimentaires à prix réduits ont eu lieu en juin et août 2008, avant de culminer en septembre, période du Ramadan. Elles ont porté au total sur 24.000 tonnes et la distribution gratuite a représenté quelque 16.000 tonnes. Ces opérations ont été effectuées par l'Office des produits vivriers du Niger (OPVN), qui dispose d'un réseau de magasins dans l'ensemble du pays, en puisant dans le stock national de sécurité - qu'il faut maintenant reconstituer - et procédant à des importations spéciales.
- L'intensité de ces mesures ciblées et les perspectives d'une excellente récolte à partir de la fin du mois de septembre 2008 ont convaincu les autorités de rétablir à ce moment la taxation des produits alimentaires, ce qui a permis d'économiser l'équivalent de 0,25% du PIB.
- Le montant des impôts différés sur les produits pétroliers a fortement diminué en novembre et il est prévu de mettre fin aux reports en décembre, en raison de la chute des cours internationaux.

Encadré 4: L'effet macroéconomique d'une expansion de l'aide au Niger

Comme l'a déclaré le sommet du G8 à Gleneagles, en 2005, il est nécessaire d'accroître l'aide aux pays à faible revenu pour réduire la pauvreté et progresser sensiblement vers la réalisation en 2015 des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD). Un document sur les Questions générales donne les grandes lignes d'un modèle macroéconomique simple visant à évaluer les conséquences de l'aide sur la croissance, avec application au cas du Niger. Il analyse en particulier l'incidence de l'aide par le biais de l'accumulation de capital physique et humain, en tenant compte des répercussions sur la demande intérieure et le taux de change réel.

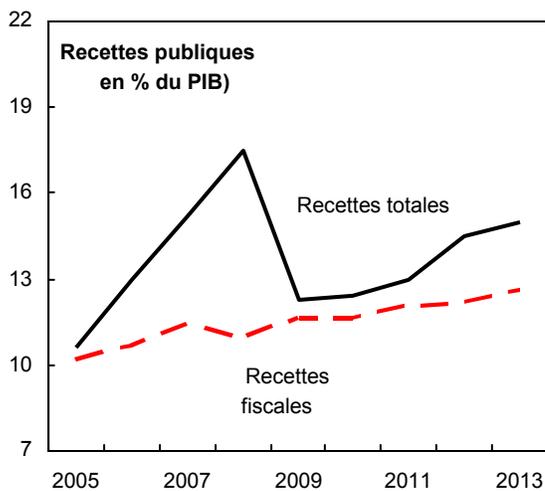
Il ressort des résultats de la simulation que, si l'aide passait en permanence d'un niveau équivalant à 10% du PIB en 2007 à 15% en 2008, la croissance économique annuelle gagnerait plus d'un point (voir graphiques ci-dessous), sans générer de risques notables pour la stabilité macroéconomique. Dans cette hypothèse, en 2020 le revenu par habitant du Niger serait supérieur de 12,5% à ce qu'il aurait été sans accroissement de l'aide extérieure.

Une telle augmentation de l'aide permettrait de réduire la pauvreté de 25% à l'horizon de 2015, mais le Niger serait encore bien en deçà de l'OMD pertinent (OMD 1). En effet, le modèle laisse penser qu'il faudrait un relèvement de l'aide de près de 20% du PIB pour atteindre l'OMD 1. Or, un relèvement de cet ordre accélérerait le taux d'inflation (de l'ordre de 10 points de pourcentage en 2009-2010). L'aide extérieure contribuerait mieux à accroître le revenu par habitant et à faire reculer la pauvreté si l'on améliorait la capacité de l'administration publique à gérer le surcroît de dépenses financées par le complément d'aide.

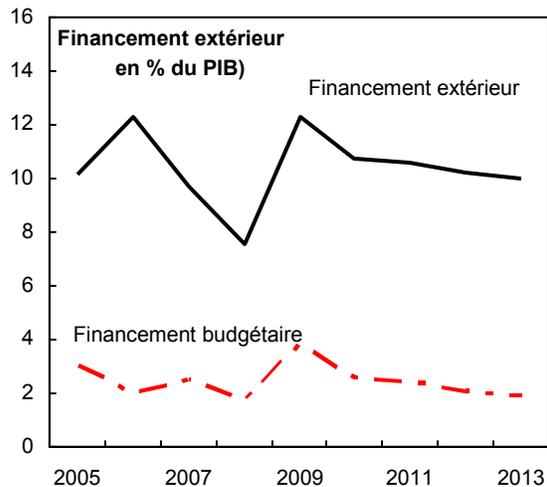


La situation budgétaire est saine, 2005-2012

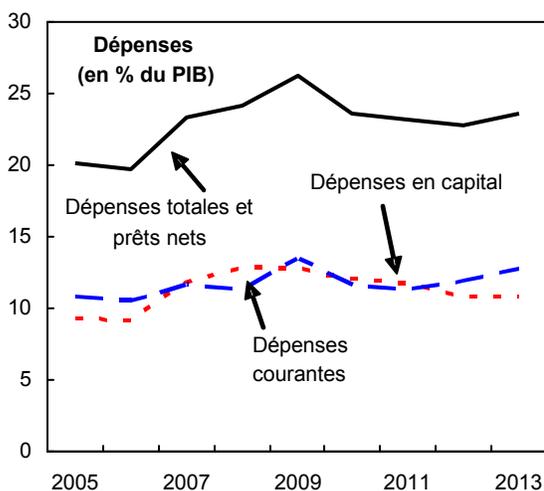
En 2008, des rentrées exceptionnelles et la hausse des recettes fiscales ...



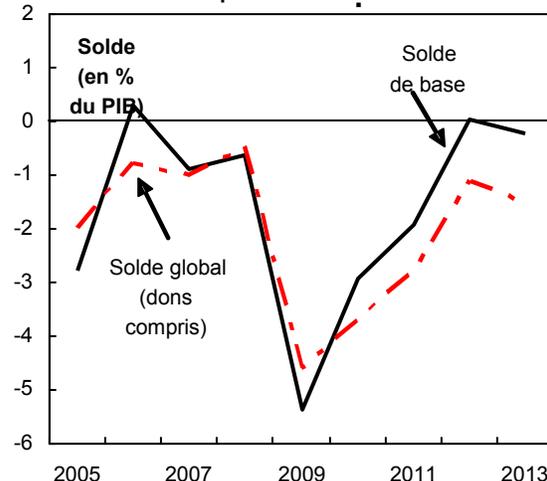
...conjuguées à l'aide extérieure...



...ont permis d'augmenter les dépenses...



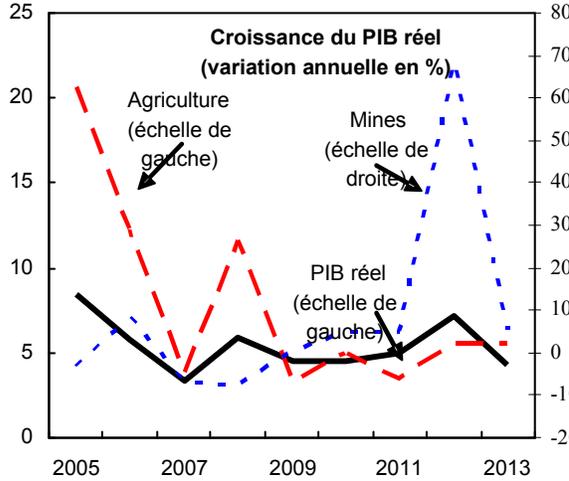
...et l'augmentation du déficit en 2009 devrait être temporaire



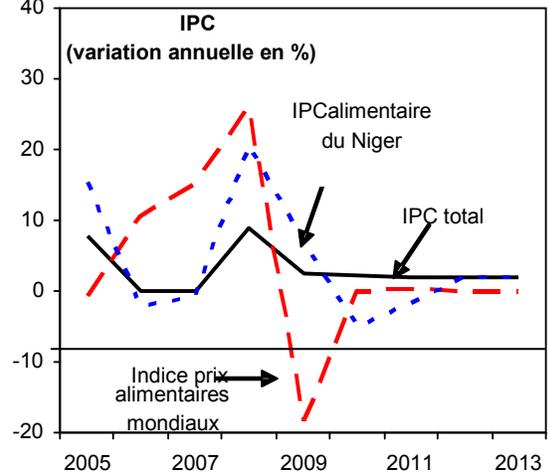
Sources: Autorités nigériennes; estimations et prévisions des services du FMI.

Les défis actuels sont le maintien de la croissance et la maîtrise de l'inflation

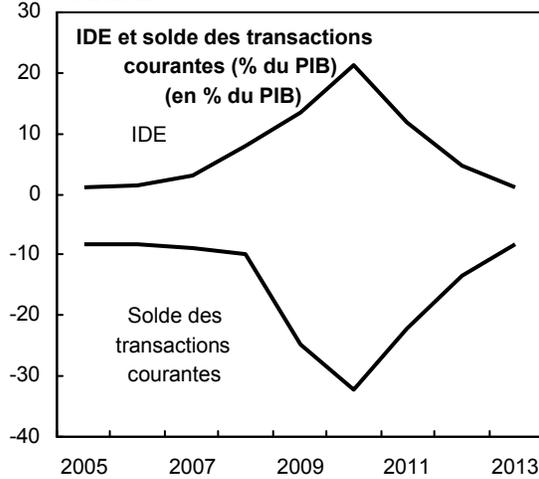
Après un ralentissement en 2007, la croissance devrait s'accélérer.



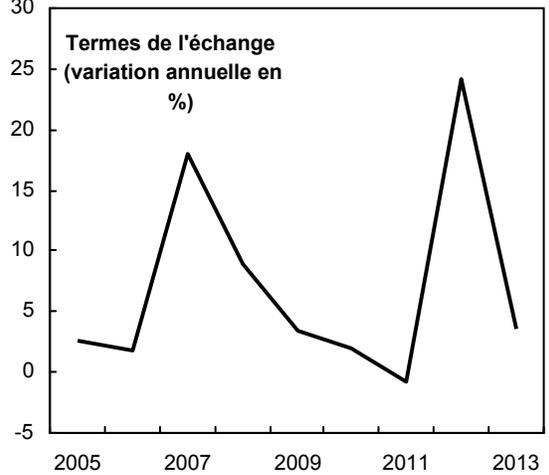
Les prix alimentaires internationaux entretiennent l'inflation.



L'IDE financera un important déficit courant..

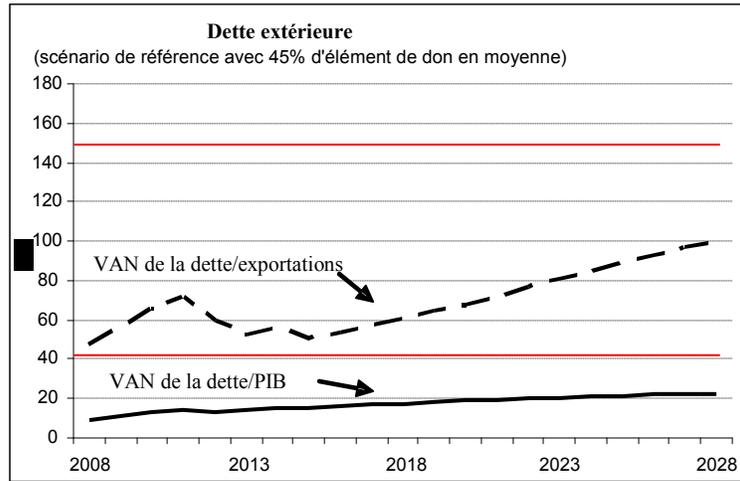


...et les termes de l'échange devraient s'améliorer davantage.

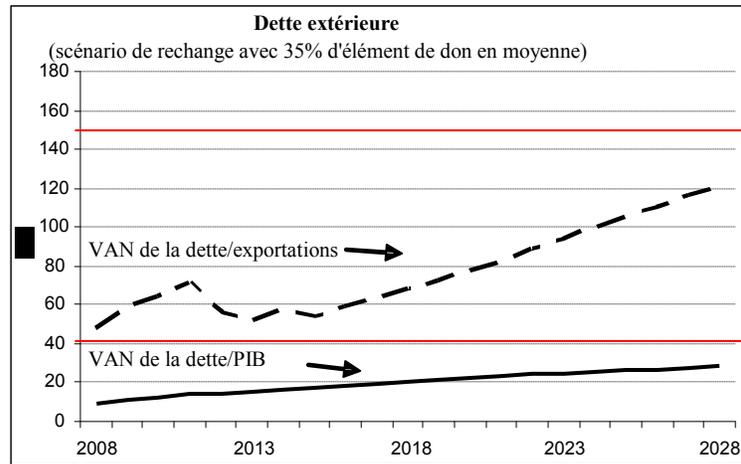


Sources: Autorités nigériennes ; estimations et prévisions des services du FMI.

La dette extérieure est soutenable...



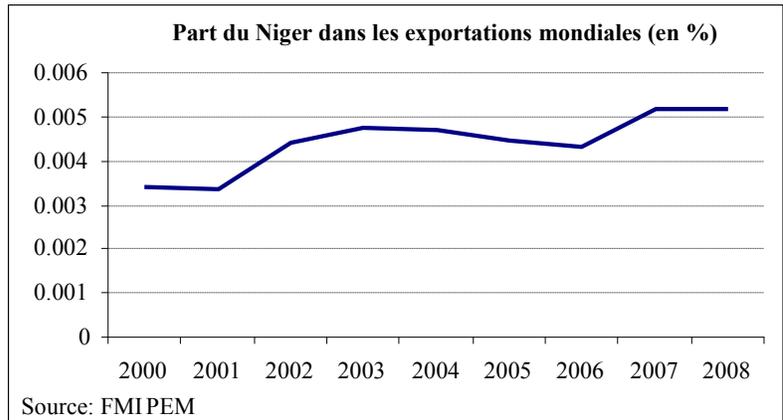
...mais reste sensible aux conditions d'emprunt.



Source : Estimations et prévisions des services du FMI.

B. Évaluation du taux de change et compétitivité internationale

21. **Le niveau actuel du taux de change effectif réel semble correspondre aux fondamentaux** et ne devrait pas gêner la croissance (voir encadré 5 et document sur les Questions générales). Son appréciation de 23,8% depuis 2001 est conforme à l'équilibre macroéconomique, compte



tenu de l'évolution favorable des termes de l'échange dans la période récente, liée à l'augmentation du prix de l'uranium. En outre, la progression attendue des investissements directs étrangers et les perspectives de production pétrolière sont susceptibles d'entraîner une nouvelle appréciation du taux de change réel d'équilibre dans l'avenir proche. Entre 2000 et 2008, les exportations totales du Niger exprimées en dollars ÉU auraient augmenté de 214%, en partie sous l'effet du doublement en 2007-2008 du prix de l'uranium exporté. À titre de comparaison, les exportations mondiales ont progressé de 170% pendant la même période. Dans ce contexte, on peut penser que la part du Niger dans les exportations mondiales continuera à s'élever pendant les cinq prochaines années.

22. **Les services du FMI ont également examiné des indicateurs de compétitivité comme les gains de productivité et le classement du Niger au regard des coûts de pratique des affaires** (voir ci-dessous) et ils estiment que, si le taux de change semble être aligné sur les fondamentaux, d'autres indicateurs de compétitivité mettent cependant en évidence que le Niger doit améliorer le climat des affaires et la productivité, notamment en renforçant la formation de la main-d'œuvre, en facilitant l'accès aux financements, en réduisant les coûts de la pratique des affaires et en développant les infrastructures de transport.

23. **Les autorités se sont associées à l'évaluation du taux de change.** Elles ont aussi reconnu la nécessité d'améliorer le climat des affaires et d'abaisser le coût de la pratique des affaires pour attirer les investissements et diversifier l'économie.

C. Sécurité alimentaire

24. **Les services du FMI ont étudié avec les autorités les mécanismes de surveillance et d'intervention d'urgence qui sont en place pour protéger des pénuries alimentaires les groupes de population et les régions vulnérables.** Ces mécanismes sont très complets, comme l'explique l'encadré 3, mais nécessitent un soutien continu des donateurs. Les autorités s'engagent à dépenser avant la fin de l'année les crédits budgétaires qui leur sont alloués (MPEF, paragraphe 6).

Encadré 5. Évaluation de la compétitivité extérieure du Niger

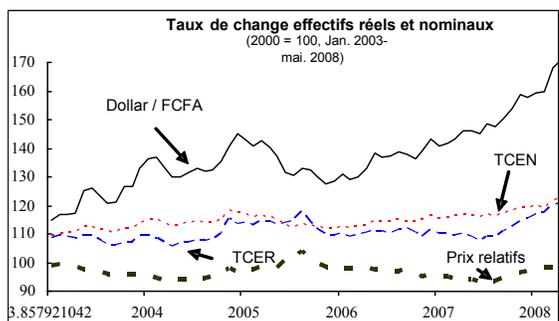
Nous évaluons le taux de change réel (TCR) du Niger en 2007 sous trois angles : i) l'équilibre macroéconomique (EM) ; ii) la viabilité extérieure (VE) ; iii) le taux de change réel d'équilibre (TCRE). Les trois méthodes donnent des estimations qui vont d'une légère sous-évaluation (8%) à une très faible surévaluation (2%). Ces résultats montrent que le TCR ne nuit pas à la compétitivité. Les services du FMI ont analysé d'autres indicateurs de compétitivité.

L'équilibre macroéconomique (EM) et le solde courant sous-jacent (SCS). Avec la méthode EM, on estime une norme de solde courant de -9,6%, contre le solde courant sous-jacent de -8,1%, ce qui indique une sous-évaluation de 8% environ.

Viabilité extérieure (VE). La technique VE estime le ratio solde courant/PIB qui stabiliserait le ratio avoirs extérieurs nets (AEN)/PIB à un niveau de référence choisi en raison de la viabilité de ses composantes. En tenant compte de l'IDE prévu pour les cinq prochaines années, des investissements de portefeuille, d'une dette extérieure calculée en ménageant une marge prudente en deçà du seuil de référence tribulaire de la politique économique et d'un montant de réserves ciblé, la référence a été fixée à -86% du PIB. Sur la base des élasticités estimées, le taux de change réel du Niger devrait se déprécier de 2% seulement pour réduire le déficit courant jusqu'au niveau nécessaire à la stabilisation du ratio AEN/PIB à ce niveau.

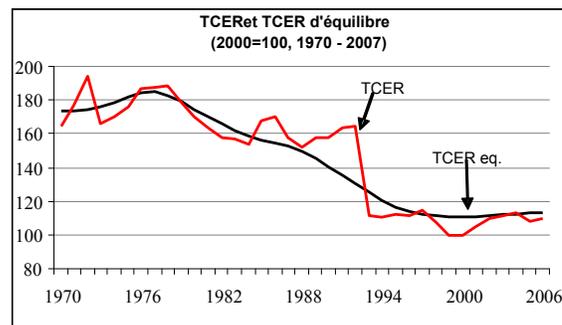
Taux de change réel d'équilibre (TCRE). Trois méthodes économétriques différentes permettent d'estimer ce taux. Les principaux déterminants sont les termes de l'échange, la productivité relativement aux partenaires commerciaux et la consommation publique. En 2007, le TCRE manifeste une légère sous-évaluation comprise entre 0,7% et 3,7%.

Le FCFA s'apprécie contre le dollar américain...



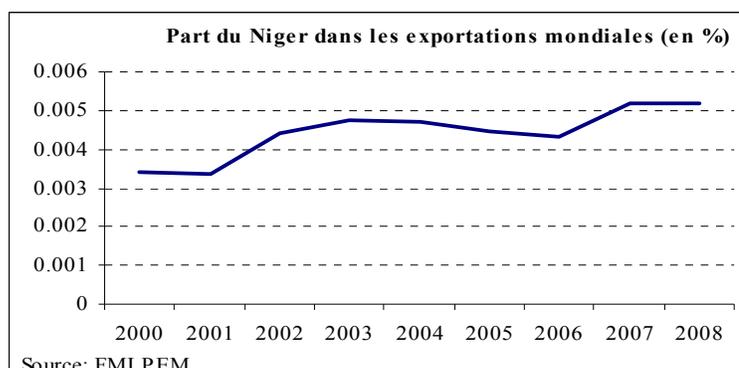
...mais le taux de change effectif réel est conforme aux facteurs fondamentaux.

...mais le taux de change effectif réel est conforme aux facteurs fondamentaux.



Source Autorités nigériennes ; estimations et prévisions des services du Fonds

Les performances à l'exportation du Niger sont assez favorables depuis 2000 ; la progression moyenne des ventes, exprimée en dollars EU, a été de 7,8% de 1999 à 2004 et de 18,3% de 2004 à 2007, sous l'impulsion de la hausse du prix de l'uranium. Bien que les indicateurs issus d'enquêtes fassent état d'une amélioration du climat des affaires, d'autres progrès sont possibles, en particulier dans la diminution des coûts de la pratique des affaires. Ces évolutions ne sont pas le signe d'une surévaluation.



D. Budget 2009, gestion des finances publiques et questions fiscales

25. **Les autorités ont examiné avec les services du FMI le projet de loi de finances 2009 soumis au parlement, qui prend en compte l'amélioration des perspectives budgétaires découlant du bonus de signature de juillet et des prévisions de recettes pour 2009** (MPEF, paragraphes 17 à 22). Les services avaient suggéré la possibilité d'étaler sur plusieurs exercices les dépenses supplémentaires financées par le bonus, mais les autorités ont décidé d'affecter l'intégralité des ressources supplémentaires au budget 2009 pour financer le développement des secteurs prioritaires, comme le demande le DSRP. Néanmoins, étant donné le rythme effectif d'exécution des investissements financés sur ressources intérieures, une partie des fonds sera probablement dépensée en 2010. Dans ces conditions, l'objectif de déficit budgétaire de base est fixé à 5,4% du PIB en 2009, au lieu des 2,7% du programme approuvé en mai 2008 (RP/08/211). En revanche, le déficit moyen des deux exercices 2008 et 2009 est ramené des 3,7% figurant dans le programme initial à 3%. Le parlement a voté la loi de finances le 14 novembre.

26. **L'objectif d'un ratio recettes fiscales/PIB de 12,3% en 2009, prévu initialement par le programme, a été révisé en baisse à 11,5%**, principalement en raison de la révision en hausse du PIB liée à l'inflation. Plusieurs éléments, tels que l'impôt sur les bénéficiaires et les redevances à la charge des sociétés minières, ne sont pas étroitement corrélés au PIB de l'année en cours.⁸ Les objectifs de recettes fiscales pour 2010 et 2011 ont aussi été revus en baisse par rapport au programme initial (RP/08/211) du fait de la modération des projections de recettes minières. Toutefois, les efforts en cours visant à améliorer l'administration de l'impôt devraient accroître les composantes non minières des recettes fiscales.

27. **Les services du FMI ont encouragé les autorités à continuer d'améliorer la procédure d'établissement du budget ainsi que la coordination entre la direction du budget et la cellule chargée du DSRP.** Ils ont également insisté sur la nécessité de prévoir des ressources pour couvrir les futures charges récurrentes liées aux grands projets d'investissements en cours. Des progrès sont également nécessaires en matière d'information du public sur les résultats budgétaires,⁹ de contrôles et d'audits, notamment de la part de la Cour des comptes et de la Direction générale des marchés publics. Les autorités ont exprimé leur accord sur ces points et défini des mesures à appliquer en 2009 (MPEF, paragraphe 26).

⁸ Pour la même raison, et aussi du fait de la suspension temporaire de la taxation de produits alimentaires sensibles, l'objectif pour l'ensemble de l'exercice 2008 a été abaissé de 11,5% du PIB à 11%.

⁹ La publication des résultats du budget 2008 d'ici la fin de mars 2009 a été définie comme nouveau repère structurel.

28. **Les autorités ont entrepris de renforcer la gestion de la dette** en réorganisant la direction de la dette publique, qui a maintenant pour mission d'effectuer périodiquement des analyses des récentes opérations d'emprunt, des tendances de la dette et de sa viabilité (MPEF, paragraphe 27).

29. **Les autorités et les services du FMI ont convenu que la réforme de la fiscalité des entreprises constituait un aspect important du programme d'amélioration du climat des affaires et de promotion de la croissance.** Les autorités ont exprimé l'intention de mettre en oeuvre en 2009 plusieurs changements concernant le remboursement de la TVA aux exportateurs et l'imposition des bénéficiaires (MPEF, paragraphe 23). Il s'agit notamment d'abaisser de 35% à 30% le taux de l'impôt sur les bénéfices des sociétés (à régler en 2010 sur les bénéfices de 2009), ce qui coûtera 0,15% du PIB. Ce sera un critère de réalisation structurel qui se justifie par le fait qu'il est indispensable pour améliorer le climat des affaires, attirer des investissements directs étrangers et favoriser la diversification économique. En outre, des études seront engagées en vue de réformer l'imposition des revenus d'investissement, la taxe immobilière et les avantages fiscaux prévus par le code des investissements (MEFP, paragraphes 24 et 25). Les autorités demandent que soit modifié le critère de réalisation initial pour la fin décembre 2008 relatif au remboursement intégral du crédit de TVA à toutes les entreprises exportatrices¹⁰ et qu'il soit reporté à la fin de 2009. Elles craignent en effet que les contribuables ne profitent indûment de la réforme si elle est mal préparée. Les services du FMI s'associent à cette demande. Pour améliorer le climat des investissements, il importe aussi de réduire les droits d'immatriculation des nouvelles entreprises auprès du registre du commerce ; cette mesure est un repère structurel pour la fin de 2009.

E. Finances publiques et secteurs minier et pétrolier

30. **Les services du FMI ont traité du dispositif institutionnel et budgétaire prévu pour les grands projets miniers (comme celui d'Imourarem) et la production de pétrole.** Les contours généraux sont définis par le code des investissements, la loi minière de 2006, la loi pétrolière de 2007 et une nouvelle loi visant les projets miniers importants, adoptée par l'Assemblée nationale en 2008. S'agissant du contrat de partage de la production de pétrole (CPP) signé avec la société CNODC, les autorités ont signalé que la part de l'État représentait 20% du gisement d'Agadem. L'État détiendra aussi 40% du capital de la société

¹⁰. Les autorités expliquent que le principe du remboursement de la TVA aux exportateurs figure déjà dans le code des impôts, mais qu'il est plafonné (article 34, section 1, titre 2 du code). C'est pourquoi le critère de réalisation est maintenant formulé comme la suppression de ce plafond, et non comme l'adoption d'un nouveau décret posant le principe du remboursement de la TVA à tous les exportateurs.

créée pour exploiter la raffinerie.¹¹ Les fonds nécessaires ont été inscrits au projet de loi de finances pour 2009. Les autorités ont confirmé que 15% des redevances seront attribuées aux budgets des collectivités locales de la région de production, comme le prévoit le code pétrolier.

31. **Les services du FMI ont insisté sur l'importance de la transparence dans le secteur pétrolier.** Elles encouragent vivement les autorités à informer la population des principales caractéristiques du CPP, bien qu'un accord de confidentialité avec l'investisseur empêche la publication intégrale. Les autorités se sont engagées à ce que la vente de pétrole à la raffinerie et celle de produits raffinés au public s'effectuent à des conditions commerciales, sans versement de subventions à la raffinerie (MPEF, paragraphe 28). La définition du mécanisme de tarification des produits de la raffinerie pourrait être un domaine de conditionnalité future.

F. Réforme du secteur financier et coût de la pratique des affaires

32. **Les réformes du secteur financier ont été évaluées dans le cadre du PESF du Niger, effectué en septembre 2008.** Si le système bancaire est relativement sain et rentable, l'intermédiation financière reste sous-développée et le ratio dépôts/PIB est l'un des plus bas de l'UEMOA. Les services du FMI et les autorités ont traité en détail des recommandations du PESF (encadré 6). Les autorités ont l'intention de développer le crédit au logement et à l'agriculture (MPEF, paragraphe 29). Elles envisageaient aussi de créer une banque de l'agriculture, mais les services du FMI leur ont conseillé d'examiner toutes les solutions possibles avant de choisir la manière la plus efficace de procéder. En effet, les expériences de banques spécialisées dans la région ont été décevantes. Les autorités se préparent à soumettre, avant février 2009, à la Commission bancaire régionale une demande d'agrément bancaire pour l'établissement FINAPOSTE restructuré, qui va reprendre les activités financières assurées auparavant par l'Office national des postes. Les autorités ont aussi fixé, au début de décembre, les modalités de remboursement des dépôts d'épargne gelés par l'ancien Office national des postes ; cela représente un léger retard par rapport à la date cible de fin septembre, qui constitue un critère de réalisation du programme.

¹¹ La construction de la raffinerie serait financée par l'apport de fonds propres et un prêt de l'Exim Bank of China au taux de 3,5%. L'État ne garantira pas l'emprunt, mais son service réduira le montant des dividendes versés aux actionnaires.

Le coût des activités d'affaires est relativement élevé au Niger

Classement de "Doing Business"
Niger et groupes de pays comparateurs

	Facilité de faire des affaires Classement	Création d'une entreprise	Obtention d'un permis de construire	Enregistrement des biens	Obtention de crédits	Protection des investisseurs	Paiement des impôts	Commerce transfrontalier	Exécution des contrats	Fermeture d'une entreprise
Niger	172	159	157	75	145	150	120	169	134	138
Pays de l'Afrique sub-saharienne										
Afrique sub-saharienne	137	127	113	127	118	111	109	133	117	123
Pays enclavés sans ressources nat.	147	135	119	121	120	137	103	162	123	123
Pays sans pétrole	122	114	130	123	106	100	111	134	112	94
Pays de l'UEMOA	163	151	129	133	145	147	144	131	142	114
Pays africains et non africains										
Pays à bas revenu ¹	139	118	121	118	126	113	115	135	114	130

Source: Banque mondiale — Doing Business 2009 (classement de 181 pays).

¹Définition de la Banque mondiale.

33. Ces dernières années des progrès ont été réalisés dans la réduction des coûts de la pratique des affaires en ce qui concerne l'enregistrement des biens, le paiement des impôts et l'exécution des contrats. Toutefois, le Niger est en retard sur la moyenne de l'UEMOA à de nombreux égards (voir tableau ci-dessus). Les autorités ont confirmé leur détermination à améliorer le climat des affaires et en 2009, elles réduiront les droits d'immatriculation des nouvelles entreprises (MPEF, paragraphe 30).

Encadré 6. Résumé des principales recommandations du PESF 1/	
Recommandations	Echéance
Générale	
Formuler une stratégie de développement du secteur financier. Pour ce faire, centrer le rôle de l'État sur l'amélioration du climat des affaires, le contrôle et la réglementation plutôt que sur l'acquisition d'établissements de crédit et la création de nouvelles banques spécialisées.	CT
Gestion de la trésorerie et de la dette de l'État	
Formuler une stratégie de gestion de la dette qui puisse conduire à une utilisation plus souple de la marge de sécurité importante constituée par les dépôts du Trésor à la banque centrale, afin d'éviter l'accumulation de retards de paiement à court terme.	CT
Banques commerciales	
Veiller à ce que les nouvelles normes de fonds propres soient appliquées dans les délais prévus	CT
Si les autorités créent la nouvelle banque postale FINAPOSTE, restreindre les activités de celle-ci à la collecte de l'épargne et lui interdire les activités de prêt;	CT
S'agissant de l'offre faite par un groupe régional désireux d'injecter des fonds dans une grande banque sous-capitalisée et de restructurer l'établissement, suivre les règles de l'UEMOA.	CT
Régler les derniers arriérés de l'État envers les banques commerciales	CT
S'assurer que les banques gèrent correctement les risques et veillent à maintenir la qualité de leur portefeuille de prêts, étant donné l'augmentation prévue de leur capacité de crédit, des normes de fonds propres et de l'afflux projeté de liquidités.	MT
Microfinancement	
Améliorer les capacités des IMF pour remédier au manque de professionnalisme et de personnel qualifié, renforcer la gouvernance et les mécanismes de contrôle interne et externe des IMF, promouvoir la mobilisation de l'épargne	MT
Adopter la nouvelle loi sur le microfinancement et les directives prudentielles	CT
Assurer la mise en place de l'autorité de réglementation et de contrôle et veiller à ce qu'elle dispose de ressources suffisantes	CT
Pour les IMF placées sous administration provisoire ou surveillance renforcée, limiter la durée du régime d'administration provisoire à deux ans maximum et restructurer ou liquider les établissements.	CT
PME et microentreprises	
Étendre le modèle TANYO/SAHFI en trouvant de nouveaux financements auprès des établissements financiers, de la SFI, de Proparco et de la BEI.	CT
Aider les PME et les microentreprises à préparer leur plan d'activité et à produire des états financiers fiables	CT/en cours
Financement rural	
Consolider les banques et les IMF en leur apportant une assistance technique pour le traitement des demandes de crédit.	MT
Logement	
Renforcer les capacités de l'agence chargée de l'enregistrement foncier et de la conservation des hypothèques	MT
Promouvoir un mécanisme régional de refinancement des prêts au logement	CT
1/ CT : Court terme; MT : moyen terme	

IV. SUIVI DU PROGRAMME

34. **Le suivi du programme porte sur les critères de réalisation quantitatifs et les objectifs indicatifs définis dans le programme initial (appendice I, tableaux 1a et 1b) ainsi que sur les critères de réalisation et repères structurels (appendice I, tableau 2).** Les deux critères de réalisation structurels pour 2009 (suppression du plafond de remboursement de la TVA aux exportateurs et réduction du taux de l'impôt sur les sociétés) sont indispensables à la réalisation de l'objectif du programme visant l'amélioration du climat des affaires dans le but d'alimenter la croissance et de faire reculer la pauvreté. La prochaine revue du programme devrait être achevée à la fin du mois de mai 2009.

V. ÉVALUATION PAR LES SERVICES DU FMI

35. **Pour 2008, les résultats économiques du Niger ont été jusqu'à présent favorables : la croissance s'est accélérée, les investissements sont élevés et l'économie s'est davantage diversifiée.** Les perspectives de la croissance en 2009 restent favorables malgré le ralentissement que connaissent les pays industriels. En effet, les investissements substantiels en cours dans un certain nombre de secteurs, notamment les mines, les transports, l'irrigation et les télécommunications, devraient soutenir l'activité. Néanmoins, si le ralentissement de l'économie mondiale se prolongeait, cela pourrait remettre en question les prospections minières futures et donc freiner l'expansion à moyen terme. Dans ce climat d'incertitude, la poursuite, voire l'augmentation, des investissements à financement extérieur et de l'appui budgétaire aux secteurs prioritaires est essentielle pour permettre au Niger d'atteindre ses objectifs de développement et d'améliorer régulièrement ses indicateurs sociaux. Comme le suggèrent les simulations, l'expansion de l'aide envisagée dans le scénario de Gleneagles ne compromettrait pas la stabilité macroéconomique. Mais la croissance doit aussi s'appuyer sur des mesures de portée générale visant à rendre l'économie plus compétitive. Une amélioration du climat des investissements et une réduction du coût de la pratique des affaires attireraient des investissements et favoriseraient la diversification. Cela est encore plus nécessaire dans un environnement mondial où le financement privé des investissements devient plus rare et plus coûteux.

36. **Le ralentissement de l'économie mondiale entraîne certes une correction de la flambée des prix des produits énergétiques et alimentaires, mais il importe de féliciter les autorités d'avoir réagi à la crise alimentaire du premier semestre 2008 en renforçant des mécanismes déjà bien établis d'intervention ciblée en faveur des catégories vulnérables,** et aussi de n'avoir appliqué que pendant une courte période la formule coûteuses des suspensions d'impôts. Il convient de faire en sorte que les mécanismes d'assistance ciblée continuent d'être bien financés et que l'État mobilise rapidement ses propres contributions, en complément de celles de la communauté des donateurs.

37. **Le programme des autorités pour 2009 privilégie correctement la bonne gestion des finances publiques, en alignant le budget sur les priorités du DSRP, en rationalisant la fiscalité des sociétés pour améliorer le climat des investissements et en poursuivant**

les réformes du secteur financier. L'affectation des rentrées exceptionnelles d'origine pétrolière aux infrastructures et à l'action sociale est appropriée. Le déficit budgétaire de base pour l'ensemble des deux exercices 2008 et 2009 est inférieur à ce que prévoyait le programme initialement. Les vastes mesures prises pour renforcer la gestion des finances publiques sont judicieuses. Les autorités doivent maintenant s'efforcer d'insérer la préparation du budget dans un cadre à moyen terme, en prenant soin d'intégrer les coûts récurrents découlant de l'augmentation des investissements publics. La réforme de la fiscalité des sociétés programmée en 2009 est nécessaire pour améliorer le climat des investissements, attirer l'IDE et diversifier l'économie.

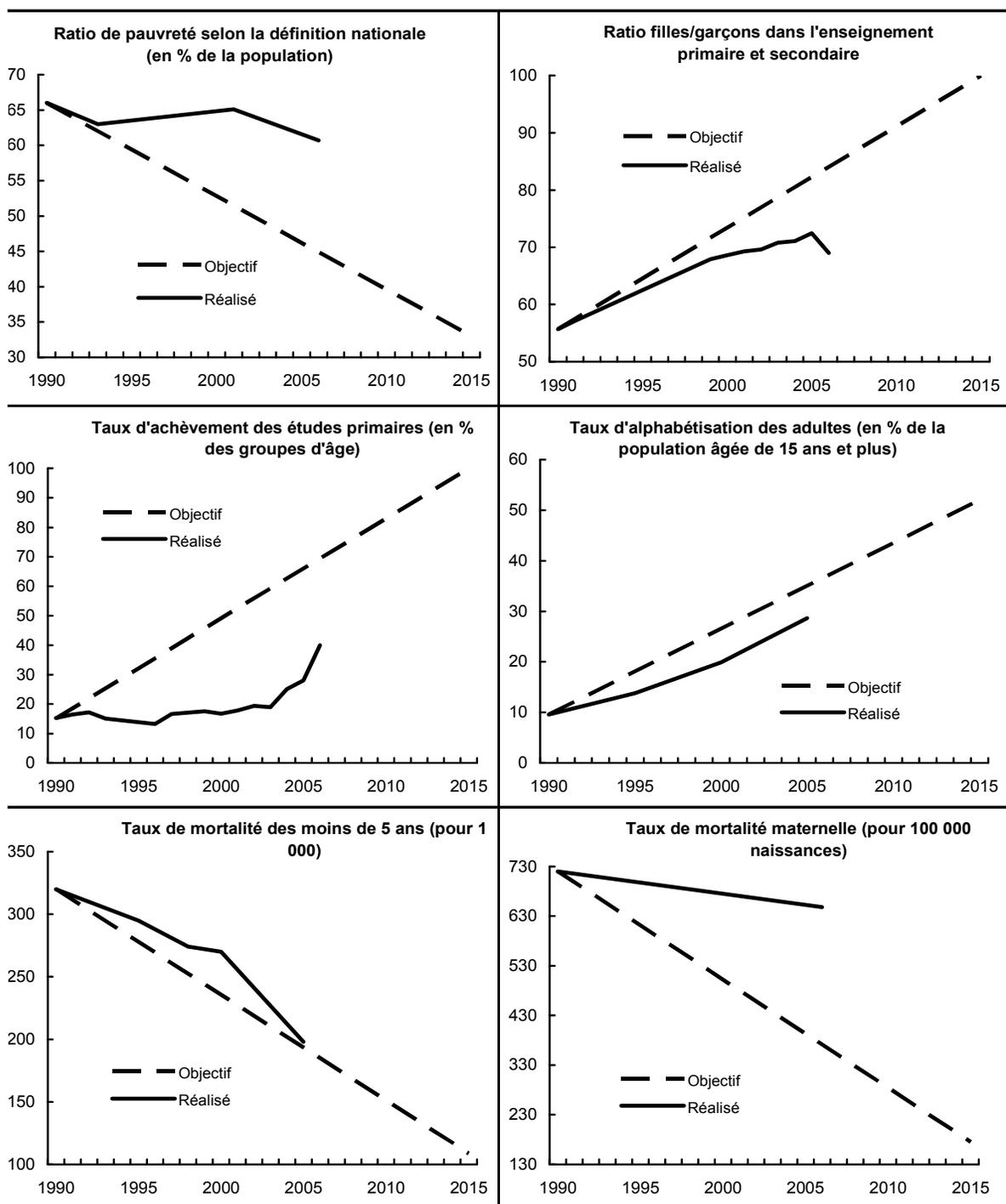
38. **Il convient de saluer les dispositions prises pour renforcer la gestion de la dette.** Les autorités veillent en permanence à ce que les emprunts contractés pour réaliser d'ambitieux projets d'infrastructures, dont un grand barrage sur le Niger, soient largement concessionnels et compatibles avec la viabilité de la dette.

39. **Approfondir l'intermédiation financière est indispensable au soutien de l'activité économique.** Les autorités désirent promouvoir le crédit au logement et à l'agriculture, mais il est souhaitable qu'elles s'abstiennent d'établir des institutions financières à vocation étroite susceptibles d'assumer des risques excessifs.

40. **Compte tenu de la solidité du programme et des mesures correctives prises par les autorités, les services du FMI recommandent au Conseil d'administration d'approuver** la demande formulée par les autorités à l'appui d'une dérogation pour non réalisation de deux critères de réalisation, de la modification de critères de réalisation et de l'achèvement de la première revue de l'accord FRPC.

41. La mission recommande que la prochaine consultation au titre de l'article IV ait lieu dans le cadre du cycle de 24 mois, sous réserve des dispositions de la décision du Conseil d'administration sur les cycles de consultation (Décision No. 12794-(02/7), datée du 15 juillet 2002 telle qu'amendée).

Graphique 1. Sélection d'indicateurs du Millénaire pour le développement



Source : Autorités nigériennes.

Tableau 1. Niger -- Principaux indicateurs économiques et financiers, 2006-2013

	2006	2007	2008		2009	2010	2011	2012	2013
		Est.	RP/08/211	Pr. rev.			Projections		
(Variation annuelle en pourcentage, sauf indication contraire)									
Revenu national et prix									
PIB à prix constants	5.8	3.3	4.4	5.9	4.5	4.5	5.0	7.1	4.3
Déflateur du PIB	1.4	3.3	5.7	8.3	2.2	2.3	1.9	9.1	2.2
Indice des prix à la consommation									
Moyenne annuelle	0.1	0.1	5.1	9.0	2.5	2.3	2.0	2.0	2.0
Fin de période	0.4	4.7	2.2	8.5	2.0	2.0	2.0	2.0	2.0
Secteur extérieur									
Exportations, f. à b. (francs CFA)	6.0	24.7	17.9	15.3	6.5	12.4	4.3	52.1	25.6
<i>dont</i> autres que l'uranium	8.0	2.1	8.1	8.6	5.3	6.2	6.5	90.7	3.8
Importations, f. à b. (francs CFA)	-0.9	14.5	22.4	20.7	60.3	20.7	-14.5	-13.8	7.8
Exportations en volume	3.2	3.7	0.1	0.0	7.5	7.9	3.2	23.2	18.4
Importations en volume	-1.1	11.6	16.9	13.8	64.8	18.2	-16.4	-13.4	5.7
Termes de l'échange (dégradation -)	1.8	18.0	13.2	9.0	2.1	2.0	-0.9	24.0	3.9
Taux de change effectif nominal (dépréciation -)	3.6	2.6
Taux de change effectif réel (dépréciation -)	1.5	3.9
Finances publiques									
Recettes totales	30.8	25.0	-8.8	31.8	-25.2	8.1	10.9	30.6	10.3
Dépenses totales et prêts nets ¹	5.1	26.4	20.1	18.6	15.5	-3.4	4.0	14.9	10.4
<i>dont</i> : dépenses courantes ²	5.4	37.4	18.6	25.8	5.7	0.7	4.1	7.2	6.7
dépenses en capital	4.8	16.9	21.9	11.3	26.6	-7.4	4.0	22.8	13.7
(Variation annuelle en % de la masse monétaire au sens large en début de période)									
Monnaie et crédit									
Crédit intérieur ³	-16.1	-3.5	18.5	4.5	22.6	15.2	11.3	4.1	7.3
Crédits à l'Etat (net) ³	-31.6	-14.7	11.7	-1.6	13.8	5.4	1.0	-7.1	-4.3
Crédits à l'économie ³	15.4	11.2	6.8	6.1	8.9	9.9	10.3	11.2	11.6
Avoirs intérieurs nets ³	-17.3	-0.9	18.5	4.5	22.6	15.2	11.3	4.1	7.3
Masse monétaire au sens large	16.2	23.0	14.9	24.1	18.7	12.2	10.8	16.5	12.5
Vitesse de circulation (en %)	6.6	5.7	5.4	5.3	4.8	4.6	4.4	4.4	4.2
(En % du PIB, sauf indication contraire)									
Finances publiques									
Recettes totales	13.0	15.2	12.8	17.5	12.2	12.3	12.8	14.3	14.8
<i>dont</i> : recettes minières exceptionnelles	1.6	1.4	...	5.3
Dépenses totales et prêts nets	19.8	23.4	24.3	24.2	26.0	23.4	23.0	22.6	23.4
Dépenses courantes ²	9.1	11.8	12.9	12.9	12.7	11.9	11.7	10.7	10.7
Dépenses en capital	10.6	11.6	11.4	11.3	13.3	11.5	11.3	11.8	12.6
Solde budgétaire de base (hors aide) ⁴	0.30	-0.9	-4.6	-0.64	-5.3	-2.9	-1.9	0.1	-0.2
Solde global (base engagements, hors aide)	-6.8	-8.2	-11.5	-6.7	-13.8	-11.1	-10.1	-8.3	-8.6
Solde global (base engagements, aide incluse)	-0.8	-1.0	-3.3	-0.47	-4.5	-3.7	-2.7	-1.1	-1.5
Investissement brut	23.6	23.6	21.3	26.3	36.6	44.1	35.0	27.0	23.1
<i>dont</i> : investissement privé	16.8	17.2	14.4	19.4	28.6	37.2	28.3	19.8	15.5
investissement public	6.8	6.4	6.9	6.8	8.0	6.9	6.8	7.1	7.6
Epargne nationale brute	15.4	14.7	11.7	16.4	14.0	13.5	14.4	16.0	14.3
<i>dont</i> : non publique	11.6	11.3	7.6	11.9	9.3	8.0	8.7	9.3	7.5
Epargne intérieure	11.9	11.6	8.9	13.4	7.8	10.8	11.2	17.2	17.0
Solde des transactions courantes									
Aide officielle exclue	-10.5	-11.1	-13.5	-12.3	-26.9	-33.2	-23.1	-13.1	-11.0
Aide officielle incluse	-8.2	-8.9	-9.6	-9.9	-22.5	-30.6	-20.6	-10.9	-8.8
Ratio du service de la dette en % des:									
Exportations de biens et de services ⁵	246.5	2.7	2.9	2.8	2.8	2.8	3.5	2.8	2.4
Recettes publiques ⁵	320.1	3.4	4.9	3.1	4.4	4.6	5.5	5.0	4.8
VAN de la dette extérieure	10.2	10.5	11.1	9.2	10.7	11.6	12.6	12.2	13.0
Aide étrangère	9.1	9.8	10.6	7.8	12.3	10.8	10.7	10.3	10.2
(En milliards de francs CFA)									
PIB aux prix courants	1,906	2,035	2,207	2,333	2,508	2,689	2,851	3,331	3,551
Balance générale des paiements	98.2	69.0	14.2	96.5	-15.2	-13.9	-0.4	82.7	41.2

Sources: autorités nigériennes ; estimations et projections des services du FMI.

¹Sur la base des engagements (d'après les ordonnancements émis).²Réserve budgétaire comprise.³En pourcentage de la masse monétaire au sens large en début de période.⁴Recettes totales, hors aide, moins les dépenses totales, hors projets d'investissement à financement extérieur.⁵Après mesures d'allègement PPTE et IADM à partir de 2006.

Tableau 2a. Niger -- Opérations financières de l'Etat central, 2006-2013

	2006	2007	2008		2009	2010	2011	2012	2013
		Est.	RP/08/211	Pr. rev.			Projections		
	(en milliards de francs CFA)								
Recettes totales	247.2	309.0	281.7	407.4	304.8	329.6	365.5	477.3	526.4
Recettes fiscales	203.8	233.2	252.7	255.8	288.4	310.1	340.9	402.2	443.0
<i>dont</i> : commerce international	95.8	100.7	103.3	100.7	105.9	117.5	119.9	124.7	141.4
Recettes non fiscales	38.5	71.2	26.5	149.0	14.1	17.0	22.0	72.0	80.1
<i>dont</i> : rentrées minières exceptionnelles	30.4	27.5	20.4	123.4	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Recettes des comptes spéciaux	4.9	4.6	2.6	2.6	2.3	2.5	2.6	3.1	3.3
Dépenses totales et prêts nets	376.6	476.0	536.4	564.5	651.7	629.4	654.6	752.1	830.3
<i>dont</i> : financées sur ressources nationales	241.4	326.9	382.8	422.3	438.4	407.4	419.3	475.5	533.6
Dépenses courantes totales	174.2	239.4	283.9	301.2	318.3	320.5	333.4	357.6	381.6
Dépenses budgétaires	163.8	199.3	252.0	278.5	292.9	305.4	317.3	340.3	363.2
Salaires et traitements	68.0	72.2	89.9	86.3	93.3	99.8	106.8	114.3	121.8
Matériel et fournitures	47.4	61.7	69.7	71.5	88.2	90.2	92.0	98.9	105.4
Subventions et transferts	43.5	58.3	85.7	105.3	104.8	107.2	109.4	117.0	124.7
<i>dont</i> : transferts à d'autres échelons administratifs	7.1	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Intérêts de la dette	4.9	7.1	6.7	7.4	6.6	8.1	9.1	10.1	11.2
<i>dont</i> : dette extérieure	3.7	4.4	3.9	4.5	4.9	6.3	7.2	8.2	9.3
Ajustements et dépenses fiscales	...	0.3	0.0	8.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Dépenses des comptes spéciaux	10.4	39.8	32.0	22.7	25.4	15.1	16.2	17.3	18.4
Dépenses en capital et prêts nets	202.3	236.6	252.5	263.3	333.4	308.9	321.2	394.5	448.7
Dépenses en capital	202.3	236.6	252.5	263.3	333.4	308.9	321.2	394.5	448.7
Financées sur ressources nationales	51.5	73.7	88.3	107.5	107.7	76.4	75.4	107.4	141.4
Ressources d'origine PPTE	15.6	13.8	10.5	13.6	12.4	10.5	10.5	10.5	10.5
Financées sur ressources extérieures	135.2	149.1	153.6	142.2	213.3	222.0	235.3	276.6	296.8
<i>dont</i> : aide	95.7	119.0	107.2	107.2	143.3	153.7	162.9	190.3	202.9
Prêts nets	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Solde global (base engagements)	-129.4	-167.0	-254.7	-157.1	-346.9	-299.7	-289.1	-274.9	-303.9
Solde de base	5.8	-17.9	-101.0	-14.9	-133.6	-77.8	-53.8	1.8	-7.1
Variation des arriérés de paiement et fonds en transit	-14.0	-8.4	-15.2	-15.2	-18.0	-15.0	-15.0	-15.0	-15.0
<i>dont</i> : arriérés internes	-14.0	-14.8	-15.2	-15.2	-18.0	-15.0	-15.0	-15.0	-15.0
Erreurs et omissions	-0.4	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Solde global (base caisse)	-143.8	-175.4	-269.9	-172.3	-364.9	-314.7	-304.1	-289.9	-318.9
Financement	143.8	175.4	269.9	172.3	364.9	314.7	304.1	289.9	318.9
Financement extérieur	235.0	197.1	228.0	176.3	304.2	286.7	298.5	336.2	351.5
Aide	898.6	146.5	182.0	146.2	233.0	201.2	211.1	237.8	250.1
Soutien budgétaire	18.6	27.5	74.8	38.9	89.7	47.5	48.2	47.5	47.2
Financement de projets	95.7	119.0	107.2	107.2	143.3	153.7	162.9	190.3	202.9
Assistance au titre de l'initiative PPTE
Assistance au titre de l'IADM ¹	784.3	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Prêts	59.3	53.1	52.4	35.0	76.0	89.8	93.1	106.3	113.8
<i>dont</i> : financement budgétaire	19.8	23.0	6.0	0.0	6.0	21.5	20.7	20.0	20.0
Amortissement	-726.0	-6.1	-9.8	-8.2	-8.7	-8.7	-10.1	-12.3	-12.4
Allègement de la dette (dont en négociation)	3.1	3.5	3.4	3.4	3.9	4.4	4.4	4.4	0.0
Financement intérieur	-91.2	-21.7	41.8	-4.0	60.7	28.1	5.6	-46.3	-32.6
Secteur bancaire	-82.8	-31.6	41.8	-5.6	60.7	28.1	5.6	-46.3	-32.6
<i>dont</i> : FMI	-61.4	5.8	5.0	5.3	4.8	4.7	0.3	-3.1	-3.9
Secteur non bancaire	-8.4	9.9	0.0	1.6	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
	(en milliards de francs CFA, sauf indication contraire)								
Pour mémoire:									
PIBN	1,906	2,035	2,207	2,333	2,508	2,689	2,851	3,331	3,551
Allègement au titre de l'IADM	5.4	8.9	11.9	11.9	14.3	14.3	15.3	16.3	17.3
Financement intérieur, hors FMI	-29.8	-27.5	36.8	-9.3	55.9	23.4	5.5	-43.1	-28.6

Sources: autorités nigériennes et estimations des services du FMI.

¹ Estimations de l'opération sur le stock de la dette au titre de l'IADM, y compris l'annulation de la dette traitée dans le cadre de l'initiative PPTE, sur la base des engagements.

Tableau 2b. Niger -- Opérations financières de l'Etat central, 2006-2013 (en % du PIB)

	2006	2007	2008		2009	2010	2011	2012	2013
		Est.	RP/08/211	Proj.	Program				
		(en % du PIB)							
Recettes totales	13.0	15.2	12.8	17.5	12.2	12.3	12.8	14.3	14.8
Recettes fiscales	10.7	11.5	11.5	11.0	11.5	11.5	12.0	12.1	12.5
<i>dont</i> : commerce international	5.0	4.9	4.7	4.3	4.2	4.4	4.2	3.7	4.0
Recettes non fiscales	2.0	3.5	1.2	6.4	0.6	0.6	0.8	2.2	2.3
<i>dont</i> : rentrées minières exceptionnelles	1.6	1.4	0.9	5.3	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Recettes des comptes spéciaux	0.3	0.2	0.1	0.1	0.1	0.1	0.1	0.1	0.1
Dépenses totales et prêts nets	19.8	23.4	24.3	24.2	26.0	23.4	23.0	22.6	23.4
<i>dont</i> : financées sur ressources nationales	12.7	16.1	17.3	18.1	17.5	15.2	14.7	14.3	15.0
Dépenses courantes totales	9.1	11.8	12.9	12.9	12.7	11.9	11.7	10.7	10.7
Dépenses budgétaires	8.6	9.8	11.4	11.9	11.7	11.4	11.1	10.2	10.2
Salaires et traitements	3.6	3.5	4.1	3.7	3.7	3.7	3.7	3.4	3.4
Matériel et fournitures	2.5	3.0	3.2	3.1	3.5	3.4	3.2	3.0	3.0
Subventions et transferts	2.3	2.9	3.9	4.5	4.2	4.0	3.8	3.5	3.5
Intérêts de la dette	0.3	0.3	0.3	0.3	0.3	0.3	0.3	0.3	0.3
<i>dont</i> : dette extérieure	0.2	0.2	0.2	0.2	0.2	0.2	0.3	0.2	0.3
Ajustements et dépenses fiscales	...	0.0	...	0.3	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Dépenses des comptes spéciaux	0.5	2.0	1.4	1.0	1.0	0.6	0.6	0.5	0.5
Dépenses en capital et prêts nets	10.6	11.6	11.4	11.3	13.3	11.5	11.3	11.8	12.6
Dépenses en capital	10.6	11.6	11.4	11.3	13.3	11.5	11.3	11.8	12.6
Financées sur ressources nationales	2.7	3.6	4.0	4.6	4.3	2.8	2.6	3.2	4.0
Ressources d'origine PPTE	0.8	0.7	0.5	0.6	0.5	0.4	0.4	0.3	0.3
Financées sur ressources extérieures	7.1	7.3	7.0	6.1	8.5	8.3	8.3	8.3	8.4
<i>dont</i> : aide	5.0	5.8	4.9	4.6	5.7	5.7	5.7	5.7	5.7
Prêts nets	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Solde global (base engagements)	-6.8	-8.2	-11.5	-6.7	-13.8	-11.1	-10.1	-8.3	-8.6
Solde de base	0.3	-0.9	-4.6	-0.6	-5.3	-2.9	-1.9	0.1	-0.2
Variation des arriérés de paiement et fonds en transit	-0.7	-0.4	-0.7	-0.7	-0.7	-0.6	-0.5	-0.5	-0.4
<i>dont</i> : arriérés internes	-0.7	-0.7	-0.7	-0.7	-0.7	-0.6	-0.5	-0.5	-0.4
Erreurs et omissions	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Solde global (base caisse)	-7.5	-8.9	-12.2	-7.4	-14.6	-11.7	-10.7	-8.7	-9.0
Financement	7.5	8.6	12.2	7.4	14.6	11.7	10.7	8.7	9.0
Privatisations/cessions d'actifs	...	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Financement extérieur	12.3	9.7	10.3	7.6	12.1	10.7	10.5	10.1	9.9
Aide	47.1	7.2	8.2	6.3	9.3	7.5	7.4	7.1	7.0
Soutien budgétaire	1.0	1.4	3.4	1.7	3.6	1.8	1.7	1.4	1.3
Financement de projets	5.0	5.8	4.9	4.6	5.7	5.7	5.7	5.7	5.7
Assistance au titre de l'initiative PPTE
Assistance au titre de l'IADM ¹	41.1	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Prêts	3.1	2.6	2.4	1.5	3.0	3.3	3.3	3.2	3.2
<i>dont</i> : financement budgétaire	1.0	1.1	0.3	0.0	0.2	0.8	0.7	0.6	0.6
Amortissement	-38.1	-0.3	-0.4	-0.4	-0.3	-0.3	-0.4	-0.4	-0.3
Allègement de la dette (dont en négociation)	0.2	0.2	0.2	0.1	0.2	0.2	0.2	0.1	0.0
Financement intérieur	-4.8	-1.1	1.9	-0.2	2.4	1.0	0.2	-1.4	-0.9
Secteur bancaire	-4.3	-1.6	1.9	-0.2	2.4	1.0	0.2	-1.4	-0.9
<i>dont</i> : FMI	-3.2	0.3	0.2	0.2	0.2	0.2	0.0	-0.1	-0.1
Secteur non bancaire	-0.4	0.5	0.0	0.1	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0

Sources: autorités nigériennes ; estimations et prévisions des services du FMI.

1 Opération sur le stock de la dette au titre de l'IADM, y compris l'annulation de la dette traitée dans le cadre de l'initiative PPTE, sur la base des engagements.

Tableau 3. Niger -- Situation monétaire , 2006-2013

	2006	2007	2008			2009	2010	2011	2012
			RP/08/211	Août	Pr. rev.		Projections		
(En milliards de francs CFA ; en fin de période)									
Avoirs extérieurs nets	162.5	231.8	219.0	312.1	301.3	284.1	268.1	265.7	346.4
BCEAO	168.4	240.7	255.0	340.7	337.3	322.0	308.1	307.7	390.3
Banques commerciales	-5.8	-9.0	-36.0	-28.6	-36.0	-38.0	-40.0	-42.0	-44.0
Avoirs intérieurs nets	126.5	123.9	193.2	60.7	140.0	239.9	319.7	385.8	412.7
Crédit intérieur	151.7	141.6	210.8	86.7	157.7	257.5	337.3	403.5	430.4
Créances nettes sur l'Etat	-7.9	-50.4	-5.5	-169.7	-56.0	4.8	32.8	38.5	-7.8
BCEAO	0.6	-31.2	12.8	-146.5	-34.7	20.9	48.7	54.1	7.3
<i>dont</i> : avances statutaires	35.2	33.7	30.5	33.3	30.5	27.3	24.1	20.9	17.7
Emprunts au FMI	13.8	19.6	24.6	22.5	24.9	29.7	34.4	34.6	31.6
Banques commerciales	-10.4	-20.6	-23.2	-25.1	-23.2	-18.4	-18.4	-18.4	-18.4
Autres	1.8	1.4	5.0	1.9	1.9	2.3	2.6	2.8	3.3
Crédits à l'économie	159.6	191.9	216.3	256.4	213.7	252.8	304.5	365.0	438.2
Autres postes, en net	-25.2	-17.6	-17.6	-26.0	-17.6	-17.6	-17.6	-17.6	-17.6
Masse monétaire	289.1	355.7	412.2	372.9	441.3	523.9	587.8	651.5	759.1
Billets en circulation	132.9	132.8	149.1	132.0	156.1	175.7	193.3	211.6	238.1
Dépôts privés aux CCP	1.8	1.4	5.0	1.9	1.9	2.3	2.6	2.8	3.3
Dépôts bancaires	154.4	221.5	258.1	239.0	283.3	346.0	392.0	437.1	517.8
(variation annuelle en % de la masse monétaire en début de période, sauf indication contraire)									
Avoirs extérieurs nets	33.6	23.9	-3.6	22.6	19.6	-3.9	-3.0	-0.4	12.4
BCEAO	40.7	25.0	4.0	28.1	27.1	-3.5	-2.7	-0.1	12.7
Banques commerciales	-7.1	-1.1	-7.5	-5.5	-7.6	-0.5	-0.4	-0.3	-0.3
Avoirs intérieurs nets	-17.3	-0.9	18.5	-17.8	4.5	22.6	15.2	11.3	4.1
Crédit intérieur	-16.1	-3.5	18.5	-15.4	4.5	22.6	15.2	11.3	4.1
Créances nettes sur l'Etat	-31.6	-14.7	11.7	-33.5	-1.6	13.8	5.4	1.0	-7.1
BCEAO	-30.0	-11.0	12.2	-32.4	-1.0	12.6	5.3	0.9	-7.2
<i>dont</i> : avances statutaires	1.3	-0.5	-0.9	-0.1	-0.9	-0.7	-0.6	-0.5	-0.5
Banques commerciales	-1.3	-3.5	-0.7	0.8	-0.8	1.1	0.0	0.0	0.0
Autres	-0.3	-0.1	0.2	-1.3	0.2	0.1	0.1	0.0	0.1
Crédits à l'économie	15.4	11.2	6.8	18.1	6.1	8.9	9.9	10.3	11.2
Autres postes, en net	-1.2	2.6	0.0	-2.4	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Masse monétaire	16.2	23.0	14.9	4.8	24.1	18.7	12.2	10.8	16.5
<i>Pour mémoire:</i>									
Vitesse de circulation de la monnaie (en %)	6.6	5.7	5.4	5.5	5.3	4.8	4.6	4.4	4.4
Crédits à l'économie (variation en %)	31.7	20.2	12.7	33.6	11.3	18.3	20.5	19.9	20.1

Sources: BCEAO ; estimations et projections des services du Fonds.

Tableau 4. Niger -- Balance des paiements, 2006-2013

	2006	2007	2008		2009	2010	2011	2012	2013
		Est.	RP/08/211	Proj.	Progr.		Projections		
	(en milliards de francs CFA, sauf indication contraire)								
Solde des transactions courantes	-156.2	-181.1	-211.9	-230.2	-564.8	-822.7	-587.7	-364.6	-313.6
Balance des biens et des services	-241.6	-267.7	-325.5	-330.0	-726.8	-947.9	-719.2	-500.5	-463.9
Balance commerciale	-117.8	-107.0	-108.3	-147.7	-448.4	-576.0	-403.8	-25.2	105.4
Exportations, f.à b.	273.5	341.0	414.1	393.1	418.5	470.2	490.4	745.9	936.9
Uranium	79.6	143.1	178.3	178.2	192.2	229.9	234.5	258.0	430.5
Bétail	35.5	36.7	35.2	37.8	39.1	42.2	44.5	46.5	48.8
Or	24.3	25.5	52.1	26.0	25.2	25.7	26.3	27.2	24.1
Autres exportations	134.1	135.7	148.5	151.1	162.0	172.4	185.1	414.2	433.5
Importations, f.à b.	391.3	448.0	522.4	540.8	866.8	1046.2	894.2	771.1	831.5
dont : produits alimentaires	87.8	73.8	94.5	94.7	85.2	92.5	98.0	99.3	103.1
produits pétroliers	43.7	63.3	79.5	82.7	90.0	116.1	105.3	57.9	65.8
biens d'investissement	135.8	159.8	210.8	193.8	503.4	642.9	482.6	343.0	346.2
Services et revenus (nets)	-123.8	-160.7	-217.3	-182.2	-278.5	-371.9	-315.4	-475.3	-569.4
Services (nets)	-124.4	-144.1	-165.7	-172.6	-269.5	-322.3	-277.0	-301.0	-318.5
Revenus (nets)	0.6	-16.6	-51.6	-9.7	-9.0	-49.6	-38.4	-174.2	-250.9
dont : intérêts de la dette extérieure publique	-3.7	-4.4	-3.9	-4.5	-4.9	-6.3	-7.2	-8.2	-9.3
Transferts courants sans contrepartie (nets)	85.4	86.6	113.6	99.8	162.0	125.2	131.5	135.8	150.4
Privés (nets)	41.6	42.8	27.1	43.5	52.4	56.3	60.4	64.0	74.8
Publics (nets)	43.9	43.8	86.5	56.3	109.6	68.9	71.2	71.8	75.6
dont : aide budgétaire	18.6	27.5	74.8	38.9	89.7	47.5	48.2	47.5	47.2
Compte de capital et d'opérations financières	254.4	253.6	226.2	326.7	549.6	808.8	587.2	447.3	354.7
Compte de capital	887.7	153.6	114.2	114.5	151.7	162.7	172.6	200.6	214.9
Transferts de capitaux privés	3.0	7.2	2.0	7.3	8.4	9.0	9.6	10.2	11.9
Aide à des projets	75.5	119.0	107.2	107.2	143.3	153.7	162.9	190.3	202.9
Acquisition/cession d'actifs non financiers non produits	30.4	27.4	5.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Annulation de la dette ¹	778.8	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Compte d'opérations financières	-623.9	100.1	112.0	212.2	397.9	646.1	414.7	246.7	139.9
Investissements directs	26.9	61.0	65.8	188.3	333.6	568.4	335.4	157.4	43.5
Investissements de portefeuille	-2.0	4.9	2.0	1.8	2.0	2.0	2.0	2.0	2.0
Autres investissements	-648.8	34.2	44.1	22.1	62.3	75.8	77.3	87.3	94.4
Secteur public (net)	-665.8	47.1	42.6	26.8	67.3	81.1	83.0	94.0	101.4
Décaissements	59.3	53.1	52.4	35.0	76.0	89.8	93.1	106.3	113.8
Prêts à destination budgétaire	19.8	23.0	6.0	0.0	6.0	21.5	20.7	20.0	20.0
Financement de projets	39.5	30.1	46.4	35.0	70.0	68.3	72.4	86.3	93.8
Amortissement	725.1	6.1	9.8	8.2	8.7	8.7	10.1	12.3	12.4
Autres (en net)	17.0	-12.9	1.5	-4.7	-5.0	-5.4	-5.7	-6.6	-7.1
Erreurs et omissions	-9.4	-3.6	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Solde global	98.2	69.0	14.2	96.5	-15.2	-13.9	-0.4	82.7	41.2
Financement	-98.2	-69.0	-14.2	-96.5	15.2	13.9	0.4	-82.7	-41.2
Avoirs extérieurs nets (BCEAO)	-101.2	-72.4	-14.2	-96.5	15.2	13.9	0.4	-82.7	-41.2
dont : recours aux crédits du FMI (net)	-56.4	5.7	5.0	5.3	4.8	4.7	0.3	-2.9	-3.6
Rééchelonnements obtenus	3.0	3.4	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Variation des arriérés	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
	(en % du PIB, sauf indication contraire)								
<i>Pour mémoire:</i>									
Solde des transactions courantes									
Dont aide officielle (en % du PIB)	-8.2	-8.9	-9.6	-9.9	-22.5	-30.6	-20.6	-10.9	-8.8
A l'exclusion de l'aide officielle (en % du PIB)	-10.5	-11.1	-13.5	-12.3	-26.9	-33.2	-23.1	-13.1	-11.0
Avoirs extérieurs nets de la BCEAO (en mois d'importations)	3.6	4.5	4.1	5.3	3.2	2.6	3.0	4.1	4.2
PIB (en milliards de francs CFA)	1906.4	2034.8	2206.6	2333.1	2507.6	2689.0	2850.8	3330.8	3550.9
Prix du pétrole (USD par baril)	64.3	71.1	95.5	99.8	68.0	75.0	79.3	82.0	83.0
VAN de la dette extérieure (en % des exportations)	62.6	60.4	64.7	47.9	57.4	59.6	65.2	49.9	45.5
Taux de change (francs CFA pour 1 USD, en moyenne annuelle)	522.4	478.6

Sources : autorités nigériennes ; estimations et projections des services du Fonds.

¹ Opération sur le stock de la dette au titre de l'IADM, y compris l'annulation de la dette traitée dans le cadre de l'initiative PPTE.

Tableau 5. Niger : Objectifs du Millénaire pour le développement, 1990-2007 1/

	1990	1995	2000	2007
Premier objectif: Eradiquer l'extrême pauvreté et la faim				
Rapport emploi/population âgée de 15 ans et plus (en %)	78	79	79	79
Rapport emploi/population âgée de 15 à 24 ans (en %)	68	70	70	71
Part des 20% les plus bas dans le total des revenus	7.5	2.6
Prévalence de la malnutrition, poids/âge (en % des moins de 5 ans)	41.0	..	43.6	39.9
Pourcentage de la population en dessous du seuil de pauvreté	..	63.0
Prévalence de la sous-alimentation (en % de la population)	41	42
Emploi vulnérable (en % de l'emploi total)
Deuxième objectif: réaliser l'instruction primaire universelle				
Taux d'alphabétisation des femmes jeunes (en % des 15 à 24 ans)	23
Taux d'alphabétisation des hommes jeunes (en % des 15 à 24 ans)	52
Poursuite des études jusqu'au dernier niveau du primaire (en % d'une cohorte)	69	53
Taux d'achèvement des études primaires (en % du groupe d'âge)	15	13	18	33
Taux brut de scolarisation primaire (en %)	37	62
Troisième objectif: Promouvoir l'égalité des sexes et l'émancipation des femmes				
Proportion de femmes dans les élus au Parlement national (en %)	5	..	1	12
Rapport filles/garçons dans l'enseignement supérieur	29
Rapport filles/garçons dans l'enseignement primaire	61	..	69	73
Rapport filles/garçons dans l'enseignement secondaire	37	..	61	63
Taux d'alphabétisation des femmes de 15 à 24 ans par rapport à celui des hommes	44
Pourcentage de femmes employées dans le secteur non agricole	11.0
Quatrième objectif: Réduire la mortalité infantile				
Vaccination contre la rougeole (en % des enfants de 12 à 23 mois)	25	40	34	47
Taux de mortalité infantile (pour 1 000 naissances en vie)	191	176	159	81
Taux de mortalité des moins de 5 ans (pour 1 000)	320	295	270	196
Cinquième objectif: Améliorer la santé maternelle				
Taux de fécondité des adolescentes (nombre de naissances pour 1 000 femmes de 15 à 19 ans)	..	229	224	201
Proportion d'accouchements assistés par un personnel médical qualifié (en % of total)	15	..	16	18
Prévalence de la contraception (en % des femmes de 15 à 49 ans)	4	..	14	11
Taux de mortalité maternelle (estimation modélisée pour 100 000 naissances en vie)	648
Femmes enceintes recevant des soins prénatals (en %)	30	..	41	46
Besoin de contraception non satisfait (en % des femmes mariées de 15 à 49 ans)	19	..	17	16
Sixième objectif: Combattre le VIH/SIDA, le paludisme et d'autres maladies				
Enfants recevant des médicaments antipaludisme (en % des moins de 5 ans contaminés)	48	33
Utilisation de préservatifs par les femmes âgées de 15 à 24 ans (en %)
Utilisation de préservatifs par les hommes âgés de 15 à 24 ans (en %)
Incidence de la tuberculose (pour 100 000 habitants)	124	137	153	174
Prévalence du VIH parmi les femmes (en % des 15 à 24 ans)	0.5
Prévalence du VIH dans la population totale (en % des 15 à 49 ans)	0.7	0.8
Cas de tuberculose détectés avec traitement de courte durée sous surveillance directe (en %)	..	31	40	49
Septième objectif: Assurer un environnement durable				
Consommation annuelle d'eau (en % des ressources intérieures)	62.3	..
Emissions de CO2 (en kg par USD de PIB calculé selon PPA)	0.3	0.3	0.2	..
Emissions de CO2 (en tonnes métriques par habitant)	0.1	0.1	0.1	..
Zones forestières (en % de la superficie)	2	..	1	1
Accès à des équipements sanitaires améliorés (en % de la population)	3	5	5	7
Accès à une source d'eau de bonne qualité (en % de la population)	68.7
Zones marines protégées (en % de la superficie)
Zones protégées totales (en % de la superficie)
Huitième objectif: Participer à un partenariat mondial pour le développement				
Montant de l'aide par habitant (en USD courants)	50	29	19	29
Service de la dette (DPG et FMI seulement en % des export. de B. et S., envois de fonds excl.)	6.6	7.8	7.9	2.3
Utilisateurs d'Internet (pour 100 habitants)	0.0	0.0	0.0	0.3
Utilisateurs de téléphonie mobile (pour 100 habitants)	0.0	0.0	0.0	6.3
Nombre de lignes téléphoniques (pour 100 habitants)	0.1	0.1	0.2	0.2
Autres				
Taux de fécondité (nombre de naissances par femme)	7.9	7.7	7.5	7.0
RNB par habitant, méthode Atlas (en USD courants)	300	190	170	280
RNB par habitant, méthode Atlas (en milliards USD courants)	2.4	1.8	1.9	4.0
Formation brute de capital (en % du PIB)	8.1	7.3	11.4	23.1
Espérance de vie à la naissance (en années)	47	50	53	56
Taux d'alphabétisation des adultes (en % des personnes âgées de 15 ans ou plus)	29
Population totale (en millions)	7.8	9.3	11.1	14.2
Echanges extérieurs (en % du PIB)	37.0	41.5	43.5	40.1

Sources: Banque mondiale, Indicateurs du développement dans le monde (2008) et autorités nigériennes.

1/ Les chiffres en italique se réfèrent à des périodes autres que celles qui sont indiquées.

Tableau 6. Niger: Calendrier prévisionnel de décaissement
du nouvel accord conclu au titre de l'accord FRPC, 2008–11

Montant (en millions de DTS)	Date de disponibilité	Conditions nécessaires pour le décaissement ¹	Date de décaissement
3,29	2 juin 2008	Approbation par le Conseil d'administration de l'accord triennal au titre de la FRPC.	18 juin 2008
3,29	30 septembre 2008	Observation des critères de réalisation quantitatifs au 30 juin 2008 et continus et du critère de réalisation structurel à fin septembre, et achèvement de la première revue de l'accord.	
3,29	31 mars 2009	Observation des critères de réalisation quantitatifs au 31 décembre 2008 et continus et du critère de réalisation structurel à fin novembre 2008, et achèvement de la deuxième revue de l'accord.	
3,29	30 septembre 2009	Observation des critères de réalisation quantitatifs au 30 juin 2009 et continus, et achèvement de la troisième revue au titre de l'accord.	
3,29	31 mars 2010	Observation des critères de réalisation quantitatifs au 31 décembre 2009 et continus et des critères de réalisation structurels à fin décembre 2009 et achèvement de la quatrième revue au titre de l'accord.	
3,29	30 septembre 2010	Observation des critères de réalisation au 30 juin 2010 et continus, et achèvement de la cinquième revue au titre de l'accord.	
3,29	31 mars 2011	Observation des critères de réalisation au 31 décembre 2010 et continus, et achèvement de la sixième revue au titre de l'accord.	

Source : FMI.

¹ Outre les conditions généralement applicables au titre de l'accord FRPC.

APPENDIX—LETTER OF INTENT

Niamey, le 3 décembre 2008

M. Dominique Strauss-Kahn
Directeur Général
Fonds Monétaire International
Washington, D.C 20431

Monsieur le Directeur Général,

1. Le Gouvernement continue de mettre en œuvre les politiques et les réformes envisagées dans le programme appuyé par la Facilité pour la Réduction de la Pauvreté et de la Croissance (FRPC) qui a été approuvé à fin mai 2008. Jusqu'à fin octobre 2008 tous les critères de réalisation quantitatifs et structurels ont été observés, sauf deux; le critère quantitatif sur la réduction des arriérés intérieurs à fin juin 2008 pour lequel, ayant déjà pris des mesures correctives, je sollicite une dérogation ; et le critère structurel concernant l'adoption avant fin septembre des modalités de remboursement des dépôts gelés de l'ex-ONPE ; ces modalités ayant été fixées au début décembre 2008, je sollicite également une dérogation pour ce critère.
2. Concernant les repères structurels, l'adoption du cadre des dépenses à moyen terme pour l'équipement et le transport, prévu pour fin novembre 2008, a été reprogrammé pour fin juin 2009, étant donné le besoin d'assistance technique dans ce domaine.
3. L'activité économique au cours de 2008 a été favorable, et la croissance du PIB en 2008 devrait être soutenue par une excellente récolte et par l'activité dans les secteurs miniers, des télécommunications et du bâtiment. Les prix à la consommation ont continué à monter jusqu'à fin juillet 2008, avec une forte flambée des prix des denrées alimentaires, mais se sont stabilisés par la suite. Le gouvernement a fait des efforts importants pour soutenir les couches plus vulnérables, avec des distributions gratuites de produits alimentaires, des ventes à prix modérés, et des programmes nutritionnels effectués par le dispositif de sécurité alimentaire, qui bénéficie de l'appui des bailleurs de fonds.
4. Au cours des premiers neuf mois de 2008, les dépenses budgétaires de base, excluant les investissements financés par l'extérieur, sont restées en dessous des objectifs du programme, tandis que les recettes ont dépassé fortement les prévisions, grâce entre autres à une recette exceptionnelle relative à la conclusion d'une convention pétrolière. Aussi le déficit budgétaire et le financement intérieur ont-ils été plus faibles que prévu au programme.
5. Le Gouvernement du Niger sollicite l'achèvement de la première revue du programme appuyé par la FRPC. Le programme pour la dernière partie de 2008 et pour 2009 vise à renforcer l'efficacité des dépenses publiques, la mobilisation des ressources internes, le

renforcement du système financier et du climat des affaires. Ce programme, dont les lignes principales sont présentées dans le Mémoire de Politiques Économiques et Financières ci-joint, est aligné sur les objectifs de la Stratégie de Développement accéléré et de Réduction de la Pauvreté pour 2008-12 qui a été adoptée en octobre 2007.

6. Comme par le passé, le Gouvernement consent à la publication par le Fonds Monétaire International de la présente lettre d'intention, du Mémoire de Politiques Économiques et Financières, du Protocole d'accord technique et du rapport des services du FMI. Le gouvernement estime que les politiques énoncées dans le Mémoire ci-joint sont propres à assurer la réalisation des objectifs de son programme et il prendra toute autre mesure nécessaire à cette fin. Le Niger consultera le FMI sur l'adoption de telles mesures et avant toute modification des politiques indiquées dans le Mémoire, conformément aux politiques du FMI au sujet de ces consultations.

Veillez agréer, Monsieur le Directeur Général, l'expression de ma haute considération.

/s/

Ali Mahaman Lamine Zeine

Ministre de l'Économie et des Finances

Pièces jointes :

Mémoire de politiques économiques et financières

Protocole d'accord technique

Mémorandum des politiques économiques et financières du Gouvernement du Niger pour 2008-09

I. CADRE MACROÉCONOMIQUE POUR 2008 ET 2009

1. L'évolution économique des neuf premiers mois de l'année 2008 a été caractérisée par une flambée des prix des produits alimentaires jusqu'en août, reflétant le fort accroissement des prix internationaux depuis les derniers mois de 2007. Toutefois, à partir d'août 2008 les prix des céréales et d'autres produits alimentaires ont commencé à baisser, puisque la récolte s'annonce bonne, grâce à une pluviométrie très favorable. En glissement annuel en août l'inflation sur la base de l'indice des prix à la consommation a atteint 15 %, mais entre juillet et août l'indice a légèrement baissé. Sur les marchés intérieurs, les prix des céréales ont commencé à baisser en août et septembre. Pour atténuer la hausse des prix, le gouvernement a pris en mars et en juin des mesures d'allègement fiscal sur des produits alimentaires sensibles. Ainsi, en mars la TVA et les droits de douane sur le riz ont été suspendus; en juin la suspension des droits de douane a été étendue au lait, les accises sur l'huile alimentaire ont aussi été suspendues et la valeur de référence pour la fiscalité douanière sur le sucre et la farine de blé ont été réduits de 17%. Toutefois, l'impact de ces mesures sur le niveau des prix a été décevant. De ce fait, en août le gouvernement a décidé d'effectuer des importations directes de riz et de sucre vendu à prix modérés dans les régions à travers les structures de l'OPVN, (3 000 tonnes de chaque produit) ; ceci s'ajoute aux interventions du dispositif national de sécurité alimentaire en utilisant le stock stratégique: ventes à prix modéré en juin-juillet (15 000 tonnes de céréales) et distributions gratuites ciblées pour environ 14 000 tonnes. Ces interventions ont permis de mettre fin à mi septembre à la suspension des droits et taxes à l'importation. Compte tenu de la bonne récolte attendue, l'indice des prix pourrait fléchir d'environ 3 % entre le mois d'août et la fin de l'année, ramenant en fin d'année l'inflation en glissement annuel à environ 8,5 %. Le déflateur du PIB pourrait augmenter entre 2007 et 2008 de 8,3 %. Pour 2009, on s'attend à un accroissement de l'indice de la consommation en moyenne annuelle de 2,5 % et du déflateur du PIB de 2,2 %.

2. La croissance du PIB à prix constants en 2008 devrait atteindre sur la base des dernières estimations 5,9 % contre 3,3 % en 2007, grâce à une augmentation de la valeur ajoutée au niveau de l'agriculture de 11,6 %, une forte croissance des BTP, et une bonne performance de l'industrie et des services. Par contre, le niveau de la production minière devrait rester stable. Le taux d'investissement sur le PIB devrait rester à un niveau élevé, d'environ 26,3 %, du fait des investissements importants dans le secteur des télécommunications, de l'énergie et des mines.

3. En 2009, la croissance du PIB pourrait atteindre 4,5 %; les investissements devraient être soutenus par une série d'initiatives importantes dans les secteurs agricoles, miniers, routiers et énergétiques. Elles incluent le début des travaux de construction du barrage de Kandadji, la réhabilitation et le développement des systèmes d'irrigation, l'exploitation d'une

nouvelle mine de charbon à Tahoua et la construction connexe d'une centrale électrique, le démarrage des investissements pour la mise en exploitation de la mine d'uranium d'Imourarem et du gisement de pétrole d'Agadem, des explorations additionnelles à Agadem, et les travaux pour une raffinerie de pétrole et un pipeline d'environ 580 kilomètres reliant le gisement à la raffinerie.

4. Le déficit de la balance des paiements courant devrait s'accroître en 2008 et atteindre 11 % du PIB (9,1 % en 2007) en dépit d'une augmentation des exportations d'uranium d'environ 25 %, à la suite de la révision à la hausse du prix d'exportation, qui compense largement une baisse des volumes. Les exportations des produits agricoles sont aussi en forte augmentation, grâce à une très bonne récolte. Les importations en valeur devraient s'accroître d'environ 21 %, du fait de la forte hausse des prix des hydrocarbures et du riz sur une bonne partie de l'année, et de l'accroissement important des biens d'équipement en ligne avec la croissance des investissements privés et publics. L'augmentation escomptée des investissements directs et des financements publics aux projets devrait permettre un léger accroissement des avoirs extérieurs nets de la banque centrale.

5. En 2009, le déficit de la balance des paiements courants augmenterait à 24 % du PIB, du fait de la forte hausse des importations liées à la mise en œuvre des investissements dans les secteurs miniers, le pétrole, les télécommunications, l'énergie et les services. En même temps on s'attend à une reprise des quantités d'uranium et d'or exportés. Le déficit courant sera largement financé par les flux d'investissements directs privés estimés à environ 13 % du PIB.

6. Le stock national de sécurité des céréales, actuellement de 12 000 tonnes après les ventes de ces derniers mois, sera porté à 50 000 tonnes d'ici mars 2009, à travers des opérations d'achat financées par les crédits budgétaires prévus pour 2007 et 2008 (CFAF 2,2 milliards) mais non encore décaissés, et les concours des bailleurs. Le dispositif national de gestion et prévention de crises alimentaires, constitué notamment de l'OPVN, de la CCA et du SAP, continuera à jouer un rôle essentiel dans la lutte contre l'insécurité alimentaire, avec le concours des donateurs et les organismes internationaux, à travers le programme nutritionnel, les distributions gratuites ciblées, le programme argent contre travail, et la création des banques céréalières. Pour que ce rôle puisse être accompli efficacement, le soutien continu des donateurs est nécessaire, conjointement avec des apports du budget national. Le décaissement de crédits budgétaires pour 2,2 milliards de FCFA en faveur du dispositif national de sécurité alimentaire sera effectué en décembre 2008.

II. LA MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME ET LES PERSPECTIVES BUDGÉTAIRES POUR LE RESTE DE L'ANNÉE 2008

7. Au cours des neuf premiers mois de 2008, la mise en œuvre du programme a été satisfaisante bien que deux critères de réalisation n'aient pas été observés à temps, mais les mesures correctives ont été adoptées rapidement. Ainsi, à fin juin 2008 la réduction des arriérés intérieurs a été de 5, 8 milliards contre un montant de 7 milliards programmé, mais des réductions ultérieures ont été effectuées en juillet (2,9 milliards). Les autres critères de réalisation quantitatifs et les indicateurs pour fin juin ont tous été observés. Des actions sont en cours pour que l'objectif de 15 milliards de FCFA de réduction d'arriérés à la fin de

l'année soit atteint. La programmation de cette réduction a été déjà complétée ; elle inclut notamment l'apurement entier des restes-à-payer du Trésor datant de 2004 à 2006, le remboursement des arriérés aux fournisseurs privés, des remboursements additionnels des arriérés des ambassades et envers les organismes internationaux. Le critère de réalisation concernant la définition des modalités de remboursement des dépôts gelés de l'ex-ONPE n'a pas été observé, mais le texte réglementaire a été adopté en début décembre.

8. Au cours des neuf premiers mois de l'année, les recettes ont largement dépassé l'objectif du programme, du fait surtout de la réception à fin juin d'un bonus de signature pour un contrat de partage de production pétrolière (123,4 milliards de FCFA, équivalent à 5,5 % du PIB). L'objectif de recettes pour fin juin a été atteint même si l'on ne tenait pas compte de ces recettes exceptionnelles. Du côté des dépenses, au cours des six premiers mois, elles sont restées en dessous des prévisions.

9. Le collectif budgétaire approuvé à fin mai a été en ligne avec les prévisions du programme. Ce collectif alloue la plus grande partie des recettes exceptionnelles à des dépenses prioritaires. Ces recettes proviennent de la vente d'actif miniers et d'une licence télécom (respectivement 12 milliards et 32 milliards de FCFA) reçues à fin 2007 et non pris en compte dans le budget initial pour 2008, des dividendes exceptionnels des entreprises d'uranium encaissés en début 2008 (15 milliards de FCFA), de la révision à la hausse de recettes fiscales sur les mêmes entreprises, et des aides budgétaires de l'UEMOA et la BCEAO pour un total de 76 milliards de FCFA (3,7 % du PIB). Le collectif budgétaire a également pris en compte la moins value des recettes due à la suspension des droits et taxes sur les riz et le lait, l'accise sur les huiles et la réduction de la base taxable sur le sucre et la farine, estimée à 11,3 milliards de FCFA.

10. Pour toute l'année 2008, on prévoit des recettes fiscales de 256 milliards de FCFA (11 % du PIB) contre 260 milliards au programme (y compris les recettes pour compte des collectivités locales et des institutions communautaires), et des recettes non fiscales de 25,6 milliards de FCFA, hors le bonus de signature exceptionnel, contre 26,5 milliards au programme. La moins value des recettes fiscales est liée surtout aux exonérations sur les produits alimentaires, qui a été prolongée au delà des trois mois initialement prévus. Celle sur les recettes non fiscales est due aux dividendes qui ont été plus faibles que prévus sur une société minière.

11. Quant aux dépenses, celles sur financement intérieur devraient rester en ligne avec les prévisions du programme, à l'exception d'une prise de participation de l'Etat dans la nouvelle société de raffinage de pétrole dont la constitution est prévue d'ici la fin de l'année (19 milliards de francs CFA) et d'un transfert supplémentaire à l'OPVN d'un montant de 11 milliards (financé par le bonus de signature) pour des interventions d'achat de niébé, après la bonne campagne en vue de profiter de la haute conjoncture du produit sur le marché international. Le reste du bonus sera utilisé au cours de 2009 selon les indications du budget 2009. En 2008, le solde budgétaire de base, qui exclut les investissements financés sur ressources extérieures, devrait atteindre un déficit de 0,6 % du PIB. Les investissements à financement extérieur devraient être légèrement inférieurs aux prévisions initiales (142 milliards de FCFA contre 154 milliards prévus).

12. Les concours extérieurs budgétaires devraient atteindre en 2008 le montant de 38,9 milliards de FCFA, contre 80,8 milliards au programme initial. La moins value est due au délai dans la finalisation d'un nouveau programme avec la BAD, des décaissements inférieurs aux prévisions au titre de l'appui de l'Union Européenne et du retard dans le décaissement de l'appui budgétaire de la Banque Mondiale et de la France pour 2008. L'année sera caractérisée par un fort accroissement des dépôts de l'État à la banque centrale, du fait du bonus de signature. Des discussions seront menées avec la banque centrale pour le réaménagement des deux conventions de consolidation de l'avance de trésorerie de juillet 2006.

13. S'agissant du renforcement de la gestion des finances publiques, les progrès les plus importants en 2008 concernent l'établissement de la salle pilote, qui doit accélérer les procédures d'engagement des dépenses de tous les ministères; le renforcement de la direction générale de contrôle des marchés publics avec l'accroissement de ses effectifs; le contrôle accru sur les flux d'importations aux ports et l'encaissement de recettes portuaires accrues. Au niveau des douanes, l'interconnexion entre bureaux frontaliers et bureaux régionaux est en cours, grâce à un important appui de l'Union Européenne, ce qui permettra un meilleur suivi des importations. Il est toutefois nécessaire de renforcer les moyens humains et matériels de la direction générale des douanes (DGD) et de la direction générale des impôts (DGI) (recrutements, formation, véhicules, locaux) avec des crédits budgétaires adéquates. A cette fin, la loi des finances 2009 alloue à ces directions des moyens supplémentaires.

14. Les données sur l'exécution budgétaire pour 2008, y compris celles de la liste unifiée des dépenses prioritaires et du Programme Spécial du Président seront publiées avant fin mars 2009 sur un site web ou une publication du Gouvernement pour permettre une meilleure transparence dans la gestion des dépenses (repère structurel). Les comptes de gestion de 2006 ont été examinés par la Cour des Comptes et la loi de règlement 2006 a été adoptée par l'Assemblée Nationale.

15. La réforme du système financier a été poursuivie avec le début des opérations du Crédit du Niger privatisé, qui a comme vocation de fournir du crédit au logement, l'entrée en fonction de l'Agence de Régulation de la Microfinance, la réhabilitation de certains réseaux de microfinance. S'agissant de Finaposte, la mobilisation du capital de 5 milliards de FCFA sera complétée sous peu et l'agrément comme établissement bancaire sera sollicité rapidement auprès de la Commission Bancaire. Le gouvernement a défini en début décembre 2008 les modalités du dégel des dépôts d'épargne de l'ex ONPE qui s'élèvent à 4,8 milliards de FCFA.

16. L'expansion du crédit à l'économie est restée soutenue au cours des six premiers mois de l'année (20 % d'augmentation), grâce à la demande de crédit surtout des secteurs miniers et de télécommunication ; l'expansion de la masse monétaire a été de 3 %. Sur toute l'année, on prévoit une croissance du crédit à l'économie de 11 % et de la masse monétaire de 24 %. Les avoirs extérieurs de la banque centrale ont augmenté fortement dans le premier semestre, en reflétant la réception du bonus de signature en juin; sur toute l'année, ils pourraient augmenter de 100 milliards de FCFA.

III. LE PROGRAMME POUR 2009

A. Le budget pour 2009 et les réformes des finances publiques

17. Le budget pour 2009 a comme principal objectif celui de soutenir la SDRP 2008-2012 et d'utiliser les ressources du bonus de signature encaissées en 2008 pour renforcer les secteurs prioritaires. La préparation du budget 2009 a été renforcée grâce à une collaboration accrue avec le secrétariat permanent de la SDRP et l'exploitation des plans d'actions des secteurs prioritaires. Compte tenu de l'utilisation du bonus, le déficit budgétaire de base devrait atteindre 134 milliards de FCFA (5,4 % du PIB). Les recettes totales, qui devraient atteindre 284 milliards de FCFA hors bonus (12,2 % du PIB) en 2008, devraient passer à 305 milliards de FCFA (12,2 % du PIB) en 2009, dont 288 milliards de recettes fiscales. Les recettes fiscales devraient passer de 11 % du PIB en 2008 à 11,6 % en 2009. Les forts taux de croissance devraient porter sur la TVA, les impôts d'enregistrement des marchés publics, et les impôts sur les bénéfices. Les recettes douanières augmenteraient d'environ 5 %.

18. Les recettes non fiscales devraient atteindre 14,1 milliards de FCFA, dont des dividendes importants de SOPAMIN, qui devrait dégager un bénéfice d'environ 14 milliards de FCFA en 2008.

19. Le total des dépenses intérieures, hors investissements financés sur ressources extérieures, est provisoirement établi à 438 milliards de FCFA (17,6% du PIB), contre 422 milliards en 2008 (18,1% du PIB), avec des dépenses courantes de 12,8 % du PIB (12,9 % en 2008), dont 0,6 % pour l'organisation des élections. L'augmentation des dépenses de personnel (8 %) reflète des recrutements dans l'éducation et la santé. Les dépenses d'investissements sur ressources intérieures, y compris les ressources PPTE, atteindraient 120 milliards de FCFA, équivalent à 4,8 % du PIB (5,2% en 2008) compte tenu d'un taux raisonnable d'exécution des crédits budgétaires. Ceci résulte d'allocations importantes pour les routes et pistes rurales, l'irrigation, le barrage de Kandadji, les équipements médicaux, et pour l'électricité, pour réduire la dépendance envers l'extérieur (10 milliards de FCFA).

20. Le montant des projets financés sur ressources extérieures devrait s'accroître sensiblement et atteindre 213 milliards de FCFA en 2009 (8,6 % du PIB) contre 142 milliards (6,1 % du PIB) attendus en 2008, du fait des déboursements prévus du Fonds Global contre le SIDA, le paludisme et la tuberculose, du Millenium Challenge Account des États-Unis, de l'accélération des programme routiers et d'aménagement agricole et la montée en puissance des travaux pour le barrage de Kandadji.

21. Les concours extérieurs budgétaires devraient atteindre en 2009 le montant de 91,7 milliards de FCFA, y compris des concours sur un nouveau programme d'appui structurel de la BAD et un déboursement de l'IDA de 40 millions de dollars initialement prévu pour décembre 2008. Sur la base de ces projections, le financement intérieur du budget devrait s'élever à 65 milliards de FCFA, pour l'essentiel représenté par l'utilisation des dépôts à la banque centrale constitués avec le bonus de signature reçu en juin 2008.

22. Les arriérés intérieurs seront réduits de 15 milliards de FCFA, sur la base d'un programme qui privilégie l'apurement des créances du secteur privé intérieur, des créanciers des ambassades, des arriérés de contributions aux Organisations Internationales Gouvernementales (OIG), des arriérés de loyer et des arriérés des investissements.

23. Des réformes importantes dans le régime fiscal auront lieu en 2009, comme prévu au programme initial, pour simplifier le système et éliminer des éléments qui pénalisent le développement du secteur privé. S'agissant du remboursement des crédits de la TVA à l'exportation, la Direction Générale des Impôts (DGI) au cours de 2009 examinera les aspects institutionnels et techniques pour évaluer l'impact du remboursement intégral. Avant fin 2009 les dispositions de l'article 34 du régime fiscal relatif au remboursement des crédits de la TVA seront reformulées afin de supprimer toute restriction au remboursement des entreprises réalisant des affaires à l'exportation, toute en prevenant le remboursement de crédit de TVA au titre de l'activité generée sur le marché intérieur (critère de réalisation à fin 2009). Le taux d'imposition des bénéfices sera réduit de 35 à 30 %, à valoir sur les bénéfices déclarés sur l'exercice 2009 et pour ceux des années suivantes, avant fin décembre 2009 (critère de réalisation). A partir du 1 janvier 2009 le précompte ISB au cordon douanier sera abaissé de 7 à 5 % pour les contribuables n'ayant pas de numéro d'identification fiscale (NIF), pour l'aligner avec les normes dans la directive de l'UEMOA.

24. Une étude sur les taux de l'IRVM (impôts sur les revenus des valeurs mobilières) sera réalisée en 2009 en vue de les uniformiser et de les adapter aux prescriptions de l'UEMOA. De même, une étude sur la taxe immobilière sera conduite en 2009 en vue de préparer sa simplification.

25. Par ailleurs, une analyse est en cours sur d'autres reformes, pour simplifier ultérieurement les impôts sur les revenus des entreprises et des particuliers. Une réflexion sur la reforme du code des investissements est en cours. Elle doit avoir comme objectif d'en éliminer les avantages fiscaux non essentiels, en même temps que le droit commun devrait éliminer les aspects pénalisants en matière de TVA sur les biens d'équipement et permettre des amortissements accélérés en substitution de l'exonération quinquennale de l'impôt sur les bénéfices. A titre transitoire, les avantages fiscaux du code des investissements devront être strictement limités dans le temps, sans prorogation, pour limiter les pertes fiscales.

26. S'agissant de la gestion des finances publiques, en 2009 les efforts se concentreront sur : (i) le renforcement du contrôle financier, avec l'accroissement du nombre des contrôleurs et leur formation ; pour accompagner le processus de décentralisation, il est envisagé de nommer un contrôleur financier par région ; (ii) le renforcement de la DGCOMP, et l'abaissement du seuil des marchés soumis à son contrôle de 300 millions à 100 millions de FCFA ; (iii) l'accélération de la remontée de l'information entre les centres de sous ordonnancement dans les régions et la direction générale du budget. L'actualisation des plans d'actions de la SDRP qui sera complétée en novembre 2008, et celle des cadres de dépenses à moyen terme (CMDT) des secteurs prioritaires, permettront de renforcer la préparation du budget pour 2010 dans un cadre à moyen terme. Ainsi, l'exposé des motifs de la Loi des Finances pour 2010 inclura une projection des principaux agrégats budgétaires en recettes et en dépenses pour la période 2010-12 (repère structurel). Une assistance technique sera sollicitée auprès du Fonds Monétaire pour appuyer la préparation d'un CDMT global. Le

CDMT du secteur de l'équipement et des transports est en cours de préparation avec l'appui de la Banque Mondiale.

B. La gestion de la dette

27. Comme envisagé au programme initial, les autorités ont renforcé les services de la Direction de la Dette avec l'assistance extérieure. Des rapports semestriels sur l'évolution récente de la dette, et l'évolution attendue dans le court terme compte tenu des conventions d'emprunt envisagées ont commencé à être établis à partir du premier octobre 2008. Les tirages sur emprunt devraient s'accélérer en 2009-2010 du fait de la mise en œuvre des conventions de prêt pour la construction du barrage de Kandadji, qui dans sa première phase consommera des crédits extérieurs pour environ 210 millions de dollars EU. Une attention particulière sera donnée aux termes de ces prêts, qui en tout état de cause ne devront pas avoir un taux de concessionnalité de moins de 35 % (critère de réalisation continu) ; toutefois les autorités s'efforceront d'obtenir des conditions de prêt impliquant un taux de concessionnalité supérieur. La Direction de la Dette est en mesure d'effectuer périodiquement l'analyse de soutenabilité de la dette. Grâce à l'évolution favorable des exportations, on s'attend que les ratios de la dette sur les prochains 20 ans restent nettement au dessus des seuils acceptés (150 % pour le ratio VAN de la dette-exportations, et 40 % pour le ratio VAN de la dette-PIB). Toutefois, ces ratios sont très sensibles aux termes des emprunts, ce qui rend nécessaire une vigilance continue sur leurs conditions.

C. Gestion des ressources pétrolières

28. Le gouvernement a conclu un contrat de partage de production pétrolière et octroyé un permis d'exploitation à l'entreprise CNPC relatif au bloc d'Agadem, et signé un accord avec la même société pour la construction d'une raffinerie de 20 000 barils par jour à Zinder et un pipeline d'environ 580 kilomètres du gisement à la raffinerie. La raffinerie et le pipeline devront être opérationnels d'ici 2012. La raffinerie sera gérée par une société dont l'État détiendra une participation de 40 %. La consommation nationale absorberait environ un tiers de la production et le reste sera destiné à l'exportation. Il est prévu qu'un contrat d'enlèvement sera signé avec la SONIDEP. La cession du pétrole à la raffinerie et la vente des produits raffinés seront faites sur une base commerciale. Le gouvernement n'offrira pas des garanties pour les emprunts que l'entreprise de raffinerie contractera pour financer l'investissement.

D. Monnaie, crédit et système financier

29. En 2009, l'expansion du crédit à l'économie devrait rester soutenue, du fait de la continuation d'importants projets d'investissement. Les avoirs extérieurs de la banque centrale pourraient baisser, après la forte augmentation en 2008, et la croissance de la masse monétaire pourrait atteindre 18 %. Le renforcement du système financier se poursuivra. Des initiatives sont en cours pour renforcer le crédit au logement, auquel se spécialise le Crédit du Niger, et le crédit à l'agriculture. S'agissant du crédit à l'agriculture, des analyses additionnelles sont nécessaires pour déterminer les options les plus efficaces pour accroître l'offre de crédit au secteur, compte tenu des difficultés que les banques agricoles ont rencontré dans les autres pays de la sous-région. Pour promouvoir le crédit au logement des

mesures seront prises pour accélérer l'émission des titres fonciers, grâce à un renforcement rapide des services du cadastre. Les réseaux de microfinance continueront à être renforcés, grâce au soutien des bailleurs de fonds et de l'État. L'Agence de Régulation de la Microfinance, de récente création, jouera un rôle important dans la supervision et consolidation du secteur.

E. Les autres réformes structurelles

30. Des efforts importants seront soutenus pour améliorer ultérieurement le climat des affaires. Le nombre de procédures et des jours nécessaires pour créer une entreprise a été considérablement réduit dans les dernières années. Toutefois, le coût pour l'établissement d'une entreprise reste élevé, à cause surtout des droits pour l'immatriculation au Registre du Commerce auprès des tribunaux ; le gouvernement s'engage à réduire ces droits avant fin juin 2009 (repère structurel).

IV. LE SUIVI DU PROGRAMME

31. Le suivi du programme se base sur des critères de réalisation quantitatifs semestriels et continus, des critères de réalisations structurels, , et des repères quantitatifs et structurels (Tableaux 1 et 2), et les critères de réalisations continus standards. La définition des critères de réalisation et des repères est présentée dans le Protocole d'Accord Technique. Les plafonds trimestriels sur le financement intérieur, net de la position envers le FMI, seront ajustés à la hausse dans le cas d'une moins-value de l'aide budgétaire extérieure (net du service de la dette extérieure) par rapport aux prévisions du programme, jusqu'à un maximum de 30 milliards de francs CFA. Nous demandons que le critère de réalisation sur le financement intérieur net du gouvernement pour fin décembre 2008 soit modifié pour refléter la réception du bonus de signature, et que le critère de réalisation relatif au remboursement des crédits de la TVA à l'exportation soit modifié et établi pour fin 2009. Les deuxième, troisième et quatrième revues du programme avec le Fonds seront conclues respectivement avant fin mai 2009, fin novembre 2009 et fin mai 2010.

Tableau 1a. Niger — Critères de réalisation quantitatifs et objectifs indicatifs, 1er janvier-31 décembre 2008

(Milliards de francs CFA)

	Fin mars			Fin juin			Fin septembre	Fin décembre	
	Objectifs indicatifs			Critères de réalisation			Objectifs indicatifs	Critères de réalisation	
	Prog.	Prog. Aj.	Est.	Prog.	Prog. Aj.	Est.	Prog.	EBS/08/56	Pgr. révisé
A. Critères de réalisation quantitatifs et objectifs indicatifs									
(valeurs cumulées depuis le 31 décembre 2007)									
Financement intérieur du budget ^{1,2}	1.4	12.4	3.6	18.1	21.5	-128.2	38.7	36.8	-9.3
Réduction des arriérés de paiements intérieurs de l'État ²	4.0	4.0	2.1	7.0	7.0	5.8	8.0	15.2	15.2
Pour mémoire:									
Appuis budgétaires extérieurs exceptionnels ⁴	13.5	...	2.5	24.5	...	21.1	33.7	70.4	29.6
Appuis budgétaires bruts	16.0	...	5.0	29.6	...	25.2	41.4	80.8	38.9
Service de la dette	2.6	...	2.5	5.2	...	4.2	7.7	10.3	9.3
B. Critères de réalisation quantitatifs continus									
Accumulation des arriérés de paiements extérieurs	0.0	...	0.0	0.0	...	0.0	0.0	0.0	0.0
Nouvelle dette extérieure contractée ou garantie par l'État à échéance de 0 à 1 an ⁵	0.0	...	0.0	0.0	...	0.0	0.0	0.0	0.0
Nouvelle dette extérieure non concessionnelle contractée ou garantie par l'État à échéance supérieure à 1 an: ⁶ élément de concessionnalité inférieur à 35%	0.0	...	0.0	0.0	...	0.0	0.0	0.0	0.0
C. Objectifs indicatifs									
(valeurs cumulées depuis le 31 décembre 2007)									
Solde budgétaire de base (base engagements, dons exclus) ⁷	-11.8	...	3.5	-42.6	...	110.3	-72.4	-101.0	-14.9
Recettes totales ⁸	83.9	...	81.7	148.8	...	280.8	214.7	281.7	407.4

Note: Les termes employés dans le présent tableau sont définis dans le PAT.

¹Critères de réalisations pour les indicateurs du programme aux rubriques A et B ci-dessus, sinon, objectifs indicatifs.²Le plafond du financement intérieur du budget sera ajusté si les montants des décaissements d'appuis budgétaires extérieurs, tels que définis à la note 4, sont inférieurs aux prévisions du programme. Si les décaissements sont inférieurs aux montants programmés, le plafond sera relevé proportionnellement, jusqu'à un maximum de 30 milliards de francs CFA.³Minimum.⁴Appuis budgétaires extérieurs (y compris allègement traditionnel de la dette et assistance PPTE, mais à l'exclusion du financement net du FMI) moins service de la dette extérieure et paiement des arriérés extérieurs.⁵À l'exclusion des crédits ordinaires à l'importation et de l'allègement de la dette.⁶À l'exclusion de l'allègement de la dette obtenu sous forme de restructuration ou de rééchelonnement.⁷Minimum, défini comme la différence entre les recettes totale, hors dons et recettes liées au règlement des dettes croisées de l'État et des entreprises, et le total des dépenses, hors dépenses d'équipement financées sur ressources extérieures.⁸Minimum, à l'exclusion: i) des recettes liées au règlement des dettes croisées de l'État et des entreprises nigériennes, ii) du produit de la privatisation des entreprises publiques inclus dans le financement.

Tableau 1b. Niger — Critères de réalisation quantitatifs et objectifs indicatifs, 1er janvier-31 décembre 2009
(Milliards de francs CFA)

	Fin mars	Fin juin	Fin septembre	Fin décembre
	Objectifs indicatifs Prog.	Critères de réalisation Prog.	Objectifs indicatifs Prog.	Critères de réalisation Prog.
A. Critères de réalisation quantitatifs et objectifs indicatifs (valeurs cumulées depuis le 31 décembre 2008)				
Financement intérieur du budget ^{1,2}	12.1	62.5	67.2	55.9
Réduction des arriérés de paiements intérieurs de l'État ³	2.0	6.0	8.0	15.0
Pour mémoire:				
Appuis budgétaires extérieurs exceptionnels ⁴	20.6	5.7	37.9	86.0
Appuis budgétaires bruts	23.0	10.5	45.2	95.7
Service de la dette	2.4	4.8	7.3	9.7
B. Critères de réalisation quantitatifs continus				
Accumulation des arriérés de paiements extérieurs	0.0	0.0	0.0	0.0
Nouvelle dette extérieure contractée ou garantie par l'État à échéance de 0 à 1 an ⁵	0.0	0.0	0.0	0.0
Nouvelle dette extérieure non concessionnelle contractée ou garantie par l'État à échéance supérieure à 1 an: ⁶ élément de concessionnalité inférieur à 35%	0.0	0.0	0.0	0.0
C. Objectifs indicatifs (valeurs cumulées depuis le 31 décembre 2008)				
Solde budgétaire de base (base engagements, dons exclus) ⁷	-30.3	-66.9	-101.0	-133.6
Recettes totales ⁸	79.3	152.3	227.8	304.8

Note: Les termes employés dans le présent tableau sont définis dans le PAT.

¹Critères de réalisations pour les indicateurs du programme aux rubriques A et B ci-dessus, sinon, objectifs indicatifs.

²Le plafond du financement intérieur du budget sera ajusté si les montants des décaissements d'appuis budgétaires extérieurs, tels que définis à la note inférieurs aux prévisions du programme. Si les décaissements sont inférieurs aux montants programmés, le plafond sera relevé proportionnellement, jusqu'à un maximum de 30 milliards de francs CFA à la fin de chaque trimestre de 2008.

³Minimum.

⁴Appuis budgétaires extérieurs (y compris allègement traditionnel de la dette et assistance PPTE, mais à l'exclusion du financement net du FMI) moins service de la dette extérieure et paiement des arriérés extérieurs.

⁵À l'exclusion des crédits ordinaires à l'importation et de l'allègement de la dette.

⁶À l'exclusion de l'allègement de la dette obtenu sous forme de restructuration ou de rééchelonnement.

⁷Minimum, défini comme la différence entre les recettes totale, hors dons et recettes liées au règlement des dettes croisées de l'État et des entreprises, et le total des dépenses, hors dépenses d'équipement financées sur ressources extérieures.

⁸ Minimum, à l'exclusion: i) des recettes liées au règlement des dettes croisées de l'État et des entreprises nigériennes, ii) du produit de la privatisation de entreprises publiques inclus dans le financement.

Tableau 2 . Critères de réalisation structurels et repères structurels pour le programme septembre 2008-décembre 2009

Mesures	Date	Etat d'exécution
Critères de réalisation structurels		
Adoption du texte réglementaire définissant les modalités de remboursement des dépôts d'épargne gelés de l'ex ONPE.	Fin septembre 2008	Pas respecté. Adopté en début décembre 2008.
Adoption d'un texte introduisant le principe et modalités de plein remboursement des crédits TVA à toute entreprise exportatrice.	Fin décembre 2008	Modifié (voir ci-dessous)
Elimination du plafond sur le remboursement des crédits de TVA à toutes les entreprises exportatrices.	Fin décembre 2009	
Réduction du taux d'imposition sur les bénéfiques de 35 à 30 pourcent, à valoir sur les bénéfiques déclarés sur l'exercice 2009 et exercices suivants.	Fin décembre 2009	
Repères structurels		
Adoption du Cadre des Dépenses à Moyen Terme pour les secteurs de l'équipement et les transports, par arrêté conjoint des ministres compétents.	Fin novembre 2008	Pas respecté. Reprogrammé pour fin juin 2009
Presentation dans la Loi de Finances pour 2009 des programmes d'investissements pour les secteurs prioritaires de la SDRP pour la période 2009-12.	Fin décembre 2008	
Établissement par le Ministère des Finances de rapports semestriels sur la dette extérieure contractée et ses termes, et sur le programme d'emprunt pour les prochains six mois et les termes prévus.	Fin décembre 2008 et chaque fin semestre successif.	
Publication des données sur l'exécution budgétaire pour 2008, y comprise celle de la liste unifiée des dépenses prioritaires et du Programme Spécial du Président.	Fin mars 2009	
Réduction des droits pour l'immatriculation d'une nouvelle entreprise au Registre du Commerce auprès du greffe des tribunaux.	Fin juin 2009	
La Loi des Finances pour 2010 inclura une projection des principaux agrégats budgétaires en recettes et en dépenses pour la période 2010-12.	Fin décembre 2009	

FONDS MONÉTAIRE INTERNATIONAL

NIGER

Protocole d'accord technique

Niamey, le 3 décembre 2008

1. Ce protocole d'accord technique définit les critères de réalisation et les objectifs indicatifs du programme du Niger au titre de la Facilité pour la réduction de la pauvreté et la croissance (FRPC) pour la période 2008-11. Les critères de réalisation et les objectifs indicatifs pour fin décembre 2008 et pour 2009 sont énoncés au Tableau 1 du mémorandum de politique économique et financière (MPEF) en date du 3 décembre 2008 ci-joint. Ce protocole d'accord technique fixe également les délais maximaux de transmission aux services du FMI des données permettant le suivi du programme.

I. DÉFINITIONS

2. Les définitions de la «dette», de «l'État», des «arriérés de paiements», et des «obligations de l'État» retenues par les besoins de ce protocole d'accord dans ce mémorandum sont les suivantes :

a) Comme spécifié au point 9 des Directives sur les critères de performance concernant la dette extérieure adoptées par le conseil d'administration du FMI le 24 août 2000, la **dette** s'entend comme une obligation directe, donc non contingente, résultant d'un accord contractuel prévoyant la mise à disposition de valeurs sous forme d'actifs (y compris monétaires) ou de services, et par lequel le débiteur s'engage à effectuer un ou plusieurs paiements sous forme d'actifs (y compris monétaires) ou de services, selon un échéancier déterminé; ces paiements libéreront le débiteur des engagements contractés en termes de principal ou d'intérêts. La dette peut prendre plusieurs formes, dont notamment : i) des prêts, c'est à dire des avances d'argent effectuées au profit du débiteur par le créancier sur la base d'un engagement du débiteur de rembourser ces fonds dans le futur (notamment dépôts, bons, titres obligataires, prêts commerciaux, crédit-acheteurs) et d'échanges temporaires d'actifs, équivalents à des prêts totalement sécurisés, au titre desquels le débiteur doit rembourser les fonds prêtés, et généralement payer un intérêt, en rachetant les actifs donnés en garantie au vendeur dans le futur (par exemple, accords de rachats ou accords officiels d'échange); ii) crédits fournisseurs, c'est à dire des contrats par lesquels le fournisseur accorde au client un paiement différé jusqu'à une date postérieure à celle de la livraison des biens ou de la réalisation du service; et iii) accords de crédit-bail, c'est à dire des accords donnant au preneur le droit d'utiliser une propriété pour des durées généralement plus courtes que la durée de vie des biens concernés mais sans transfert de propriété, dont le titre est conservé par le bailleur. Pour les besoins de cette directive, la dette est la valeur actualisée (à la création du bail) de tous les paiements anticipés du bail durant la période de l'accord à l'exception des paiements nécessaires au fonctionnement, aux réparations et à l'entretien des biens concernés. Conformément à la définition de la dette

retenue ci-dessus, les arriérés, pénalités et indemnités accordées par voie de justice suite à défaut de paiement d'une obligation contractuelle ayant le caractère de dette constituent également une dette. Le non-paiement d'une obligation qui n'est pas considérée comme une dette selon cette définition (par exemple paiement à la livraison) ne donnera pas lieu à création de dette.

b) **L'État** est l'administration centrale de la République du Niger, et n'inclut aucune subdivision politique ou entité publique ou banque centrale ayant une personnalité juridique séparée.

c) Les **arriérés de paiements extérieurs** sont des obligations échues et non éteintes. Les **arriérés de paiements intérieurs** sont constitués par (i) les arriérés identifiés à fin 1999 sur la base de l'audit effectué par le Ministère des Finances en 2005; (ii) les restes à payer au Trésor au titre des exercices budgétaires 2004, 2005 et 2006 restant dus au 31 décembre 2007.

d) Les **obligations** de l'État comprennent toutes les obligations financières de l'État acceptées comme telles par ce dernier (y compris toute dette de l'État).

II. CRITÈRES DE RÉALISATION QUANTITATIFS

A. Financement intérieur net de l'État

Définition

3. Le **financement intérieur net de l'État** est défini comme la somme i) du **crédit bancaire net à l'État**, défini ci-après, ii) du **financement intérieur net non bancaire de l'État**, y compris les titres d'État émis en FCFA sur le marché financier régional de l'UEMOA et pas détenus par les banques commerciales, le produit de la cession des actifs de l'État, et les recettes de privatisation net du coût des réformes structurelles auquel ce produit est affecté.

4. Le **crédit bancaire net à l'État** est égal au solde entre les créances et les dettes de l'État à l'égard des institutions bancaires nationales. Les créances de l'État incluent les encaisses du Trésor nigérien, les dépôts à la banque centrale, les dépôts dans les banques commerciales et les obligations cautionnées. Les dettes de l'État à l'égard du système bancaire incluent les concours de la banque centrale (excluant le financement net du FMI au titre de la FRPC mais incluant les titres d'État), les concours des banques commerciales (y compris les titres d'État détenus par les banques commerciales) et les dépôts aux CCP.

5. Le champ du crédit bancaire net à l'État, défini par la BCEAO, comprend l'ensemble des administrations centrales. Le crédit bancaire net à l'État et le montant des notes et bons du Trésor émis en francs CFA sur le marché financier régional de l'UEMOA sont calculés par la BCEAO et le financement non bancaire net de l'État est calculé par le Trésor nigérien, dont les chiffres font foi dans le cadre du programme.

6. Le **financement intérieur net non bancaire** inclus : (i) la variation de l'encours des titres d'État émis en FCFA sur le marché financier régional de l'UEMOA et pas détenus par les banques commerciales du Niger; (ii) la variation des comptes de dépôts des correspondants du Trésor; (iii) la variation des comptes de diverses consignations au Trésor.

7. Les objectifs trimestriels pour 2008 sont basés sur la variation entre le niveau de fin décembre 2007 et la date retenue pour le critère de réalisation ou l'objectif indicatif. Ceux pour 2009 sont basés sur la variation entre le niveau de fin décembre 2008 et la date retenue pour le critère de réalisation ou l'objectif indicatif.

Ajusteurs

8. Le **plafond du financement intérieur net de l'État** fera l'objet d'un ajustement si les décaissements au titre de l'aide budgétaire extérieure nets du service de la dette et du paiement des arriérés, y compris les déboursements au titre de la FRPC, sont inférieurs aux prévisions du programme. Le montant de l'aide budgétaire extérieure est calculé à partir de fin décembre 2007 pour les objectifs de 2008 et de fin décembre 2008 pour les objectifs de 2009.

9. Si, à la fin de chaque trimestre 2008 et de 2009, les décaissements de l'aide budgétaire extérieure sont inférieurs aux montants attendus, les plafonds trimestriels correspondants seront ajustés à la hausse pro tanto dans la limite de 30 milliards de francs CFA.

Délais de transmission des données

10. Les données détaillées concernant le financement intérieur de l'État seront transmises sur une base mensuelle dans les six semaines à compter de la fin du mois.

B. Réduction des arriérés de paiements intérieurs

Définition

11. Les **arriérés de paiements intérieurs** sont constitués par (i) les arriérés identifiés à fin 1999 sur la base de l'audit effectué par le Ministère des Finances en 2005; (ii) les restes à payer au Trésor au titre des années 2006 et antérieurs restant dûs au 31 décembre 2007. Le montant des arriérés sera réduit au minimum des montants indiqués dans le Tableau 1 annexé au MPEF. Les objectifs trimestriels pour 2008 sont basés sur la variation entre le niveau de fin décembre 2007 et la date retenue pour le critère de réalisation ou objectif indicatif et ceux pour 2009 sur la variation entre le niveau de fin décembre 2008 et la date retenue pour le critère de réalisation ou objectif indicatif. L'encours des RAP à fin 2008 sur l'exercice 2008 ne devra pas dépasser celui existant à fin 2007 sur l'exercice 2007. Tout excédent sera considéré comme une augmentation d'arriérés, qui sera déduite de la réduction concernant les arriérés définis au début du paragraphe. De même, l'encours des RAP à fin 2009 sur l'exercice 2009 ne devra pas dépasser celui existant à fin 2008 sur l'exercice 2008, tout excédent étant considéré comme une augmentation d'arriéré.

12. Le Centre d'Amortissement de la Dette Intérieure de l'État (CADDIE) et le Trésor recensent les arriérés de paiements intérieurs sur les obligations de l'État et enregistrent leur remboursement.

Délais de transmission

13. Les données concernant l'encours, l'accumulation (y compris la variation des restes à payer au niveau du Trésor) et le remboursement des arriérés intérieurs sur les obligations de l'État seront transmises chaque mois dans les six semaines à compter de la fin du mois.

C. Arriérés de paiements extérieurs

Définition

14. La **dette de l'État** est représentée par le stock de dette détenu ou garanti par l'État. Dans le cadre du programme, l'État s'engage à ne pas accumuler d'arriérés de paiements extérieurs sur sa dette (y compris les notes et bons du Trésor émis en francs CFA sur le marché financier régional de l'UEMOA), à l'exception d'arriérés de paiements extérieurs provenant des obligations en cours de renégociation avec les créanciers extérieurs, y compris ceux du Club de Paris.

Délais de transmission

15. Les données concernant l'encours, l'accumulation et le remboursement des arriérés de paiements extérieurs seront transmises chaque mois dans les six semaines à compter de la fin du mois.

D. Emprunts extérieurs non concessionnels contractés ou garantis par l'État du Niger

Définition

16. L'État s'engage à ne contracter ou garantir aucun emprunt extérieur d'échéance initiale d'un an ou plus, ayant un élément de libéralité inférieur à 35 %. La dette non concessionnelle est par définition l'ensemble des dettes ayant un élément de libéralité inférieur à 35 %. Le niveau de concessionnalité des emprunts à échéances de 15 ans ou plus est calculé en utilisant comme taux d'actualisation la moyenne sur 10 ans des taux d'intérêt commerciaux de référence (TICR) que le FMI obtient à partir des taux publiés par l'OCDE; pour les emprunts à échéances de moins de 15 ans, la moyenne des TICR sur six mois est utilisée. Le Ministère des Finances communiquera régulièrement aux services du Fonds la liste des emprunts en cours de négociation. Il établira des rapports semestriels sur la dette extérieure contractée et ses termes, et sur le programme d'emprunts pour les prochains six mois, et les termes prévus, et les transmettra aux services du Fonds.

17. Ces critères de réalisation s'appliquent non seulement à la dette telle que définie au point 9 des Directives sur les critères de réalisation concernant la dette extérieure adoptées par le Conseil d'administration du FMI le 24 août 2000, mais aussi à toute obligation

contractée ou garantie en contrepartie de laquelle aucune valeur n'a été reçue. Cependant, ce critère de réalisation ne s'applique pas aux financements accordés par le FMI, au rééchelonnements sous forme de nouveaux prêts, ni aux notes et bons du Trésor émis en francs CFA sur le marché financier régional de l'UEMOA.

Délais de transmission

18. Les détails concernant tout emprunt extérieur de l'État doivent être communiqués chaque mois dans les six semaines à compter de la fin du mois. La même règle s'applique aux garanties accordées par l'État.

E. Dette extérieure à court terme de l'administration centrale

Définition

19. L'État s'engage à ne pas accumuler ou garantir de nouvelle dette extérieure d'échéance initiale inférieure à un an. Ce critère de réalisation s'applique non seulement à la dette telle que définie au point 9 des Directives sur les critères de réalisation concernant la dette extérieure adoptées par le Conseil d'administration du FMI le 24 août 2000, mais aussi à toute obligation contractée ou garantie en contrepartie de laquelle aucune valeur n'a été reçue. Les prêts à court terme liés aux importations sont exclus de ce critère de réalisation, de même que les aux notes à court terme émises en francs CFA sur le marché financier régional.

Délais de transmission

20. Les détails concernant tout emprunt extérieur de l'État doivent être communiqués chaque mois dans les six semaines à compter de la fin du mois. La même règle s'applique aux garanties accordées par l'État.

III. OBJECTIFS QUANTITATIFS

A. Définitions

21. Le total des recettes est un objectif indicatif du programme. Il comprend les recettes budgétaires fiscales et non fiscales et les recettes des comptes spéciaux, mais ne comprend pas le produit du règlement des dettes croisées de l'État et des entreprises.

22. Le déficit budgétaire de base est défini comme la différence entre (i) les recettes budgétaire de l'État, comme défini au paragraphe 21 ; et (ii) les dépenses budgétaires totales, nettes des dépenses d'investissement financées par les bailleurs de fonds, mais en incluant les dépenses financés sur ressources PPTE.

23. Ces informations seront communiquées mensuellement au FMI, dans les six semaines à compter de la fin du mois.

IV. INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES POUR LE SUIVI DU PROGRAMME

A. Finances publiques

24. Les autorités transmettront aux services du FMI les informations suivantes :
- des estimations mensuelles détaillées des recettes et dépenses, y compris les dépenses prioritaires et le paiement des arriérés intérieurs et extérieurs, et les recettes détaillées des douanes, de la DGI et du Trésor;
 - le Tableau des Operations Financières de l'État avec les données mensuelles complètes sur le financement intérieur et extérieur du budget, et la variations des arriérés (arriérés existants à fin 1999) et des restes à payer au Trésor. Ces données seront transmises mensuellement dans les six semaines à compter de la fin du mois;
 - des données trimestrielles sur les dépenses pour les lignes de la liste unifiée (situation des crédits votés, libérés et consommés), et la situations des dépenses sur ressources PPTE et du Programme Spécial du Président (crédits votés, libérés et consommés);
 - des données trimestrielles sur la mise en œuvre du Programme d'Investissement Public, comprenant le détail des sources de financement. Ces données seront transmises sur une base trimestrielle dans les huit semaines à compter de la fin du trimestre;
 - les données mensuelles des soldes des comptes du Trésor et des autres comptes publics à la BCEAO ;
 - les données mensuelles des restes à payer du Trésor, par exercice budgétaire de référence, avec la ventilation de plus et moins de 120 jours de durée.
 - des données mensuelles sur le service de la dette effectif (principal et intérêts) par rapport aux échéances programmées. Ces données seront transmises dans les quatre semaines à compter e la fin du mois.

B. Secteur monétaire

25. Les autorités communiqueront mensuellement, dans les huit semaines à compter de la fin du mois :
- le bilan consolidé des institutions monétaires et, en tant que de besoin, le bilan de banques individuelles ;
 - la situation monétaire, dans les huit semaines à compter de la fin du mois, pour les données provisoires;
 - les taux d'intérêt créditeurs et débiteurs;
 - les indicateurs usuels de supervision bancaire pour les institutions financières bancaires et non bancaires (si nécessaire, ces mêmes indicateurs pour des institutions individuelles).

C. Balance des paiements

26. Les autorités communiqueront aux services du FMI :
- toute révision des données de balance des paiements (y compris les services, les transferts privés, les transferts officiels, les transactions en capital) dès leur révision;
 - les données annuelles préliminaires de balance des paiements, dans les six mois à compter de la fin de l'année concernée.

D. Secteur réel

27. Les autorités communiqueront aux services du FMI :
- les indices des prix à la consommation mensuels désagrégés, mensuellement, dans les deux semaines à dater de la fin du mois;
 - les comptes nationaux, dans les six mois à compter de la fin de l'année;
 - toute révision des comptes nationaux.

E. Réformes structurelles et autres données

28. Les autorités communiqueront les informations suivantes :
- toute étude, ou rapport officiel consacré à l'économie du Niger, dans les deux semaines à compter de sa publication;
 - toute décision, arrêté, loi, décret, ordonnance ou circulaire ayant des implications économiques ou financières, dès sa publication ou, au plus tard, dès son entrée en vigueur.

Résumé des données à transmettre

Type de données	Tableaux	Fréquence	Délai de communication
Secteur réel	Comptes nationaux	Annuelle	Fin de l'année + 6 mois
	Révisions des comptes nationaux	Variable	8 semaines à compter de la révision.
	Indices désagrégés des prix à la consommation	Mensuelle	Fin du mois + 2 semaines
Finances publiques	Position nette du gouvernement vers le système bancaire	Mensuelle	Fin du mois + 6 semaines
	TOFE provisoire, incluant le détail des recettes (DGI, DGD et Trésor) et dépenses, y compris le remboursements des arriérés intérieurs salariaux et non salariaux, existants à fin 1999, et la variation des restes à payer au Trésor .	Mensuelle	Fin du mois + 6 semaines
	Données sur l'encours des restes à payer (RAP) au niveau du Trésor , par exercice budgétaire de référence (total et RAP à plus de 120 jours)	Mensuelle	Fin du mois + 6 semaines
	Situation mensuelle des comptes de dépôts des correspondants du Trésor	Mensuelle	Fin du mois + 6 semaines
	Exécution du budget d'investissement	Trimestrielle	Fin du trimestre + 8 semaines
	Tableau d'exécution des dépenses budgétaires, des dépenses de la liste unifiée, et des dépenses sur ressources PPTE	Trimestrielle	Fin du trimestre + 6 semaines
	Balance générale des comptes du Trésor	Mensuel	Fin du mois plus 6 semaines
	Situation mensuelle des soldes des comptes du Trésor et des autres comptables publics à la BCEAO ;	Mensuel	Fin du mois plus 2 semaines
	Formule de fixation du prix des produits pétroliers, recettes de la taxation des produits pétroliers et différentiels de prix	Mensuelle	Fin du mois + 4 semaines

Données monétaires et financières	Situation monétaire	Mensuelle	Fin du mois + 6 semaines (provisoire) Fin du mois + 10 semaines (définitive)
	Bilan consolidé des institutions monétaires et, si nécessaire, bilan de certaines banques individuelles;	Mensuelle	Fin du mois + 8 semaines
	Taux d'intérêt créditeurs et débiteurs	Mensuelle	Fin du mois + 8 semaines
	Indicateurs prudentiels de supervision bancaire	Trimestrielle	Fin du trimestre + 8 semaines
Balance des paiements	Balance des paiements	Annuelle	Fin de l'année + 6 mois
	Révisions de la Balance des Paiements	Variable	à compter de la révision.
Dette extérieure	Encours et remboursements des arriérés extérieurs	Mensuelle	Fin du mois + 6 semaines
	Détail de tous les nouveaux emprunts extérieurs contractés et des prêts envisagés, avec les termes financiers.		Fin du mois + 6 semaines
	Tableau sur le service effectif mensuel sur la dette extérieure (principal et intérêts), par rapport aux échéances programmées	Mensuelle	Fin du mois + 4 semaines

FMI MONETAIRE INTERNATIONAL

NIGER

**Rapport des services du FM pour les consultations au titre de l'Article IV, première
Revue de l'accord triennal appuyé par la Facilité pour la réduction de la pauvreté et
pour la croissance et demande de dérogations à des critères de réalisation et de
modification de critères de réalisation**

Annexe d'information

Préparée par le Département Afrique
(en consultation avec les autres départements)

Approuvée par Sharmini Coorey et Anthony Boote

5 décembre 2008

- **Relations avec le FMI.** Décrit l'assistance financière et technique du FMI et fournit des informations sur le régime de change. L'accord FRPC pour le Niger a été approuvé le 28 mai 2008.
- **Relations avec la Banque mondiale.** Décrit la stratégie et le portefeuille du Groupe de la Banque mondiale.
- **Questions statistiques.** Décrit les limites et améliorations récentes dans les données.

Table des matières	Page
I. Relations avec le FMI.....	3
II. Relations avec la Banque mondiale: FMI/BM—Plan d'action conjoint	9
A. Information mutuelle sur le programme de travail concerné.....	9
B. Demande d'apports au programme de travail (autant que de besoin)	9
C. Accord sur les produits et les missions communs (autant que de besoin)	9
III. Questions statistiques.....	11

I. RELATIONS AVEC LE FMI**(AU 30 SEPTEMBRE 2008)****I. Statut: date d'admission: 24 avril 1963**A accepté les Obligations de l'Article VIII, Sections 2, 3 et 4: 1^{er} juin 1996**II. Compte des ressources générales: Millions de DTS Pourcentage de la quote-part**

Quote-part	65,80	100,00
Avoirs du FMI en monnaie du Niger	57,19	86,92
Position de réserve du FMI	8,61	13,09
Taux de change des avoirs		

III. Département des DTS: Millions de DTS Pourcentage de l'allocation

Allocation cumulative nette	9,41	100,00
Avoirs	1,05	11,21

IV. Encours des achats et des prêts: Millions de DTS Pourcentage de la quote-part

Accords FRPC	29,61	45,00
--------------	-------	-------

V. Accords financiers récents :

Type	Date de l'accord	Date d'expiration	Montant approuvé (millions de DTS)	Montant tire (millions de DTS)
FRPC	2 juin 2008	1er juin 2011	23,03	3,29
FRPC	31 janv. 2005	31 mai 2008	26,32	26,32
FRPC	22 déc. 2000	30 juin 2004	59,20	59,20

**VI. Projection des obligations financières envers le FMI ^{1/}
(millions de DTS; sur la base de l'encours des ressources utilisées et des avoirs actuels en DTS):**

	A écheoir				
	<u>2008</u>	<u>2009</u>	<u>2010</u>	<u>2011</u>	<u>2012</u>
Principal			0,09	2,94	4,21
Commissions/intérêt	<u>0,13</u>	<u>0,36</u>	<u>0,36</u>	<u>0,36</u>	<u>0,34</u>
Total	<u>0,13</u>	<u>0,36</u>	0,46	<u>3,29</u>	<u>4,55</u>

^{1/}Quand un membre a des obligations financières non acquittées depuis plus de trois mois, le montant de ces arriérés apparaît dans cette section.

VII. Mise en œuvre de l'Initiative PPTE :

	Cadre renforcé
I. Assistance engagée au titre de l'Initiative PPTE	
Date du point de décision	déc. 2000
Total de l'aide promise par les créanciers (millions de dollars EU) ^{1/}	663,10
dont: FMI (millions de dollars EU)	42,01
(équivalent en millions de DTS)	31,22
Date du point d'achèvement	avr. 2004
II. Décaissement du FMI (millions de DTS)	
Montant décaissé	31,22
Aide intérimaire	6,68
Solde au point d'achèvement	24,55
Décaissement complémentaire au titre des intérêts perçus ^{2/}	2,74
Montant total décaissé	33,96

^{1/} L'aide promise au titre de l'initiative initiale est exprimée en valeur actualisée nette (VAN) au point d'achèvement; celle promise dans le cadre renforcé est exprimée en VAN au point de décision. Ces deux montants ne peuvent donc pas s'additionner.

^{2/} Dans le cadre renforcé, un décaissement complémentaire a lieu au point d'achèvement et correspond aux intérêts perçus sur le montant engagé au point de décision, mais non décaissé durant la période de transition.

Point de décision – point auquel le FMI et la Banque mondiale déterminent si un pays se qualifie pour l'aide au titre de l'initiative PPTE et décident du montant à engager.

Aide intérimaire – montant décaissé pendant la période entre les points de décision et d'achèvement, jusqu'à 20% par an et 60% au total de l'aide engagée au point de décision (ou 25% et 75% respectivement dans des circonstances exceptionnelles).

Point d'achèvement – point auquel un pays reçoit le solde de l'aide engagée au point de décision, ainsi qu'un décaissement complémentaire correspondant aux intérêts perçus comme précisé dans la note 2 ci-dessus. La date du point d'achèvement est liée à la mise en œuvre de réformes structurelles essentielles convenues d'avance (point d'achèvement flottant).

VIII. Mise en œuvre de l'Initiative d'allègement de la dette multilatérale (IADM):

I. Dette éligible à l'IADM (millions de DTS) ^{1/}	77,55
Financée par le Compte IADM	59,82
Ressources restantes au titre de la PPTE	17,73

II. Allègement de la dette par facilité (millions de DTS)

Date de livraison	Dette éligible		
	CRG	FRPC	Total
Janvier 2006	S/O	77,55	77,55

^{1/} L'IADM prévoit un allègement intégral de la dette des pays membres admis à en bénéficier qui remplissent les conditions requises. Les dons fournis par le Compte IADM et les ressources de la PPTEC couvrent la totalité du stock de la dette envers le FMI à fin 2004, restant dû au moment où le pays membre est admis à en bénéficier.

IX. Evaluations des sauvegardes :

La Banque centrale des Etats d'Afrique de l'Ouest (BCEAO) est l'institut d'émission commun des pays membres de l'Union économique et monétaire ouest-africaine, qui comprend le Niger. L'évaluation la plus récente, qui a été achevée le 4 novembre 2005, indiquait que les sauvegardes de la BCEAO ont été renforcées depuis la précédente évaluation de 2002 et identifiait certains domaines où de nouvelles mesures permettraient de les consolider.

La BCEAO publie maintenant une série complète d'états financiers audités et des réformes ont permis de mieux aligner la communication de l'information financière sur les normes IFRS. En outre, une charte de l'audit interne a été adoptée, des mécanismes visant à améliorer la gestion des risques ont été mis en place et le suivi des recommandations des audits internes et externes a été renforcé.

Les résultats du suivi des sauvegardes indiquent que, si certaines vulnérabilités subsistent dans les systèmes de contrôle interne et la structure juridique, des progrès ont été accomplis dans d'autres domaines, notamment: (i) amélioration du processus d'audit externe par l'adoption d'un programme d'audit pluriannuel; (ii) création d'un comité d'audit; (iii) développement des informations sur les positions financières des pays de l'UEMOA envers le FMI dans les notes aux états financiers annuels; (iv) nouveau renforcement de l'efficacité de la fonction d'audit interne.

X. Régime de change

Le Niger est membre de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA). Le système de change, commun à tous les membres de l'UEMOA, est exempt de restrictions sur les paiements et transferts afférents aux transactions internationales courantes. La monnaie

commune de l'UEMOA, le franc CFA, était initialement rattachée au franc français. Le 12 janvier 1994, le franc CFA a été dévalué de 50%, et sa valeur par rapport au franc français est passée de 50 à 100 FCFA. Le 31 décembre 1998, il a été rattaché à l'euro au taux de 655,96 FCFA = 1 euro. Le 7 novembre 2008, le DTS valait 764, 25 francs CFA. Le régime de change des pays membres de l'UEMOA est classé «régime conventionnel de rattachement».

XI. Consultations au titre de l'Article IV:

Les consultations avec le Niger se déroulent selon le cycle normal de 24 mois. Les dernières consultations au titre de l'Article IV ont eu lieu à Niamey en septembre-octobre 2006 et ont été conclues par le Conseil d'administration le 20 décembre 2006.

XII. Assistance technique :

Département	Prestataire	Période d'exécution	Objet
FAD	Expert résident	Juin 2001 à mai 2003	Assistance en matière d'administration fiscale
FAD	Services du FMI	Mai 2002	Comptabilité publique et tableau des opérations budgétaires
STA	Services du FMI	Janvier 2003	Mission statistique multisectorielle
FAD	Services du FMI	Octobre 2003	Politique fiscale et administration des recettes
AFRITAC O	Conseiller	Avril 2004	Administration fiscale
AFRITAC O	Conseiller	Août 2004	Administration des douanes
AFRITAC O	Conseiller	Octobre-novembre 2004	Administration fiscale
STA	Services du FMI	Mars 2005	RONC
AFRITAC O	Conseiller et expert	Mars 2005	Administration des douanes
AFRITAC O	Conseiller	Mars 2005	Statistiques macroéconomiques
AFRITAC O	Conseiller	Mars-avril 2005	Microfinance
AFRITAC O	Conseiller	Mai-juin 2005	Statistiques macroéconomiques

FAD	Services du FMI	Septembre 2005	Politique fiscale et administration des recettes
FAD	Expert	Septembre/octobre 2006 et janvier/février 2007	Politique fiscale et administration des recettes
AFRITAC O	Conseiller	Octobre 2005	Administration des douanes
AFRITAC O	Conseiller	Mars 2006	Microfinance
AFRITAC O	Conseiller et expert	Mai 2006	Statistiques macroéconomiques
AFRITAC O	Conseiller	Mai 2006	Gestion de la dette publique
AFRITAC O	Conseiller	Juin-juillet 2006	Statistiques macroéconomiques
AFRITAC O	Conseiller	Novembre 2006	Administration des douanes
AFRITAC O	Conseiller	Décembre 2006	Statistiques macroéconomiques
AFRITAC O	Conseiller	Janvier 2007	Administration fiscale
AFRITAC O	Conseiller	Février-mars 2007	Microfinance
AFRITAC O	Conseiller	Juin 2007	Statistiques macroéconomiques
AFRITAC O	Conseiller et expert	Juin 2007	Administration des douanes
AFRITAC O	Conseiller et expert	Juillet 2007	Administration fiscale
AFRITAC O	Expert	Septembre 2007	Gestion des dépenses publiques
AFRITAC O	Conseiller	Novembre 2007	Statistiques macroéconomiques
AFRITAC O	Conseiller	Février 2008	Administration fiscale
AFRITAC O	Conseiller	Février 2008	Statistiques
AFRITAC O	Conseiller	Février-mars 2008	Microfinance
AFRITAC O	Conseiller	Mars 008	Gestion des dépenses publiques
AFRITAC O	Conseiller	Mars 2008	Gestion de la dette extérieure
AFRITAC O	Conseiller	Avril 2008	Administration des douanes
AFRITAC O	Conseiller	Mai-juin 2008	Statistiques des finances

AFRITAC O	Conseiller	Juin 2008	publiques Statistiques du secteur réel
FAD	Services du FMI	Septembre 2008	Politique fiscale
AFRITAC O	Conseiller et experts	Octobre 2008	Administration douanière/fiscale
AFRITAC O	Conseiller	Octobre 2008	Administration fiscale

XIII. Représentant résident:

Mr. Pierre Laporte a été représentant résident au Niger de décembre 2005 au début novembre 2008. Un nouveau représentant est en cours de sélection.

II. RELATIONS AVEC LA BANQUE MONDIALE: PLAN D'ACTION CONJOINT FMI/BM

Titre	Produits (par exemple)	Calendrier provisoire des missions (s'il y a lieu)	Date de prestation prévue
A. Information mutuelle sur les programmes de travail concernés			
Programme de travail de la Banque pour les 12 prochains mois	DPL pour la croissance	Décembre 2008	Mars 2009
	EES sur le développement des compétences et la croissance		Juin 2009
	PEMFAR II	Février 2009	Juillet 2009
	EES sur le financement rural	À déterminer	Juin 2009
	EES sur l'économie politique des industries extractives		Avril 2009
	AT sur le renforcement des capacités du MEF		Mars 2009
Programme de travail du FMI pour les 12 prochains mois	Visite des services/revue des programmes		Mars 2009
	Visite des services/revue des programmes		Septembre 2009
B. Demandes d'apports au programme de travail (autant que de besoin)			
Demande du FMI à la Banque (avec une justification résumée)	Complément pour la PER afin de fournir des apports quantitatifs pour le cadre budgétaire		
	Analyse des implications pour l'offre de la composition sectorielle de l'aide		
	EES sur le commerce (DTIS)		
Demande de la Banque au FMI (avec une justification résumée)	Lettre d'évaluation Scénarios macroéconomiques associés à l'augmentation de l'aide		
C. Accord sur des produits et missions communs (autant que de besoin)			
Produits communs pour les 12 prochains mois	Analyse de viabilité de la dette		Décembre 2008
	Retour d'information sur la SRP		Mars 2009
	AT		

Liste des sigles

DPL	Prêt à l'appui de la politique de développement (Development Policy Loan)
DTIS	Etude diagnostique sur l'intégration du commerce (Diagnostic Trade Integration Study)
EES	Étude économique et sectorielle (Economic and Sector Work)
MEF	Ministère de l'Économie et des Finances
PEMFAR	Revue des dépenses publiques et de la responsabilité financière (Public Expenditure Management and Accountability Report)
PER	Revue des dépenses publiques (Public Expenditure Review)
SRP	Stratégie de réduction de la pauvreté

III—NIGER: QUESTIONS STATISTIQUES

(Au 31 octobre 2008)

1. Si la base de données économiques est dans l'ensemble adéquate aux fins de surveillance et de programmation, il existe des lacunes dans le système statistique qui compliquent le suivi de certaines évolutions économiques. Les indicateurs courants pour la surveillance sont généralement fournis au FMI en temps utile. Les faiblesses affectent surtout les comptes nationaux et les statistiques des finances publiques. Le Niger participe au Système général de diffusion des données (SGDD) et ses métadonnées ont été enregistrées au Tableau d'affichage des normes de diffusion des données (TAND) le 26 février 2002. Ces métadonnées portent sur janvier 2003 et doivent être actualisées. Les métadonnées pour les catégories de données relatives à la santé et à la population n'ont pas été mises à jour depuis juillet 2001, et il n'est pas prévu d'amélioration pour les catégories relatives à la pauvreté et à l'éducation. En conséquence de la participation au SGDD, une assistance technique du Département des statistiques (financée par le gouvernement japonais) est proposée à huit pays membres de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA) pour aider à la mise en œuvre de projets d'amélioration de leurs systèmes statistiques. Un conseiller en statistiques régionales du FMI a lancé un programme d'assistance sur les statistiques des finances publiques, qui est désormais géré par le Centre régional d'assistance technique en Afrique de l'Ouest (AFRITAC Ouest).

2. Une mission s'est rendue à Niamey en mars 2005 pour préparer le module relatif aux données du Rapport sur l'observation des normes et des codes (RONC). Elle a effectué une revue des pratiques de diffusion des données par rapport au SGDD, ainsi qu'une évaluation en profondeur de la qualité des statistiques concernant les comptes nationaux, les prix à la consommation, la monnaie, la balance des paiements et les finances publiques. Le module relatif aux données du RONC, qui a été publié le 9 juin 2006, constatait que: (i) le Niger ne respecte pas les recommandations du SGDD pour la communication en temps utile de toutes les catégories de données; (ii) il doit améliorer la couverture des données (surtout pour les comptes nationaux par secteurs institutionnels), la périodicité (surtout pour les statistiques trimestrielles des finances publiques) et la ponctualité (surtout pour les comptes nationaux, les finances publiques, la balance des paiements); (iii) les projets d'amélioration dans ces domaines doivent s'attaquer aux contraintes de ressources, renforcer le cadre juridique de la collecte et de la coordination des données et clarifier les responsabilités en ce qui concerne la diffusion des données sur les opérations de l'Etat et la dette publique.

3. La Loi n° 2004-011 de mars 2004 a transformé la Direction des statistiques et des comptes nationaux du Ministère de l'économie et des finances en Institut national de la statistique (INS), et créé une unité responsable de la coordination statistique, le Conseil national de la statistique. L'institut et le conseil ont commencé à fonctionner en juin 2005.

Secteur réel

4. Le Niger participe à l'harmonisation des méthodologies statistiques de l'UEMOA par le processus de surveillance multilatérale, qui cherche actuellement des améliorations

régionales dans le domaine des comptes nationaux. Les travaux en cours sur l'amélioration des comptes nationaux et le changement de l'année de base qui en découle sont fondés sur les recommandations de la mission RONC et l'assistance technique d'AFRISTAT. Dans le cadre du projet SGDD pour les pays de l'AFRITAC Ouest, un registre statistique et un indice de la production industrielle ont été établis, et une série de missions ont été menées pour aider à la mise en œuvre du *Système de comptabilité nationale, 1993 (SCN 1993)*.

5. Si la compilation des comptes nationaux se conforme généralement aux bonnes pratiques méthodologiques, le RONC a constaté que certaines lacunes subsistent pour l'adoption complète du *SCN 1993*. En outre, les données des comptes nationaux proviennent principalement de sources administratives, avec beaucoup de lacunes, et les enquêtes sur les ménages et le secteur informel ne sont pas actualisées. Ce manque de sources a obligé les compilateurs à utiliser certaines techniques statistiques douteuses. Le PIB est estimé en utilisant les approches par la production et la dépense, mais il est fondé sur des ratios en grande partie obsolètes pour beaucoup de postes. Faute d'un indice des prix approprié, les déflateurs sont généralement tirés de l'Indice harmonisé des prix à la consommation (IHPC). Les comptes nationaux en prix constants sont établis par rapport à une année de base obsolète, à savoir 1987. Les possibilités de validation du PIB sont limitées du fait que les mêmes méthodes de calcul sont utilisées pour les estimations et pour les données définitives. Des efforts sont faits pour améliorer et élargir les procédures de collecte des données, et réduire les retards de diffusion. En 2007 l'Institut national de la statistique (INS) a décidé de reprendre la mise en œuvre du Système de comptabilité nationale de 1993 (SCN 1993) en utilisant le logiciel ERETES. AFRITAC AT a évalué en 2008 la fiabilité des données de base utilisées pour compiler les comptes nationaux pour 2006.

6. Le nouvel IHPC de l'UEMOA a été mis en place en janvier 1998. Toutefois, la couverture est limitée à Niamey et les pondérations sont fondées sur une enquête sur le budget des ménages menée pendant trois mois seulement en 1996. Comme indiqué, des travaux sont en cours pour réviser l'IHPC.

Finances publiques

7. Les statistiques mensuelles des finances publiques sont compilées par le Ministère de l'économie et des finances avec un décalage allant d'un mois à quatre, sur la base des informations fournies par les directions du budget, des douanes, des impôts et du trésor. Le Ministère prépare une réconciliation mensuelle des engagements de dépense pris par la direction du budget et des paiements effectués par le trésor, mais les données ne sont pas rendues publiques. Les données sont limitées aux opérations de l'administration centrale du budget, à savoir le budget général, les fonds spéciaux et les opérations des comptes spéciaux du trésor. Elles ne couvrent pas l'administration de la sécurité sociale. Aucun compte définitif du budget ou du trésor n'est publié à la fin de l'exercice.

8. A la suite de sa participation au séminaire d'AFRITAC-OUEST sur le *Manuel SFP*, tenu à Lomé, Togo, en novembre 2005, le Ministère a approuvé une stratégie pour le passage de la méthodologie du *Manuel de statistiques des finances publiques 1986 (Manuel SFP)*

1986) au nouveau *Manuel SFP 2001*. Aucune donnée n'est notifiée pour publication dans les *Statistiques financières internationales (SFI)*.

Données monétaires

9. Les statistiques monétaires sont généralement basées sur le *Guide des statistiques monétaires et bancaires publié dans SFI (Guide 1984)*, mais elles utilisent une sectorisation incomplète des avoirs et engagements. La mise en œuvre du nouveau *Manuel de statistiques monétaires et financières (MSMF)* a commencé, mais sans calendrier précis. Les données de base pour les statistiques monétaires sont généralement fiables même si elles sont parfois notifiées tardivement. Toutefois, la libre circulation des billets entre les pays de la zone complique l'estimation de la monnaie en circulation. Les données monétaires préliminaires sont compilées par l'agence nationale de la Banque centrale des Etats d'Afrique de l'Ouest (BCEAO) et publiées officiellement par son siège. On constate une amélioration dans la ponctualité des données fournies sur les taux d'intérêt, les institutions monétaires et les banques de dépôt. Les autorités notifient désormais les données monétaires au Département des statistiques de façon régulière, le décalage ayant été abaissé d'environ six mois à quelque trois à quatre mois. La plupart des questions importantes relatives aux statistiques monétaires ont été résolues.

Données de balance des paiements

10. Les statistiques de balance des paiements sont compilées conformément au *Manuel de balance des paiements, 5^{ème} édition (MBP5)*. Depuis décembre 1998, la responsabilité de la compilation et de la diffusion des statistiques de balance des paiements a été officiellement confiée à la BCEAO par une législation de portée régionale adoptée par les pays participant à l'UEMOA. L'agence nationale de la BCEAO à Niamey est responsable de la compilation et de la diffusion des statistiques de balance des paiements, et le siège de la BCEAO à Dakar d'élaborer la méthodologie et de calculer les réserves internationales gérées pour le compte des pays participants.

11. La cohérence des données a été nettement améliorée depuis quelques années avec une transition complète au *MBP5*. L'agence nationale de la BCEAO diffuse les statistiques de balance des paiements avec un retard de sept mois, ce qui dépasse le délai fixé par les lignes directrices du SGDD. La BCEAO compile et diffuse aussi les données annuelles sur la position des investissements internationaux avec un retard de 18 mois.

12. L'amélioration future des données concernant les services et les transferts (surtout les envois de fonds des travailleurs) dépendra de l'intensification des contacts avec les organismes déclarants. En ce qui concerne le compte financier, les avoirs extérieurs du secteur privé non bancaire ne sont toujours pas bien couverts, surtout ceux des résidents de l'UEMOA, qui sont tirés d'enquêtes partielles sur les avoirs extérieurs des résidents. L'organisation d'une enquête annuelle exhaustive sur les transactions d'investissement direct étranger en est encore à un stade très préliminaire. La BCEAO a récemment actualisé la compilation des données des banques commerciales sur les paiements impliquant des non-résidents (rapports de règlement). En principe ces rapports doivent être utilisés pour produire

une balance des paiements trimestrielle. Dans la pratique, un état trimestriel provisoire est établi mais non publié, et ces données ne sont pas utilisées pour fournir des estimations annuelles de balance des paiements, mais plutôt pour évaluer les informations existantes.

III—Appendice I. Niger: Tableau des indicateurs courants requis pour la surveillance

(Au 17 novembre 2008)

	Date de la dernière observation	Date de réception	Fréquence des données ⁶	Fréquence de déclaration ⁶	Fréquence de publication ⁶	Pour mémoire:	
						Qualité des données – solidité méthodologique ⁷	Qualité des données – Précision et fiabilité ⁸
Taux de change	Actuelle	Actuelle	J	M	M		
Avoirs de réserve et engagements constituant des avoirs de réserve pour les autorités étrangères des autorités monétaires ¹	Août 008	Oct. 2008	M	I	M		
Monnaie centrale	Août 2008	Oct. 2008	M	I	M	LO, LO, LNO, LO	LO, O, O, O, ND
Monnaie au sens large	Août 2008	Oct. 2008	M	I	M		
Bilan de la banque centrale	Août. 2008	Oct. 2008	M	I	M		
Bilan consolidé du système bancaire	Août. 2008	Oct. 2008	M	I	M		
Taux d'intérêt ²	Août. 2008	Sept. 2008	I	I	M		
Indice des prix à la consommation	Oct. 2008	Nov. 2008	M	M	M	O, LNO, O, O	LNO, O, O, LO, NA
Recettes, dépenses, solde et composition du financement ³ – administrations publiques ⁴						LO, LNO, O, LO	LO, O, O, O, NO
Recettes, dépenses, solde et composition du financement ³ – administration centrale	Juin 2008	Sept. 2008	M	I	I		
Stocks de la dette garantie de l'administration centrale et des administrations publiques ⁵	Déc. 2007	Sept. 2008	A	I	I		
Solde extérieur courant	Déc. 2007	Sept. 2008	A	I	A	O, O, O, LO	LO, LO, LO, O, LO
Exportations et Importations de biens et services	Déc. 2007	Sept. 2008	A	I	A		
PIB/PNB	Déc. 2007	Sept. 2008	A	I	A	LO, LO, LNO, LO	LNO, LO, LNO, LO, NO
Dette extérieure brute	Déc. 2007	Sept. 2008	A	I	A		

¹ Comprend les avoirs de réserve gagés ou autrement grevés ainsi que les positions nettes sur dérivés.

² Déterminés par le marché et officiels, y compris taux d'escompte, taux du marché monétaire, taux des bons du trésor à court et long terme.

³ Financement de l'étranger, des banques nationales et des institutions non bancaires nationales.

⁴ Les administrations publiques comprennent l'administration centrale (fonds budgétaires, fonds extrabudgétaires et fonds de la sécurité sociale) et les administrations des états et des collectivités locales.

⁵ Y compris la composition par monnaies et par échéances.

⁶ Journalier (J); hebdomadaire (H); mensuel (M); trimestriel (T); annuel (A); irrégulier (I); et non disponible (ND).

⁷ Réflète l'évaluation fournie dans le RONC sur les données publié le 9 juillet 2006, sur la base des constatations de la mission qui a eu lieu du 1 au 18 mars 2005. Pour l'ensemble de données correspondant à la variable de chaque ligne, l'évaluation indique si les normes internationales concernant les concepts et les définitions, la portée, la classification/sectorisation et la base d'enregistrement sont complètement observées (O); largement observées (LO), largement non observées (LNO); non observées (NO); et non disponibles (ND).

⁸ Comme la note 7, sauf pour les normes internationales concernant les données de base, les techniques statistiques, l'évaluation et la validation des données intermédiaires ainsi que les résultats statistiques et les études de révision..

ASSOCIATION INTERNATIONALE DE DÉVELOPPEMENT ET
FONDS MONÉTAIRE INTERNATIONAL

NIGER

**Analyse de viabilité de la dette, effectuée conjointement par le FMI et
la Banque mondiale**

Préparée par les services de l'Association internationale de développement et
du Fonds monétaire international

Approuvée par Carlos A. Primo Braga et Sudhir Shetty (IDA)
et par Anthony Boote et Sharmini Coorey (FMI)

8 décembre 2008

Le risque de surendettement du Niger reste modéré, quoique les indicateurs d'endettement se soient améliorés par rapport aux résultats de l'AVD de 2007. Cette amélioration tient à la hausse prévue des exportations de pétrole et d'uranium financées en majeure partie par des investissements directs étrangers (IDE).

I. GÉNÉRALITÉS

1. Dans leur présente analyse conjointe de la viabilité de la dette du Niger, le FMI et la Banque mondiale évaluent à la fois sa dette extérieure et sa dette publique totale sur la base des données de fin 2007, à l'aide de modèles normalisés d'analyse de la dynamique de la dette des pays à faible revenu.¹
2. **Les ratios d'endettement du Niger ont été sensiblement réduits par l'allègement de sa dette, dont le plus récent s'inscrit dans le cadre de l'IADM.** Le Niger a atteint le point d'achèvement de l'initiative PPTE en avril 2004 et il a bénéficié en 2006 d'une aide du FMI, de l'IDA et du Fonds africain de développement dans le cadre de l'IADM. En conséquence, la dette extérieure nominale est tombée d'un niveau dépassant 90% du PIB à fin 2000 à environ 15 % du PIB à fin 2007. À cette dernière date, la dette du Niger envers la BAfD, l'IDA et le FMI représentait respectivement 5 %, 27 % et 2 % de sa dette extérieure, le reste étant constitué par des emprunts auprès d'autres créanciers multilatéraux.

¹ L'AVD a été établie conjointement par les services du FMI et de la Banque mondiale.

II. HYPOTHÈSES DE DÉPART DE L'AVD

3. Les résultats de l'analyse actuelle diffèrent de ceux de l'AVD de 2007 principalement du fait de l'accélération attendue de la hausse des IDE et des exportations pour 2008-15 sous l'effet du lancement d'un projet de production pétrolière et de développements importants dans le secteur de l'uranium. L'encadré 1 décrit les deux plus grands projets d'investissement dans les secteurs du pétrole et de l'uranium du Niger, ainsi que des investissements plus petits, tandis que l'encadré 2 présente en détail les principales hypothèses macroéconomiques retenues pour le calcul du ratio de la charge de la dette dans le scénario de référence. L'accélération prévue de la croissance des exportations en termes réels (9 % par an sur la période 2008-16) représente un changement par rapport au passé (3,4 % par an entre 1998 et 2007), époque à laquelle les exportations minières étaient stagnantes.

Encadré 1 : gros projets d'investissement

Deux très gros investissements et plusieurs plus petits, qui procureront à l'État un montant élevé de recettes, sont prévus pour les cinq prochaines années : i) l'exploitation du gisement de pétrole d'Agadem et la construction d'une raffinerie; iii) la mise en valeur de la mine d'uranium d'Imourarem; et iii) l'expansion des mines d'uranium existantes et la mise en valeur de la mine de Teguida. Ces projets jouent un rôle important dans l'amélioration de la viabilité de la dette du Niger.

Agadem : un contrat de partage de la production avec la société China National Oil and Gas Exploration and Development Corporation (CNODC) a été approuvé en juin 2008. Le projet a trois composantes : l'exploitation du gisement de pétrole d'Agadem pour en extraire des réserves estimées à 324 millions de barils, la construction à Zinder d'une mini-raffinerie d'une capacité de 20.000 barils par jour, et la mise en place d'un pipeline de 580 km reliant le gisement d'Agadem à la raffinerie. Le coût du projet est estimé à environ 1,3 milliard de dollars EU. Le démarrage de la production est fixé à début 2012. Comme la capacité de la raffinerie dépasse la consommation locale, une grande partie de la production sera exportée. Par ailleurs, la société poursuivra les travaux d'exploration et, si de nouveaux gisements suffisamment importants sont découverts, l'exportation du pétrole brut au moyen d'un nouveau pipeline sera envisagée. Un paiement initial de 300 millions de dollars EU a déjà été effectué à l'État, et les travaux de construction de la raffinerie ont démarré.

Imourarem: l'exploitation de cette nouvelle mine nécessiterait un investissement d'environ 1 milliard d'euros sur les cinq prochaines années et accroîtrait la production d'uranium d'environ 5.000 tonnes d'ici à 2015, soit près du double de la production nationale actuelle, qui est de 2.900 tonnes. Les négociations formelles n'ont pas encore abouti, mais elles en sont à un stade avancé.

Projets plus petits dans le secteur de l'uranium : la plus grande mine d'uranium existante, la Somair, s'emploie actuellement à accroître sa production d'environ 35 %. L'autre principale mine d'uranium, la Cominak, investit dans les technologies de traitement améliorées pour relever son rendement. Une nouvelle mine, celle de Teguida, est actuellement exploitée à l'aide d'investissements chinois. Ces projets sont en cours d'exécution et auront ensemble pour effet d'augmenter à court terme la production d'uranium et d'accroître la production nationale de 40 % d'ici à 2012.

Au total, les investissements susmentionnés devraient porter la production d'uranium à 9.600 tonnes d'ici à 2015, soit plus du triple du niveau actuel. Si le prix au comptant de l'uranium a baissé par suite du ralentissement récent de l'économie mondiale, il reste toutefois supérieur à la moyenne pour les 20 dernières années et analogue au prix fixé dans les contrats actuels au Niger. Les perspectives à long terme de l'uranium restent favorables, vu le regain d'intérêt pour l'énergie nucléaire. Il n'y a pas de signe, à ce jour, que la crise financière ait un impact sur ces investissements, mais des retards ne sont pas à écarter étant donné le ralentissement actuel de l'économie mondiale.

III. L'AVD EXTÉRIEURE

4. **Dans le scénario de référence, tous les ratios d'endettement extérieur restent au-dessous des seuils indicatifs dépendant de la politique économique pendant toute la période de projection (2008-28).** Le ratio valeur actualisée nette (VAN) de la dette/PIB augmente peu à peu et se stabilise au-dessous de 25 % à l'horizon 2028, et le ratio VAN de la dette/exportations plafonne à environ 95 % (tableau 1a et graphique 1). La hausse graduelle de ces indicateurs tient aux gros besoins de financement du Niger, qu'il est essentiel de satisfaire pour promouvoir la croissance et atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement : on suppose qu'un tiers du total des financements au titre de projets prend la forme de prêts concessionnels et le reste, de dons.

Policy-Based Thresholds and External Debt Burden Indicators

	Thresholds 1/	Niger: Baseline Scenario Ratios		
		2008	2009-28 2/	Peak
NPV of external debt in percent of:				
GDP	40	10.6	16.4	22.0
Exports	150	55.4	64.1	94.5
Revenue	250	69.8	108.8	152.0
External debt service in percent of:				
Exports	20	2.8	2.8	4.3
Revenue	30	3.5	4.7	6.9

1/ Policy-dependent thresholds as used in the joint IMF-WB LIC DSA framework for a medium policy performance. Niger received an average rating of 3.29 in 2005-2007 in the World Bank's Country Policy and Institutional Assessment (CPIA), which qualifies it as a medium policy performer.

2/ Simple Average.

5. **Étant donné les incertitudes entourant la conjoncture internationale, des risques importants pèsent sur les projets des secteurs du pétrole et de l'uranium, car ceux-ci sont financés par l'étranger.** Les risques sont intensifiés par la tendance à la baisse des prix du pétrole et le fait que l'accord sur le projet d'Imourarem reste à finaliser.

6. **Les tests de sensibilité montrent que la charge du service de la dette extérieure s'alourdirait dans le cas plausible de chocs macroéconomiques adverses, mais que les ratios resteraient au-dessous des seuils dans la plupart des scénarios.** Si les variables clés restaient à leur moyenne historique des dix dernières années (scénario A1), les ratios VAN de la dette/PIB et VAN de la dette/exportations se situeraient respectivement à 14 % et 59% en 2028, restant ainsi au-dessous des seuils de référence (voir le tableau 2a). Ce profil

d'endettement plus bas dans le scénario historique tient à ce que les emprunts et le déficit des transactions courantes sont inférieurs aux hypothèses retenues pour l'avenir. Deux autres scénarios—un ralentissement temporaire mais sensible de la croissance des exportations (scénario B2) et une dégradation marquée des modalités des nouveaux emprunts (scénario A2)²—aboutiraient à une importante détérioration du ratio VAN de la dette/exportations du Niger, mais il n'y aurait toujours pas dépassement des seuils. Ces derniers sont toutefois dépassés dans deux tests de résistance (scénarios B4 et B5).³

7. **La situation de la dette extérieure du pays fait apparaître les mêmes résultats dans d'autres scénarios qui s'appliquent particulièrement au cas du Niger.** Étant donné l'abaissement récent à 35 % de l'élément de don minimum pour le Niger et l'importance de l'augmentation escomptée des exportations de pétrole, les autres scénarios retenus prévoient un élément de don moyen de 35 % pour les emprunts futurs (scénario A3), une baisse des prix du pétrole, qui se situeraient à 50 dollars EU le baril en 2012 (scénario A4), l'annulation des nouveaux projets dans les secteurs du pétrole et de l'uranium (scénario A5) et une faible croissance (A6 – croissance de 3,5 % du PIB sur toute la période de projection). Dans tous ces scénarios, les indicateurs d'endettement restent au-dessous des seuils.

IV. L'AVD PUBLIQUE

8. **Comme dans le cas de l'AVD de 2007, la prise en considération de la dette publique totale, y compris la dette intérieure, ne modifie pas sensiblement les résultats de l'évaluation.** La dette intérieure représentait environ 11 % du PIB (43 % de la dette publique totale) à fin 2007, mais devrait tomber, dans le scénario de référence, à environ 4 % du PIB d'ici à 2013 et continuer à diminuer par la suite (tableau 1b). Ce schéma d'évolution s'explique par le niveau relativement faible du déficit budgétaire primaire, qui est en moyenne de 1,3 % du PIB, pendant la période de projection. Le taux d'intérêt moyen sur la dette intérieure est très faible (1,4 %) car le gros de la dette se compose d'arriérés ne portant pas intérêts, lesquels devraient être remboursés en totalité d'ici à 2015.

² Dans le scénario A2, la charge d'intérêts est de 2 % supérieure à son niveau dans le scénario de référence.

³ Ces tests de résistance reposent sur des scénarios assez peu plausibles. Le scénario B4 suppose qu'en 2009 et 2010 tous les flux non générateurs d'endettement (y compris les investissements directs étrangers) sont nettement inférieurs à leurs niveaux historiques, tandis que d'autres composantes du compte des transactions courantes (y compris les importations) sont maintenus à leur niveau de référence. Dans ces hypothèses, le déficit des transactions courantes s'élargit sensiblement en raison du niveau élevé des importations liées aux investissements dans les secteurs du pétrole et de l'uranium sans évolution compensatoire des flux d'IDE. Cependant, ce scénario est peu plausible car les importations de ce type ne se concrétiseront que si des flux d'investissements étrangers entrent dans le pays pour financer les projets dans les secteurs du pétrole et de l'uranium.

9. **Une part importante de la dette intérieure à fin 2007 est constituée par les arriérés intérieurs.** Par conséquent, l'analyse de référence tient compte de l'application en cours d'un plan de réduction de ces arriérés, qui ramènera la dette intérieure à un niveau égal à 15 % de la dette publique totale d'ici à 2013 et l'éliminera presque en totalité d'ici à 2017. La dette totale du secteur public (VAN) resterait à environ 19 % du PIB jusqu'à 2018 et augmenterait ensuite peu à peu, uniquement sous l'effet de la nouvelle dette extérieure. Deux tests de sensibilité font apparaître une hausse sensible de la dette publique (tableau 2b). Le premier est un scénario qui tient compte d'un repli léger mais permanent de la croissance du PIB (scénario A3) et le second est un test paramétré (scénario B1) d'une forte baisse temporaire de la croissance en 2009-2010.⁴ Dans le premier cas (A3), la dette publique totale (VAN) atteint environ 43 % du PIB et quelque 200 % des prévisions de recettes à la fin de la période de projection (graphique 2). Dans le second cas (B1), la VAN de la dette publique totale se situe à 35 % du PIB et à 169 % des recettes en 2028.

V. CONCLUSION

10. **Une hausse des exportations de pétrole et d'uranium étant prévue du fait de la poursuite des opérations financées par des IDE, les perspectives de la dette du Niger se sont améliorées par rapport aux résultats de l'AVD précédente. Cependant, sa situation d'endettement demeure vulnérable aux chocs macroéconomiques, en particulier dans une conjoncture internationale incertaine. Pour cette raison, le Niger reste un pays à risque de surendettement extérieur modéré.** En dépit de l'amélioration récente des perspectives de viabilité de la dette, les autorités devraient poursuivre leur politique d'endettement prudente, alliant la contraction de nouveaux prêts aux conditions les plus concessionnelles possibles à une gestion macroéconomique saine et à la diversification des exportations. Elles devraient mener des politiques visant à stimuler la croissance et à diversifier la base productive de l'économie, en particulier les exportations, tout en continuant à s'assurer l'accès aux dons et aux prêts très concessionnels.

⁴ Le scénario A3 suppose que la croissance du PIB est à son niveau de référence moins un écart type, divisée par la longueur de la période de projection. Le scénario B1 suppose que la croissance du PIB réel est à sa moyenne historique moins un écart type en 2009-10.

Encadré 2. Hypothèses du scénario de référence

Le scénario macroéconomique de référence pour 2008–28 repose sur les hypothèses suivantes :

- La croissance du PIB réel devrait passer de sa moyenne historique (1998-2007) de 4,8 % à 5,2 % en moyenne dans la période 2008–13, principalement sous l’effet d’une augmentation des investissements dans les secteurs du pétrole et de l’uranium et de la production de ces secteurs. Dans la période 2014-28, par suite de la stabilisation de la production de pétrole et d’uranium, la croissance annuelle du PIB devrait ralentir et se situer à environ 4,9 %. Ce niveau est à peu près égal à la moyenne historique, quoique le potentiel de croissance du Niger puisse s’accroître considérablement sous l’effet des investissements actuels dans l’irrigation et l’infrastructure, ainsi que des réformes engagées pour améliorer le climat des investissements.
- D’après les projections, la part des investissements dans le PIB sera élevée dans la période 2008-12, se situant entre 27 % et 44 %, en grande partie du fait des investissements prévus dans les secteurs du pétrole et de l’uranium. Les investissements devraient se maintenir à environ 23 % du PIB durant la période 2013-28, sur fond de baisse des investissements dans le secteur minier.
- Le déflateur du PIB devrait afficher une hausse de 2,5 % après 2008. En 2012, l’addition du pétrole au PIB du Niger entraînerait une augmentation d’un an, purement statistique, du déflateur calculé.
- Le ratio recettes/PIB devrait rester à environ 15 % durant la période 2008-28, avec une augmentation temporaire en 2014-16 due à un accroissement des recettes fiscales provenant des exportations de pétrole et d’uranium. Les dépenses publiques demeuraient élevées, entre 23 et 24 % du PIB dans les années restantes de la période de projection, sous les efforts déployés par les autorités pour accroître les dépenses sociales et promouvoir la croissance.
- L’évolution à moyen terme des exportations totales sera en grande partie déterminée par le comportement des exportations de pétrole et d’uranium sous l’effet des investissements effectués aux fins de l’expansion de la production et de la hausse des prix. Entre 2009 et 2011, les investissements réalisés pour la mise en production du gisement d’Agadem seraient équivalents à 30 % du PIB de 2008. La production de ce gisement pourrait faire augmenter les exportations et baisser les importations de manière à réduire le déficit des transactions courantes de 8 % du PIB entre 2011 et 2012, à supposer que les prix sont ceux qui sont actuellement prévus par le FMI dans son rapport sur les Perspectives de l’économie mondiale. Dans la période 2008-2012, les investissements dans le secteur de l’uranium devraient atteindre environ 30 % du PIB de 2008, et il en résulterait un triplement de la production actuelle d’ici à 2014, attribuable en grande partie au nouveau projet d’Imourarem. Les prix de l’uranium ont augmenté de 50 % de 2007 à 2008 et, selon des projections prudentes, devraient afficher une hausse de 2 % par an à moyen terme, conforme à l’inflation mondiale prévue.
- Étant donné la forte croissance des exportations de pétrole et d’uranium, la hausse des exportations totales en prix constants devrait être d’environ 9 % par an durant la période 2008-16, contre 3,4 % pendant les dix dernières années où les exportations minières étaient restées stationnaires. La stabilisation des exportations de pétrole et d’uranium et une baisse en perspective de la production d’or (qui devrait atteindre son sommet en 2010) entraîneraient un ralentissement sensible de la hausse des exportations après 2015, soit un taux de croissance des exportations en volume d’environ 2,5 % par an dans la période 2016-28.
- L’activité liée au pétrole et à l’uranium dynamisera en outre les autres postes du compte des transactions courantes car il y aura augmentation des importations d’équipement et de biens en capital, des rapatriements de bénéficiaires et de la rémunération des salariés étrangers. En conséquence, les importations totales en prix constants s’accroîtront d’environ 8 % en moyenne durant la période 2008-15, avec crête du ratio déficit des transactions courantes/PIB en 2011. Par la suite, les importations devraient afficher une hausse à peu près alignée sur celle du PIB, avec baisse graduelle du déficit des transactions courantes rapporté au PIB.
- D’après les projections, le taux d’intérêt moyen sur les nouveaux emprunts extérieurs sera de 1,2 %, dans l’hypothèse où la moitié d’entre eux sera contractée aux conditions de l’IDA et l’autre moitié à un taux d’intérêt d’environ 2 %. Les financements de projets sous forme de dons et prêts extérieurs devraient augmenter au même rythme que le PIB nominal, les dons représentant les deux tiers du total. Le financement budgétaire extérieur, en pourcentage du PIB, diminuera peu à peu après avoir atteint son sommet en 2009, les dons constituant une fois encore environ les deux tiers du total.
- Le profil de la dette intérieure repose sur les hypothèses suivantes : réduction des arriérés intérieurs dans la période 2007-13 et absence de financement intérieur du déficit après 2017. Le taux d’intérêt moyen sur le stock de la dette est très faible (1,4 %) car les arriérés ne sont pas soumis à des charges d’intérêts. Le taux d’intérêt du nouveau financement intérieur jusqu’à 2017 est, par hypothèse, de 4 %.

Encadré 2 (fin). Hypothèses du scénario de référence

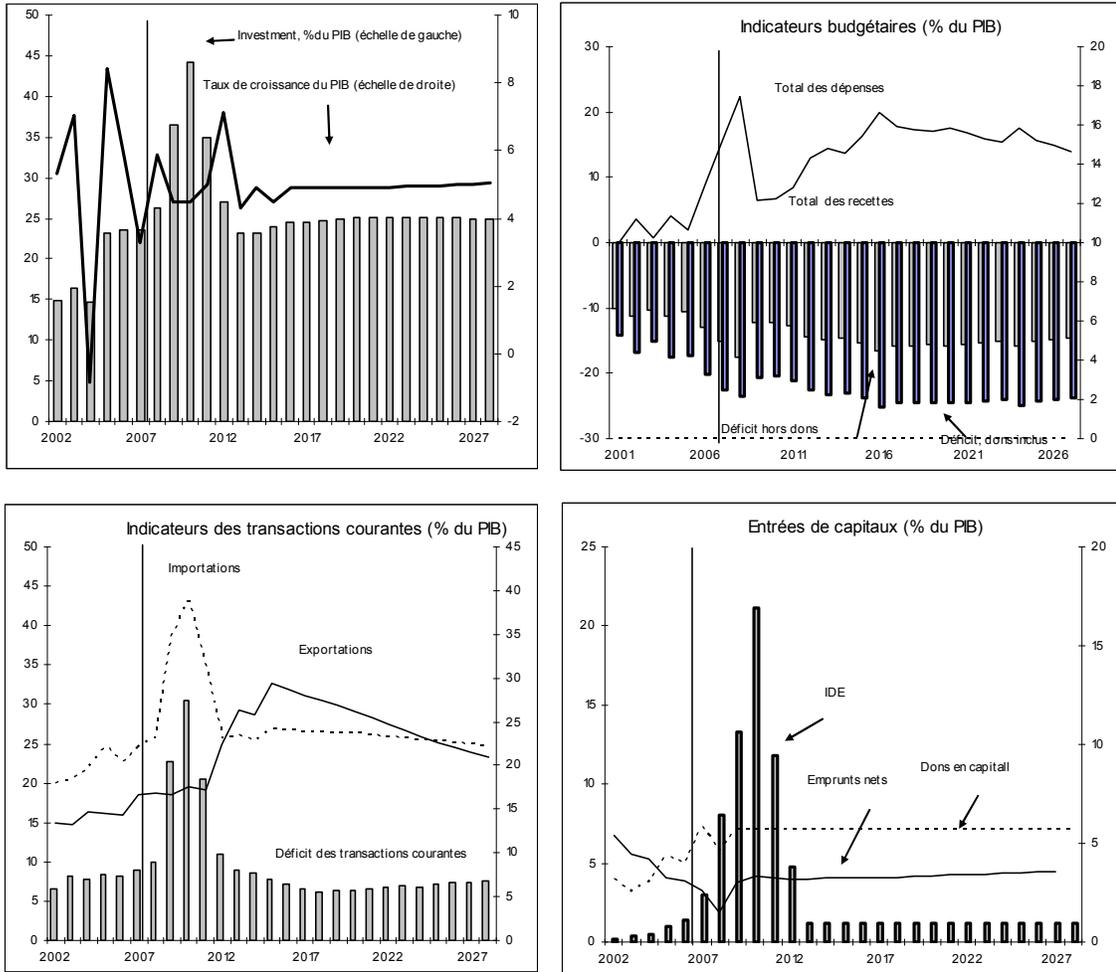


Tableau 1a. Niger -- Cadre de viabilité de la dette extérieure, scénario de référence, 2005-2028 1/
(En pourcentage du PIB, sauf indication contraire)

	Chiffres effectifs			Moyenne 0 historique	Écart type	Projections									
	2005	2006	2007			2008	2009	2010	2011	2012	2013	2008-2013 Moyenne	2018	2028	2014-2028 Moyenne
Dette extérieure (nominale) 1/	54.3	15.0	15.1			15.2	16.8	18.6	20.4	20.2	21.7		28.1	36.7	
dont : dette ext. contractée ou garantie par l'État (DECGE)	54.3	15.0	15.1			15.2	16.8	18.6	20.4	20.2	21.7		28.1	36.7	
Variation de la dette extérieure	-0.3	-39.3	0.1			0.2	1.6	1.8	1.8	-0.2	1.5		1.2	0.4	
Flux générateurs d'endettement identifiés (nets)	-0.4	2.7	3.8			1.1	10.4	10.1	9.4	7.5	6.3		3.9	4.9	
Déficit des trans. courantes hors intérêts	7.8	8.0	8.7	6.4	1.8	9.7	24.2	31.7	21.9	13.2	8.1		6.1	7.4	6.9
Déficit de la balance des biens et services	13.4	12.7	12.3			13.7	30.5	34.7	25.3	12.2	5.5		5.4	8.9	
Exportations	17.1	16.8	19.1			19.2	18.7	19.5	19.2	24.5	28.6		29.6	23.0	
Importations	30.5	29.5	31.5			33.0	49.2	54.2	44.6	36.7	34.0		34.9	31.9	
Transferts courants nets (signe moins = entrées nettes)	-5.4	-4.5	-4.3	-3.6	1.0	-4.3	-6.5	-4.6	-4.6	-4.0	-4.2		-3.7	-3.1	-3.5
dont : officiels	-3.3	-2.3	-2.2			-2.4	-4.4	-2.6	-2.5	-2.1	-2.1		-1.6	-1.0	
Autres flux de transactions courantes (- = sorties nettes)	-0.2	-0.2	0.6			0.2	0.2	1.7	1.1	5.0	6.9		4.4	1.6	
IDE nets (signe moins = entrées)	-1.0	-1.4	-3.0	-0.9	0.9	-8.1	-13.3	-21.1	-11.8	-4.7	-1.2		-1.2	-1.2	-1.2
Dynamique endogène de la dette 2/	-7.2	-3.9	-1.9			-0.5	-0.5	-0.5	-0.7	-1.0	-0.6		-0.9	-1.3	
Contribution du taux d'intérêt nominal	0.4	0.2	0.2			0.2	0.2	0.2	0.2	0.2	0.2		0.3	0.4	
Contribution de la croissance du PIB réel	-3.9	-2.9	-0.4			-0.7	-0.7	-0.7	-0.9	-1.2	-0.8		-1.2	-1.7	
Contribution des variations des prix et des taux de change	-3.7	-1.2	-1.7			
Résiduel (3-4) 3/	0.1	-42.0	-3.7			-0.9	-8.8	-8.3	-7.7	-7.7	-4.8		-2.8	-4.5	
dont : financement exceptionnel	-0.2	-0.2	-0.2			0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0		0.0	0.0	
VAN de la dette extérieure 4/	10.6			9.2	10.7	11.6	12.6	12.2	13.0		16.4	21.7	
en pourcentage des exportations	55.4			47.9	57.4	59.6	65.2	49.9	45.5		55.5	94.5	
VAN de la DECGE	10.6			9.2	10.7	11.6	12.6	12.2	13.0		16.4	21.7	
en pourcentage des exportations	55.4			47.9	57.4	59.6	65.2	49.9	45.5		55.5	94.5	
en pourcentage des recettes publiques	69.8			52.8	88.4	95.0	97.9	85.4	87.7		104.3	151.9	
Ratio service de la dette/exportations (en %)	6.5	227.1	2.8			2.9	2.8	2.7	3.0	2.4	2.0		2.2	4.3	
Ratio service de la DECGE/exportations (en %)	6.5	227.1	2.8			2.9	2.8	2.7	3.0	2.4	2.0		2.2	4.3	
Ratio service de la DECGE/recettes (en %)	10.4	294.9	3.5			3.2	4.3	4.3	4.5	4.1	3.9		4.1	6.9	
Total des besoins de financement bruts (milliards \$EU)	0.3	1.6	0.3			0.1	0.6	0.6	0.6	0.6	0.6		0.6	1.5	
Déficit trans. courantes hors intérêts stabilisant ratio dette	8.1	47.3	8.6			9.5	22.6	29.9	20.1	13.4	6.6		4.9	7.0	
Principales hypothèses macroéconomiques															
Croissance du PIB réel (pourcentage)	8.4	5.8	3.3	4.8	4.7	5.9	4.5	4.5	5.0	7.1	4.3	5.2	4.9	5.0	4.9
Déflateur du PIB en dollars EU (variation en %)	7.3	2.2	12.8	4.8	8.6	17.2	-4.7	3.1	1.4	9.5	2.7	4.9	2.0	2.0	2.0
Taux d'intérêt effectif (pourcentage) 5/	0.9	0.4	1.7	1.4	0.5	1.6	1.3	1.3	1.3	1.2	1.2	1.3	1.2	1.2	1.2
Croissance des exportations de B&S (\$EU, en %)	11.3	6.3	32.4	10.8	13.4	24.7	-3.0	12.3	4.9	49.5	24.7	18.9	4.8	4.6	5.6
Croissance des importations de B&S (\$EU, en %)	23.1	4.7	24.1	12.2	13.6	30.0	48.7	18.7	-12.5	-3.2	-0.8	13.5	6.1	6.2	6.6
Élément don des nouveaux emprunts du secteur public (%)	47.3	49.1	49.4	49.5	50.5	50.6	49.4	50.6	50.6	50.6
Recettes publiques (hors dons, en pourcentage du PIB)	10.6	13.0	15.2			17.5	12.2	12.3	12.8	14.3	14.8		15.7	14.3	15.4
Flux d'aide (milliards de dollars EU) 7/	0.3	0.3	0.4			0.3	0.4	0.5	0.5	0.6	0.7		1.0	1.9	
dont : dons	0.1	0.2	0.2			0.2	0.3	0.3	0.3	0.4	0.4		0.6	1.2	
dont : prêts concessionnels	0.1	0.1	0.1			0.1	0.1	0.2	0.2	0.2	0.2		0.3	0.7	
Financements équivalents à des dons (en % du PIB) 8/			5.3	7.2	7.4	7.3	7.3	7.3		7.4	7.4	7.4
Fin. équivalents à des dons (% des fin. extérieurs) 8/			87.0	82.3	81.3	81.6	82.3	82.2		82.0	81.5	81.7
<i>Pour mémoire :</i>															
PIB nominal (milliards de dollars EU)	3.4	3.6	4.3			5.3	5.3	5.7	6.0	7.1	7.6		10.6	21.0	
Croissance du PIB nominal en dollars	16.3	8.1	16.5			24.1	-0.4	7.7	6.5	17.3	7.1	10.4	7.0	7.1	7.0
VAN de la DECGE en dollars	0.5			0.5	0.6	0.7	0.8	0.9	1.0		1.7	4.6	
(VANt-VANt-1)/PIBt-1 (en pourcentage)			0.8	1.5	1.8	1.7	1.8	1.7	1.6	1.8	1.8	1.9

Source : simulations des services du FMI.

1/ Dette extérieure des secteurs public et privé.

2/ Égale à $[r - g - r(1+g)] / (1+g+r+gr)$ fois le ratio d'endettement de la période précédente, où r = taux d'intérêt nominal; g = taux de croissance du PIB réel et r = taux de croissance du déflateur du PIB en dollars EU.

3/ Recouvrir le financement exceptionnel (c'est-à-dire variations des arriérés et allègement de la dette), les variations des actifs extérieurs bruts et les ajustements de valeur. Les projections incluent la contribution des variations des prix et des taux de change.

4/ À supposer que la VAN de la dette du secteur privé équivaut à sa valeur nominale.

5/ Paiements d'intérêts de l'année en cours divisés par le stock de la dette de la période précédente.

6/ Les moyennes historiques et écarts types sont généralement calculés sur les 10 dernières années, sous réserve de la disponibilité des données.

7/ Dons, prêts concessionnels et allègement de la dette.

8/ Les financements équivalents à des dons incluent les dons accordés à l'État directement et sous la forme de nouveaux emprunts (différence entre la valeur nominale et la VAN de la nouvelle dette).

Tableau 1b.Niger -- Cadre de viabilité de la dette du secteur public, scénario de référence, 2005-2028
(En pourcentage du PIB, sauf indication contraire)

	Chiffres effectifs			Moyenne	Écart type	Estimations					Projections				
	2005	2006	2007			2008	2009	2010	2011	2012	2013	2008-13		2014-28	
												Moyenne	2018	2028	Moyenne
Dette du secteur public 1/	70.4	28.6	25.7			23.5	26.0	27.5	28.4	25.3	25.3		28.4	37.5	
dont : libellée en devises	54.3	15.0	15.1			15.2	16.8	18.6	20.4	20.2	21.7		28.1	36.7	
Variation de la dette du secteur public	-3.7	-41.9	-2.8			-2.3	2.5	1.5	0.9	-3.1	0.0		1.2	0.4	
Flux générateurs d'endettement identifiés	1.1	-49.1	-0.8			-0.3	6.4	3.6	2.8	-1.6	1.2		1.7	0.4	
Déficit primaire	4.6	1.5	2.0	3.8	1.3	1.8	7.9	5.2	4.1	2.3	2.6	4.0	3.2	2.4	
Recettes et dons	15.0	18.0	21.0			22.1	17.9	18.0	18.5	20.0	20.5		21.4	20.0	
dont : dons	4.3	5.0	5.8			4.6	5.7	5.7	5.7	5.7	5.7		5.7	5.7	
Dépenses primaires (hors intérêts)	19.6	19.5	23.0			23.9	25.7	23.1	22.7	22.3	23.1		24.6	22.4	
Dynamique automatique de la dette	-3.5	-9.7	-2.8			-2.1	-1.4	-1.6	-1.4	-3.9	-1.4		-1.4	-2.0	
Contribution de l'écart taux d'intérêt/croissance	-8.0	-5.4	-1.3			-2.2	-1.2	-1.3	-1.4	-2.6	-1.2		-1.4	-2.0	
dont : contribution du taux d'intérêt réel moyen	-2.2	-1.5	-0.4			-0.7	-0.2	-0.2	-0.1	-0.7	-0.2		-0.2	-0.2	
dont : contribution de la croissance du PIB réel	-5.8	-3.9	-0.9			-1.4	-1.0	-1.1	-1.3	-1.9	-1.0		-1.3	-1.8	
Contribution de la dépréciation du taux de change réel	4.4	-4.3	-1.4			0.0	-0.2	-0.2	0.1	-1.3	-0.1		
Autres flux générateurs d'endettement identifiés	0.0	-40.9	0.0			0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0		0.0	0.0	
Produit de la privatisation (néгатif)	0.0	0.0	0.0			0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0		0.0	0.0	
Comptabilisation d'engagements implicites ou imprévus	0.0	0.0	0.0			0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0		0.0	0.0	
Allègement de la dette (PPTE et autres)	0.0	-40.9	0.0			0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0		0.0	0.0	
Autres (à préciser, par exemple recapitalisation bancaire)	0.0	0.0	0.0			0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0		0.0	0.0	
Résiduel, y compris variations des actifs	-4.8	7.2	-2.1			-2.0	-3.9	-2.1	-1.9	-1.5	-1.2		-0.5	0.0	
Autres indicateurs de viabilité															
VAN de la dette du secteur public	16.2	13.6	20.6			18.2	19.9	20.5	20.6	17.3	16.5		16.7	22.5	
dont : libellée en devises	0.0	0.0	10.0			10.0	10.7	11.6	12.5	12.2	13.0		16.4	21.7	
dont : dette extérieure	10.0			10.0	10.7	11.6	12.5	12.2	13.0		16.4	21.7	
VAN des engagements conditionnels (non inclus dans la dette du secteur public)	
Besoins de financement bruts 2/	6.0	40.0	3.6			3.3	9.2	6.4	5.4	3.4	3.7		4.1	3.6	
Ration VAN de la dette du secteur public/recettes et dons (en pourcentage)	108.0	75.5	98.0			82.5	111.3	113.9	110.9	86.5	80.6		77.8	112.4	
Ratio VAN de la dette du secteur public/recettes (en pourcentage)	152.2	104.7	135.7			104.2	163.6	167.1	160.4	120.9	111.6		106.1	157.3	
dont : dette extérieure 3/	65.6			57.1	88.2	94.8	97.7	85.2	87.5		104.1	151.5	
Ratio service de la dette/recettes et dons (en pourcentage) 4/	9.5	214.0	4.0			4.0	4.3	4.0	4.0	3.6	3.5		3.2	5.1	
Ratio service de la dette/recettes (en pourcentage) 4/	13.4	296.9	5.5			5.1	6.3	5.8	5.8	5.0	4.8		4.4	7.1	
Déficit primaire stabilisant le ratio dette/PIB	8.4	43.4	4.8			4.1	5.3	3.7	3.2	5.4	2.6		1.9	2.1	
Principales hypothèses macroéconomiques et budgétaires															
Croissance du PIB réel (en pourcentage)	8.4	5.8	3.3	4.8	4.7	5.9	4.5	4.5	5.0	7.1	4.3	5.2	4.9	5.0	
Taux d'intérêt nominal moyen sur la dette en devises (en pourcentage)	0.9	0.4	1.7	1.4	0.5	1.6	1.3	1.3	1.3	1.2	1.2	1.3	1.2	1.2	
Taux d'intérêt réel moyen sur la dette en monnaie nationale (en pourcentage)	-6.0	-1.0	-2.2	-1.9	2.0	-6.4	-1.9	-1.8	-0.2	-7.5	-1.1	-3.1	13.4	1.2	
Dépréciation du taux de change réel (en pourcentage, + indique une dépréciation)	9.0	-8.6	-9.9	-4.2	9.9	0.3	
Taux d'inflation (déflateur du PIB, en pourcentage)	7.1	1.4	3.3	2.4	2.2	8.3	2.9	2.6	1.0	9.1	2.2	4.3	2.0	2.0	
Croissance des dépenses primaires réelles (corrigée du déflateur du PIB, en %)	0.1	0.1	0.2	0.1	0.1	0.1	0.1	-0.1	0.0	0.1	0.1	0.1	0.1	0.0	
Élément de don des nouveaux emprunts extérieurs (en pourcentage)	47.3	49.1	49.4	49.5	50.5	50.6	49.4	50.6	50.6	

Sources : autorités nationales, et estimations et projections des services du FMI.

1/ (Indiquer le champ couvert par le secteur public, par exemple administrations publiques ou secteur public non financier. Préciser en outre s'il s'agit de la dette nette ou brute.)

2/ Les besoins de financement bruts sont égaux au déficit primaire plus le service de la dette plus le stock de la dette à court terme à la fin de la période précédente.

3/ Recettes hors dons.

4/ Le service de la dette est égal à la somme des intérêts et de l'amortissement de la dette à moyen et à long terme.

5/ Les moyennes historiques et écarts types sont généralement calculés sur les dix dernières années, sous réserve de la disponibilité des données.

Tableau 2a. Niger -- Analyse de sensibilité des principaux indicateurs de la dette extérieure contractée ou garantie par l'État, 2008-2028 (Pourcentage)

	Projections							
	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2018	2028
Ratio VAN de la dette/PIB								
Scénario de référence	9	11	12	13	12	13	16	22
A. Autres scénarios								
A1. Principales variables à leur moyenne historique en 2008-2028 1/	9	7	5	4	3	3	7	14
A2. Nouveaux emprunts du secteur public à des conditions moins favorables en 2008-2028 2/	9	11	12	13	13	14	18	25
A3. Nouveaux emprunts du secteur public comportant un élément de don de 35 % en 2008-2028	9	11	13	14	14	15	20	28
A4. Croissance des exportations en valeur (à supposer que prix du pétrole = 50 \$/baril) en 2012-2028	9	11	13	14	13	14	17	22
A5. Non-exécution de nouveaux projets dans les secteurs du pétrole et de l'uranium	9	11	12	13	12	13	17	22
A6. Croissance moyenne du PIB réel égale à 3,5 % par an dans la période 2009-28	9	11	12	13	13	14	19	29
B. Tests paramétrés								
B1. Croissance du PIB réel à sa moyenne historique moins un écart type en 2009-10	9	11	13	14	13	14	18	24
B2. Croissance des exportations en valeur à sa moyenne historique moins un écart type en 2009-10 3/	9	11	13	14	13	14	17	22
B3. Déflateur du PIB en dollars EU à sa moyenne historique moins un écart type en 2009-10	9	11	12	13	13	14	17	23
B4. Flux non générateurs d'endettement nets à leur moyenne historique moins un écart type en 2009-10 4/	9	20	32	33	30	30	32	28
B5. Combinaison B1-B4 avec chocs d'un demi écart type	9	18	31	32	29	29	31	28
B6. Dépréciation nominale unique de 30 % par rapport au niveau de référence en 2009 5/	9	16	17	18	18	19	24	32
Ratio VAN de la dette/exportations								
Scénario de référence	48	57	60	65	50	46	55	95
A. Autres scénarios								
A1. Principales variables à leur moyenne historique en 2008-2028 1/	48	37	27	20	13	12	22	61
A2. Nouveaux emprunts du secteur public à des conditions moins favorables en 2008-2028 2/	48	58	62	69	53	49	62	108
A3. Nouveaux emprunts du secteur public comportant un élément de don de 35 % en 2008-2028	48	60	64	72	56	53	68	121
A4. Croissance des exportations en valeur (à supposer que prix du pétrole = 50 \$/baril) en 2012-2028	48	57	66	72	60	52	61	100
A5. Non-exécution de nouveaux projets dans les secteurs du pétrole et de l'uranium	48	57	60	65	69	73	90	114
A6. Croissance moyenne du PIB réel égale à 3,5 % par an dans la période 2009-28	48	57	60	65	50	46	55	95
B. Tests paramétrés								
B1. Croissance du PIB réel à sa moyenne historique moins un écart type en 2009-10	48	57	60	65	50	45	55	95
B2. Croissance des exportations en valeur à sa moyenne historique moins un écart type en 2009-10 3/	48	57	76	82	62	56	67	111
B3. Déflateur du PIB en dollars EU à sa moyenne historique moins un écart type en 2009-10	48	57	60	65	50	45	55	95
B4. Flux non générateurs d'endettement nets à leur moyenne historique moins un écart type en 2009-10 4/	48	105	166	171	123	107	107	123
B5. Combinaison B1-B4 avec chocs d'un demi écart type	48	92	158	163	118	102	103	121
B6. Dépréciation nominale unique de 30 % par rapport au niveau de référence en 2009 5/	48	57	60	65	50	45	55	95
Ratio service de la dette/exportations								
Scénario de référence	2.9	2.8	2.7	3.0	2.4	2.0	2.2	4.3
A. Autres scénarios								
A1. Principales variables à leur moyenne historique en 2008-2028 1/	2.9	2.5	2.1	2.0	1.6	1.2	1.3	2.0
A2. Nouveaux emprunts du secteur public à des conditions moins favorables en 2008-2028 2/	2.9	2.8	2.9	3.5	3.0	2.7	3.4	6.0
A3. Nouveaux emprunts du secteur public comportant un élément de don de 35 % en 2008-2028	2.9	2.8	2.9	3.6	3.1	2.9	3.7	6.6
A4. Croissance des exportations en valeur (à supposer que prix du pétrole = 50 \$/baril) en 2012-2028	2.9	2.8	2.7	3.1	2.7	2.2	2.3	4.7
A5. Non-exécution de nouveaux projets dans les secteurs du pétrole et de l'uranium	2.9	2.8	2.7	3.0	3.3	3.3	3.5	5.2
A6. Croissance moyenne du PIB réel égale à 3,5 % par an dans la période 2009-28	2.9	2.8	2.7	3.0	2.4	2.0	2.2	4.3
B. Tests paramétrés								
B1. Croissance du PIB réel à sa moyenne historique moins un écart type en 2009-10	2.9	2.8	2.7	3.0	2.4	2.0	2.2	4.3
B2. Croissance des exportations en valeur à sa moyenne historique moins un écart type en 2009-10 3/	2.9	2.7	3.1	3.6	2.8	2.4	2.6	5.1
B3. Déflateur du PIB en dollars EU à sa moyenne historique moins un écart type en 2009-10	2.9	2.8	2.7	3.0	2.4	2.0	2.2	4.3
B4. Flux non générateurs d'endettement nets à leur moyenne historique moins un écart type en 2009-10 4/	2.9	2.8	3.7	5.4	4.0	3.3	3.1	6.8
B5. Combinaison B1-B4 avec chocs d'un demi écart type	2.9	2.6	3.6	5.2	3.9	3.2	3.1	6.7
B6. Dépréciation nominale unique de 30 % par rapport au niveau de référence en 2009 5/	2.9	2.8	2.7	3.0	2.4	2.0	2.2	4.3
<i>Pour mémoire :</i>								
Élément don supposé du financement résiduel (financement requis au-delà du niveau de référence) 6/	48	48	48	48	48	48	48	48

Source : projections et simulations des services du FMI.

1/ Les variables incluent la croissance du PIB réel, celle du déflateur du PIB (en \$/baril), le solde des transactions courantes hors intérêts en pourcentage du PIB et les flux non générateurs d'endettement.

2/ On suppose que le taux d'intérêt sur les nouveaux emprunts est de 2 points de pourcentage supérieur à celui retenu dans le scénario de référence, et que la période de grâce et les échéances sont les mêmes que dans ce scénario.

3/ Par hypothèse, la valeur des exportations reste constamment au niveau inférieur, mais le solde des transactions courantes, en pourcentage du PIB, retourne à son niveau de référence après le choc (ce qui suppose un ajustement compensatoire implicite du niveau des importations).

4/ Y compris les transferts officiels et privés et les IDE.

5/ Par dépréciation, on entend une baisse en pourcentage du taux dollar/monnaie nationale telle qu'elle ne dépasse jamais 100 %.

6/ S'applique à tous les scénarios de résistance, sauf dans le cas de A2 (conditions de financement moins favorables), où les modalités de tous les nouveaux financements sont celles qui sont spécifiées à la note 2.

Tableau 2b. Niger -- Analyse de sensibilité des principaux indicateurs de la dette publique, 2008-2028

	Projections							
	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2018	2028
Ratio VAN de la dette/PIB								
Scénario de référence	18	20	21	21	18	17	17	23
A. Autres scénarios								
A1. Croissance du PIB réel et solde primaire à leur moyenne historique	18	18	18	18	16	16	19	29
A2. Solde primaire inchangé depuis 2008	18	16	15	15	12	11	9	13
A3. Croissance du PIB reste en permanence plus faible 1/	18	20	21	22	19	19	23	43
B. Tests paramétrés								
B1. Croissance du PIB réel à sa moyenne historique moins un écart type en 2009-10	18	21	23	24	21	21	24	35
B2. Solde primaire à sa moyenne historique moins un écart type en 2009-10	18	18	19	19	16	15	16	22
B3. Combinaison de B1-B2 avec chocs d'un demi écart type	18	18	19	20	17	16	18	27
B4. Dépréciation réelle unique de 30 % en 2009	18	24	23	23	19	17	15	18
B5. Augmentation de 10 % du PIB des autres flux générateurs d'endettement en 2009	18	26	26	26	22	21	21	25
Ratio VAN de la dette/recettes 2/								
Scénario de référence	83	111	117	111	86	81	78	112
A. Autres scénarios								
A1. Croissance du PIB réel et solde primaire à leur moyenne historique	83	98	97	95	79	76	85	142
A2. Solde primaire inchangé depuis 2008	83	91	85	78	58	52	42	66
A3. Croissance du PIB reste en permanence plus faible 1/	83	112	117	115	92	88	103	200
B. Tests paramétrés								
B1. Croissance du PIB réel à sa moyenne historique moins un écart type en 2009-10	83	116	126	125	102	98	109	169
B2. Solde primaire à sa moyenne historique moins un écart type en 2009-10	83	102	105	103	80	74	73	109
B3. Combinaison de B1-B2 avec chocs d'un demi écart type	83	101	103	103	82	78	83	132
B4. Dépréciation réelle unique de 30 % en 2009	83	134	129	121	92	83	69	90
B5. Augmentation de 10 % du PIB des autres flux générateurs d'endettement en 2009	83	144	142	137	108	101	95	123
Ratio service de la dette/recettes 2/								
Scénario de référence	4	4	4	4	4	3	3	5
A. Autres scénarios								
A1. Croissance du PIB réel et solde primaire à leur moyenne historique	4	4	3	4	3	3	3	6
A2. Solde primaire inchangé depuis 2008	4	4	3	3	3	3	3	3
A3. Croissance du PIB reste en permanence plus faible 1/	4	4	4	4	4	4	4	8
B. Tests paramétrés								
B1. Croissance du PIB réel à sa moyenne historique moins un écart type en 2009-10	4	4	4	4	4	4	4	7
B2. Solde primaire à sa moyenne historique moins un écart type en 2009-10	4	4	4	4	3	3	3	5
B3. Combinaison de B1-B2 avec chocs d'un demi écart type	4	4	4	4	4	3	3	6
B4. Dépréciation réelle unique de 30 % en 2009	4	5	5	5	5	5	5	8
B5. Augmentation de 10 % du PIB des autres flux générateurs d'endettement en 2009	4	4	5	5	4	4	4	6

Sources : autorités nationales, et estimations et projections des services du FMI.

1/ On suppose que la croissance du PIB réel est à son niveau de référence moins un écart type, divisé par la longueur de la période de projection.

2/ Les recettes incluent les dons.

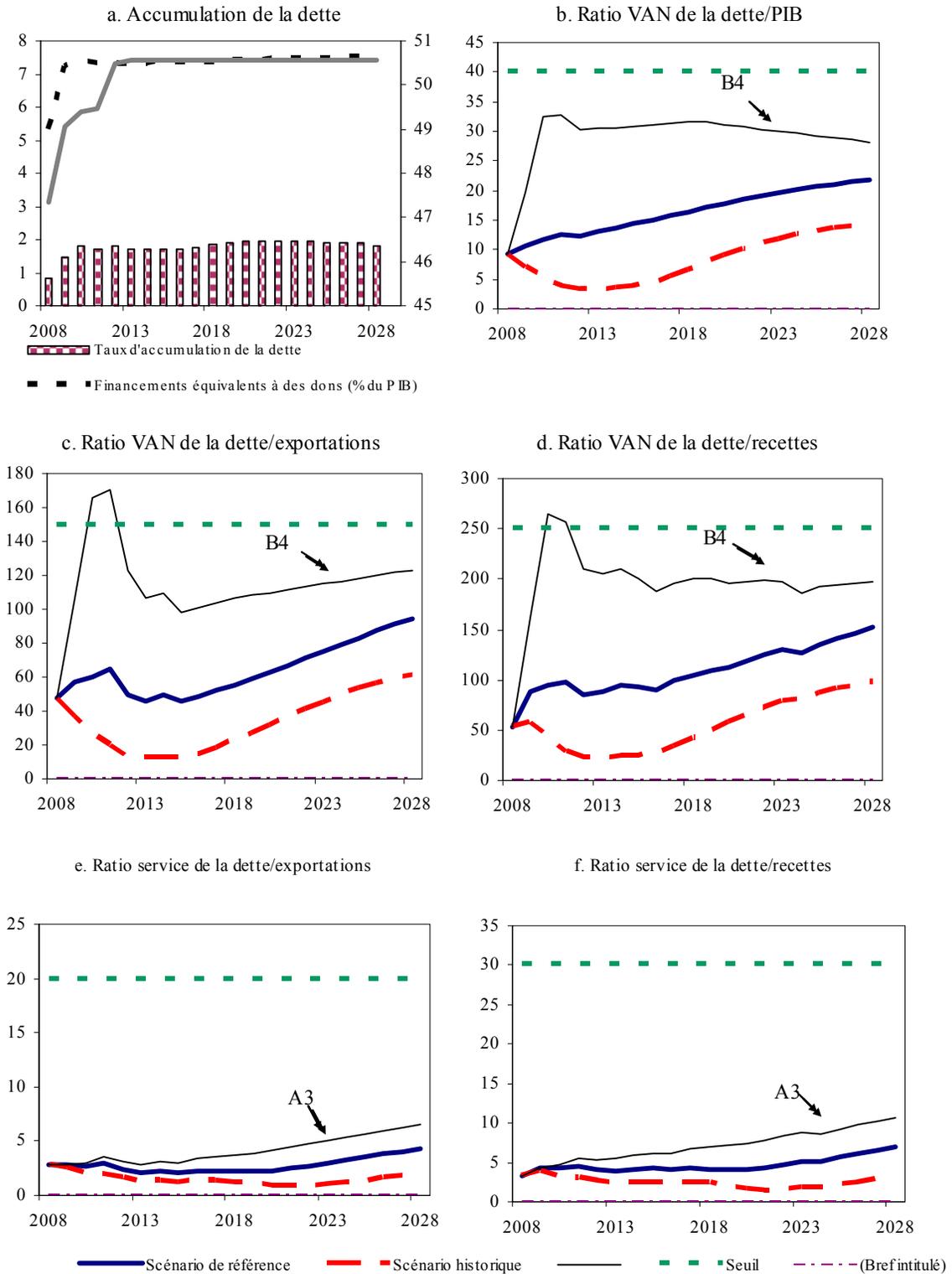
Tableau 3.Niger -- Analyse de sensibilité des principaux indicateurs de la dette extérieure contractée ou garantie par l'État, 2008-2028
(Non compris les nouveaux projets dans les secteurs du pétrole et de l'uranium)
(En pourcentage)

	Projections							
	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2018	2028
Ratio VAN de la dette/PIB								
Autre scénario de référence	9	11	12	13	12	13	17	22
Autre B4. Flux non générateurs d'endettement nets à leur moyenne historique moins un écart type en 2009-2010 1/	9	14	16	17	16	17	20	23
Autre B5. Combinaison B1-B4 avec choes d'un demi écart type	9	12	15	15	15	15	19	23
Ratio VAN de la dette/exportations								
Autre scénario de référence	48	57	60	65	69	73	90	114
Autre B4. Flux non générateurs d'endettement nets à leur moyenne historique moins un écart type en 2009-2010 1/	48	72	82	88	90	94	108	121
Autre B5. Combinaison B1-B4 avec choes d'un demi écart type	48	61	74	80	83	87	102	119
Ratio VAN de la dette/recettes								
Autre scénario de référence	53	88	95	98	85	88	104	152
Autre B4. Flux non générateurs d'endettement nets à leur moyenne historique moins un écart type en 2009-2010 1/	53	111	131	132	112	113	125	162
Autre B5. Combinaison B1-B4 avec choes d'un demi écart type	53	96	118	119	102	103	117	158
Ratio service de la dette/exportations								
Autre scénario de référence	2.9	2.8	2.7	3.0	3.3	3.3	3.5	5.2
Autre B4. Flux non générateurs d'endettement nets à leur moyenne historique moins un écart type en 2009-2010 1/	2.9	2.8	3.0	3.5	3.8	3.7	3.9	5.8
Autre B5. Combinaison B1-B4 avec choes d'un demi écart type	2.9	2.6	2.9	3.3	3.6	3.6	3.8	5.6
Ratio service de la dette/recettes								
Autre scénario de référence	3.2	4.3	4.3	4.5	4.1	3.9	4.1	6.9
Autre B4. Flux non générateurs d'endettement nets à leur moyenne historique moins un écart type en 2009-2010 1/	3.2	4.3	4.8	5.2	4.7	4.4	4.5	7.8
Autre B5. Combinaison B1-B4 avec choes d'un demi écart type	3.2	4.1	4.6	5.0	4.4	4.2	4.3	7.5

Source : projections et simulations des services du FMI.

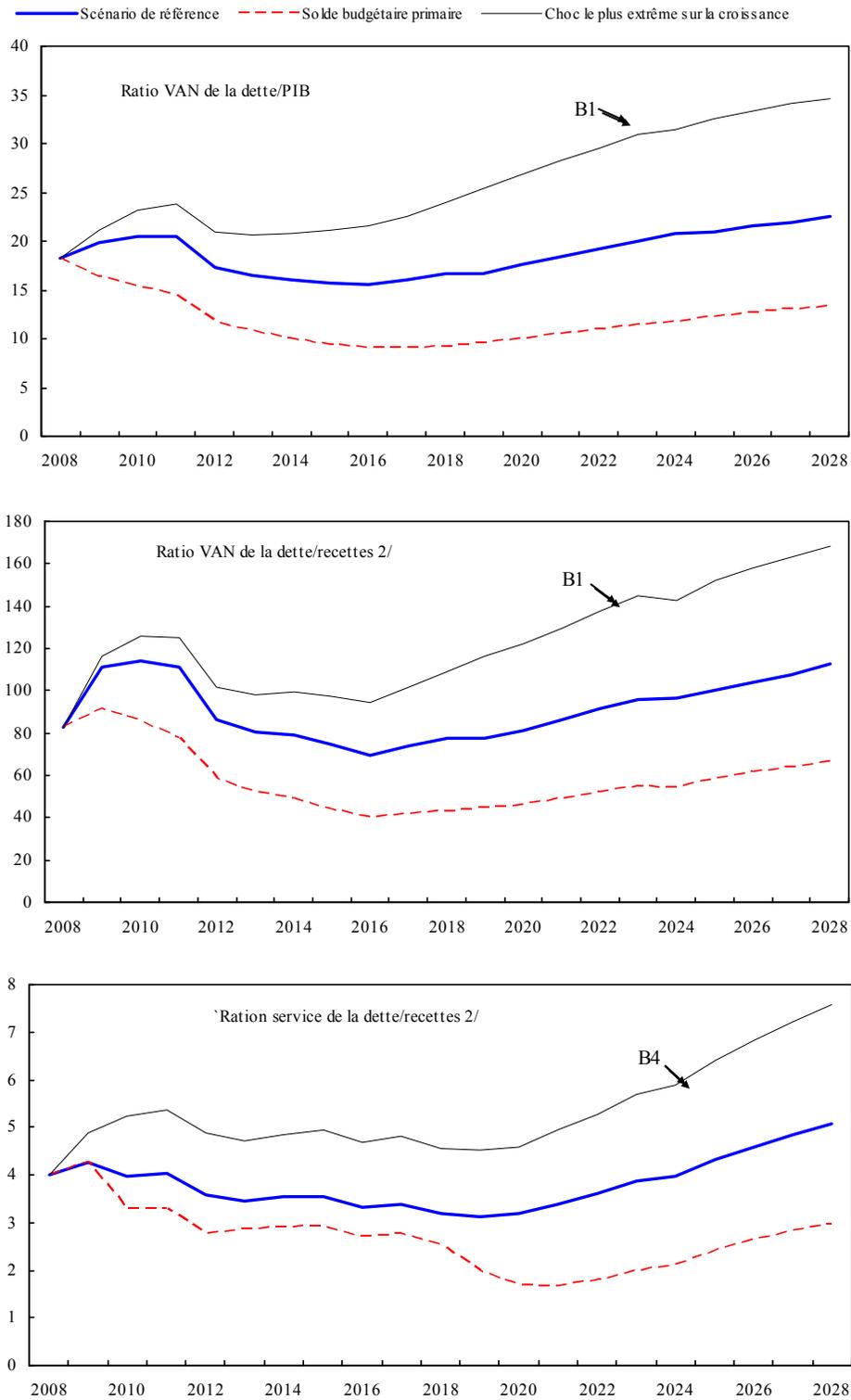
1/ Y compris les transferts officiels et privés ainsi que les IDE.

Graphique 1. Niger -- Indicateurs de la dette contractée ou garantie par l'État, scénarios autres que le scénario de référence, 2008-2028



Source : projections et simulations des services du FMI.

Graphique 2. Niger -- Indicateurs de la dette publique, scénarios autres que le scénario de référence, 2008-2028 1/



Sources : autorités nationales, et estimations et projections des services du FMI.
 1/ Le test de résistance le plus extrême est celui qui donne le ratio le plus élevé en 2018.
 2. Les recettes incluent les dons.



INTERNATIONAL MONETARY FUND

Public Information Notice

EXTERNAL
RELATIONS
DEPARTMENT

Fonds monétaire international
700 19th Street, NW
Washington, D. C. 20431 USA

Note d'information au public (NIP) n° 09/17
POUR DIFFUSION IMMÉDIATE
19 décembre 2008

Le FMI conclut les consultations de 2008 au Titre de l'article IV avec le Niger

Le Conseil d'administration du Fonds monétaire international (FMI) a conclu le 19 décembre 2008 les consultations au titre de l'article IV avec le Niger¹. Il a également achevé la première revue des résultats enregistrés par le Niger dans le cadre d'un accord triennal relevant de la Facilité pour la réduction de la pauvreté et pour la croissance (FRPC) approuvé le 28 mai 2008.

Informations générales

Le principal défi qui se pose au Niger reste de stimuler la croissance pour réduire durablement la pauvreté. Pays enclavé, très dépendant d'une agriculture de subsistance exposée à la sécheresse, le Niger se situe au 174^{ème} rang sur 177 selon l'indice de développement humain des Nations Unies. La population est l'une des plus pauvres du monde et aussi l'une de celles qui augmentent le plus vite (3,3% par an).

Depuis 2000, la stabilité politique est rétablie. Les autorités suivent une politique macroéconomique prudente soutenue par trois accords FRPC successifs. La croissance du PIB (4,4% en moyenne annuelle) a dépassé celle de la population, sauf pendant deux

¹ Conformément aux dispositions de l'article IV de ses Statuts, le FMI procède, habituellement chaque année, à des consultations bilatérales avec ses membres. Une mission des services du FMI se rend dans le pays, recueille des renseignements économiques et financiers, et s'entretient avec les responsables nationaux de l'évolution et des politiques économiques du pays. De retour au siège, les membres de la mission rédigent un rapport qui est soumis à l'examen du Conseil d'administration. À l'issue de cet examen, le Directeur général, en qualité de Président du Conseil d'administration, résume les opinions des administrateurs, et ce résumé est communiqué aux autorités du pays.

sécheresses dévastatrices. Pendant la durée du précédent accord FRPC (2005-2008), qui a pris fin en mai 2008, des progrès considérables ont été effectués sur le plan de la stabilité macroéconomique, de la mobilisation des recettes publiques, de la gestion des dépenses et de la solvabilité retrouvée. Les allègements de dettes au titre de l'Initiative en faveur des pays pauvres très endettés (PPTTE) et de l'Initiative d'allègement de la dette multilatérale (IADM), accordés de 2004 à 2006, ainsi qu'une politique prudente d'emprunt ont fortement réduit la charge de la dette et accru la marge de manœuvre budgétaire. Les éléments indispensables à l'accélération de la croissance et à la diminution de la pauvreté, conformément à la Stratégie de réduction de la pauvreté pour 2008-2012, sont : i) la poursuite d'une gestion macroéconomique prudente ; ii) une amélioration du climat des investissements ; iii) une très importante aide extérieure dispensée à des conditions fortement concessionnelles.

La performance macroéconomique a été satisfaisante en 2007, malgré la décélération de la croissance. Celle-ci a fléchi à 3,3% en 2007, les récoltes étant redevenues normales après deux années exceptionnelles, et a été de 5,8% en moyenne de 2005 à 2007. La croissance a connu un rebond en 2008 et devrait atteindre 5,9%, tirée par des investissements importants dans les secteurs des mines et du pétrole ainsi que par une production agricole qui a bénéficié d'une bonne pluviosité. Poussée par la hausse des prix mondiaux des produits alimentaires et énergétiques, l'inflation s'est intensifiée durant les huit premiers mois de 2008, mais elle est désormais en repli. Les exportations ont augmenté en 2007 et 2008 grâce à la montée des prix à l'exportation de l'uranium, mais le déficit des transactions courantes s'est creusé du fait des importations liées aux investissements.

Membre de la zone franc, le Niger n'a pas de politique monétaire indépendante. Le crédit à l'économie a été à dynamique en 2007 et au cours des huit premiers mois en 2008 en raison des prêts consentis dans les secteurs des mines, des télécommunications et des transports. Il ressort de la récente évaluation de la stabilité du secteur financier que le système bancaire est relativement solide, mais les instances régionales de contrôle doivent veiller à ce que les banques augmentent leurs fonds propres conformément à la nouvelle réglementation régionale. Par ailleurs, les institutions de microfinance doivent être renforcées. Dans leur travail de consolidation du système financier les autorités doivent se centrer sur l'amélioration du climat des affaires, la supervision et la réglementation, plutôt que sur la création d'établissements bancaires spécialisés.

Les résultats budgétaires ont été satisfaisants en 2007 et au premier semestre de 2008. En 2007, les rentrées fiscales et non fiscales ont été bonnes. En dépit d'une forte progression des dépenses courantes et des investissements publics financés sur ressources intérieures, le déficit budgétaire de base est resté modéré et inférieur à l'objectif (0,9% du PIB). La réduction des arriérés de paiement intérieurs, qui se poursuit depuis 2001, a été globalement conforme à ce qui était recherché : soit environ 0,7% du PIB. Les dépenses publiques consacrées à l'éducation, à la santé et au secteur rural ont représenté 9% du PIB (légèrement moins qu'en 2006). Au premier semestre de 2008, le déficit budgétaire de base – à l'exclusion d'une prime exceptionnelle liée à la signature d'un contrat pétrolier et encaissée en juin (300 millions de dollars EU ou 123,4 milliards FCFA) – a été inférieur aux prévisions ; en effet, les recettes étaient conformes au programme, tandis que les dépenses financées sur ressources intérieures ont été bien inférieures au niveau programmé. La gestion des finances publiques a

été renforcée grâce à un suivi plus rapproché de l'exécution du budget et à un contrôle et un audit plus rigoureux des dépenses.

Évaluation par le Conseil d'administration

Les administrateurs ont félicité les autorités des résultats globalement favorables enregistrés par l'économie nigérienne depuis les dernières consultations au titre de l'article IV en 2006. La croissance du PIB a quelque peu ralenti mais elle est restée supérieure au taux de croissance démographique en 2007 et a repris en 2008 grâce à la bonne tenue des investissements et à la diversification de l'économie. Après deux années de stabilité relative l'inflation a connu des fluctuations en 2008, épousant globalement la forte montée initiale puis le repli des prix mondiaux des produits alimentaires et énergétiques durant l'année.

Les administrateurs ont félicité les autorités de leur riposte aux grands défis posés par la crise énergétique et alimentaire au début de l'année, notant qu'elles ont remis en marche des mécanismes bien ciblés de sécurité alimentaire et qu'elles n'ont appliqué que brièvement la formule coûteuse de défiscalisation de certains produits. Il importe de veiller à ce que les mécanismes d'assistance ciblée continuent d'être bien financés, et à ce que les autorités débloquent en temps opportun la contribution de l'État à ces mécanismes, afin de compléter celles des bailleurs de fonds.

Les administrateurs ont signalé que le Niger se heurte à de nombreux défis en raison de sa vulnérabilité aux chocs exogènes et du phénomène de pauvreté généralisée. Aussi ont-ils salué les considérables investissements engagés dans un certain nombre de secteurs — notamment les mines, les transports, l'irrigation et les télécommunications — et qui devraient étayer l'activité économique en 2009. Néanmoins, si le ralentissement de l'économie mondiale se prolongeait, cela pourrait remettre en question les prospections minières futures et peser sur les perspectives à moyen terme.

Les administrateurs ont souligné que dans l'actuel climat d'incertitude croissante il est d'autant plus important de doper la croissance en agissant sur tous les fronts propres à promouvoir la compétitivité. Les administrateurs ont noté à cet égard que le taux de change est globalement conforme aux fondamentaux mais que des réformes structurelles s'imposent — dont une meilleure formation de la main-d'œuvre, un accès plus facile à la finance, la réduction des coûts de pratique des affaires et une amélioration de l'infrastructure de transports — pour améliorer le climat des affaires et la productivité. Les appuis budgétaires aux secteurs prioritaires demeurent essentiels pour permettre au Niger d'atteindre ses objectifs de développement et d'améliorer ses indicateurs sociaux.

Les administrateurs ont jugé approprié le programme économique des autorités pour 2009 ; il privilégie à juste titre une meilleure gestion des finances publiques, un alignement rapproché du budget sur les priorités du DSRP, une rationalisation de la fiscalité des sociétés pour améliorer le climat des investissements et la poursuite des réformes du secteur financier. Ils ont salué les vastes mesures adoptées pour renforcer la gestion des finances publiques et ils s'associent aux efforts déployés par les autorités pour insérer la préparation du budget dans un cadre à moyen terme. La réforme prévue de la fiscalité des sociétés devrait contribuer à

améliorer le climat des investissements, attirer l'investissement direct étranger et diversifier davantage l'économie. L'affectation des recettes exceptionnelles provenant du secteur pétrolier aux infrastructures et aux secteurs sociaux est jugée appropriée.

Les administrateurs ont félicité les autorités des efforts qu'elles ont consentis pour renforcer la gestion de la dette. Ils signalent que d'après l'analyse de viabilité de la dette actualisée le Niger continue de présenter un risque modéré de surendettement, et soulignent que les emprunts contractés pour réaliser d'ambitieux projets d'infrastructures, dont un grand barrage sur le Niger, doivent être fortement concessionnels et compatibles avec la viabilité de la dette.

Les administrateurs ont convenu qu'il est essentiel d'approfondir l'intermédiation financière pour appuyer l'activité économique, y compris le logement et l'agriculture. Ils encouragent les autorités à promouvoir le crédit à ces secteurs, mais rappellent qu'il faut s'abstenir d'établir des institutions financières à vocation étroite susceptibles d'assumer des risques excessifs, comme le signale la récente évaluation du secteur financier. Les administrateurs se sont associés aux recommandations du PESF et ils saluent l'intention des autorités de mener à bien les réformes de secteur financier destinées à renforcer les banques et les établissements de microfinance et à améliorer la supervision du secteur financier.

Les notes d'information au public (NIP) s'inscrivent dans le cadre des efforts que déploie le FMI pour promouvoir la transparence de ses prises de position et de son analyse de l'évolution et des politiques économiques. Les NIP sont diffusées avec le consentement des pays concernés, à l'issue de l'examen par le Conseil d'administration des rapports sur les consultations au titre de l'article IV avec les pays, de la surveillance de l'évolution économique à l'échelle régionale, du suivi post-programme et des évaluations *ex post* de la situation des pays membres où le FMI a appuyé des programmes sur une longue durée. Les NIP sont aussi diffusées à l'issue de l'examen des questions de politique générale par le Conseil d'administration, sauf si le Conseil en décide autrement.

Niger -- Principaux indicateurs économiques et financiers, 2006-2010

	2006	2007	2008	2009	2010
		Est.	Proj.	Projections	
(Variation annuelle en pourcentage, sauf indication contraire)					
Revenu national et prix					
PIB à prix constants	5.8	3.3	5.9	4.5	4.5
Déflateur du PIB	1.4	3.3	8.3	2.2	2.3
Indice des prix à la consommation					
En moyenne annuelle	0.1	0.1	9.0	2.5	2.3
En fin de période	0.4	4.7	8.5	2.0	2.0
Monnaie et crédit					
Crédits à l'Etat (net) ¹	-31.6	-14.7	-1.6	13.8	5.4
Crédits à l'économie	15.4	11.2	6.1	8.9	9.9
Masse monétaire au sens large	16.2	23.0	24.1	18.7	12.2
(En % du PIB, sauf indication contraire)					
Finances publiques					
Recettes totales	13.0	15.2	17.5	12.2	12.3
<i>dont</i> : recettes minières exceptionnelles	...	1.6	1.4	5.3	...
Dépenses totales et prêts nets	19.8	23.4	24.2	26.0	23.4
Dépenses en capital	10.6	11.6	11.3	13.3	11.5
Solde de base (dons exclus) ²	0.30	-0.9	-0.64	-5.3	-2.9
Solde global (sur la base des engagements, dons exclus)	-6.8	-8.2	-6.7	-13.8	-11.1
Investissement/épargne					
Investissement brut	23.6	23.6	26.3	36.6	44.1
<i>dont</i> : investissement non public	16.8	17.2	19.4	28.6	37.2
investissement public	6.8	6.4	6.8	8.0	6.9
Epargne nationale brute	15.4	14.7	16.4	14.0	13.5
<i>dont</i> : non publique	11.6	11.3	11.9	9.3	8.0
Epargne intérieure	11.9	11.6	13.4	7.8	10.8
Secteur extérieur					
Exportations, f. à b. (en FCFA), variation annuelle en %	6.0	24.7	15.3	6.5	12.4
Importations, f.à b. (en FCFA), variation annuelle en %	-0.9	14.5	20.7	60.3	20.7
Solde des transactions courantes					
Hors dons officiels	-10.5	-11.1	-12.3	-26.9	-33.2
Y compris dons officiels	-8.2	-8.9	-9.9	-22.5	-30.6
Balance des paiements globale (en milliards de FCFA)	98.2	69.0	96.5	-15.2	-13.9
VAN de la dette extérieure	10.2	10.5	9.2	10.7	11.6
Aide extérieure	9.1	9.8	7.8	12.3	10.8

Sources: autorités nigériennes ; estimations et projections des services du Fonds.

¹En % de la masse monétaire en début de période.² Recettes totales, hors dons, moins dépenses totales, hors projets d'investissement financés sur ressources extérieures.



Communiqué de presse n° 08/335
POUR DIFFUSION IMMÉDIATE
Le 22 décembre 2009

Fonds monétaire international
Washington, D.C. 20431 USA

Le FMI achève la première revue de l'accord au titre de la FRPC pour le Niger et approuve un décaissement de 5 millions de dollars ÉU

Le Conseil d'administration du Fonds monétaire international (FMI) a achevé la première revue des résultats enregistrés par le Niger dans le cadre d'un accord triennal relevant de la Facilité pour la réduction de la pauvreté et pour la croissance (FRPC). Cela ouvre ainsi la voie au décaissement d'une somme de 3,29 millions de DTS (environ 5 millions de dollars ÉU), qui portera le total des décaissements visés par l'accord à 6,58 millions de DTS (environ 10,1 millions de dollars ÉU).

En concluant cette revue, le Conseil d'administration a accordé des dérogations pour la non observation du critère de réalisation quantitatif au 30 juin 2008 relatif à la réduction des arriérés de paiement intérieurs, et du critère de réalisation structurel au 30 septembre 2008 relatif à l'adoption d'un décret fixant les modalités de remboursement des dépôts d'épargne bloqués.

L'accord au titre de la FRPC est entré en vigueur le 2 juin 2008 et portait sur un montant total de 23,03 millions de DTS (environ 35,3 millions de dollars EU) (voir [communiqué de presse n° 08/127](#)).

Le Conseil d'administration a également conclu aujourd'hui les consultations au titre de l'article IV avec le Niger et il publiera en temps opportun son évaluation complète de l'évolution de l'économie du pays.

À l'issue de cet examen des résultats économiques du Niger, M. Murilo Portugal, Directeur général adjoint et Président par intérim, a déclaré :

«Il importe de féliciter les autorités nigériennes pour les résultats globalement satisfaisants qu'ont enregistrés les programmes appuyés par la FRPC depuis les consultations de 2006 au titre de l'article IV. La croissance économique a quelque peu ralenti en 2007, mais elle est restée supérieure au taux de croissance démographique et s'est accélérée en 2008 grâce à une bonne récolte, à une augmentation des investissements et à la diversification de l'économie. L'inflation a marqué une hausse au cours du premier semestre de 2008 sous l'effet d'une nette augmentation des prix des

produits alimentaires et de l'énergie sur les marchés mondiaux, mais elle est désormais en baisse et cette tendance devrait se poursuivre. Les autorités ont réagi correctement à la crise alimentaire du premier semestre 2008 en renforçant des mécanismes déjà bien établis d'intervention ciblée en faveur des catégories vulnérables, et elles n'ont appliqué que pendant une courte période la formule coûteuse de défiscalisation de certains produits. Il convient de faire en sorte que les mécanismes d'assistance ciblée continuent d'être bien financés.

Les résultats budgétaires ont été satisfaisants en 2007 et au premier semestre de 2008. Le déficit budgétaire de base au cours du premier semestre de 2008 a été inférieur aux prévisions; en effet, les recettes (compte non tenu d'une prime exceptionnelle liée à la signature d'un contrat pétrolier et encaissée en juin 2008) étaient conformes au programme, tandis que les dépenses financées sur ressources intérieures sont restées inférieures au niveau programmé. Le budget de 2009 consacre les recettes exceptionnelles considérables reçues en juin aux dépenses de développement prioritaires.

Les perspectives de croissance en 2009 restent favorables malgré le ralentissement que connaissent les pays industrialisés. En effet, les investissements substantiels en cours dans un certain nombre de secteurs, notamment les mines, les transports, l'irrigation et les télécommunications, devraient continuer de soutenir l'activité économique. Néanmoins, si le ralentissement de l'économie mondiale se prolongeait, cela pourrait remettre en question les prospections minières futures et donc freiner l'expansion à moyen terme.

La croissance doit s'appuyer sur des mesures de portée générale visant à rendre l'économie plus compétitive. Il faudra améliorer le climat des investissements et faire baisser le coût de la pratique des affaires pour attirer les investisseurs et favoriser davantage la diversification. Par ailleurs, il est essentiel de poursuivre, voire d'augmenter, les investissements financés sur ressources extérieures et l'appui budgétaire aux secteurs prioritaires, pour permettre au Niger d'atteindre son objectif de croissance et d'améliorer régulièrement ses indicateurs sociaux. L'expansion de l'aide comme envisagé dans le scénario de Gleneagles serait compatible avec la stabilité macroéconomique. Pour préserver la viabilité de la dette, il convient de maintenir une politique de gestion de la dette prudente principalement axée sur les dons et les prêts hautement concessionnels destinés à des projets très productifs.

Le programme des autorités pour 2009 privilégie à juste titre la bonne gestion des finances publiques, en alignant le budget sur les priorités du DSRP, en rationalisant la fiscalité des sociétés pour améliorer le climat des investissements et en poursuivant les réformes du secteur financier. Les vastes mesures prises pour renforcer la gestion des finances publiques sont judicieuses. Les autorités doivent maintenant s'efforcer d'insérer la préparation du budget dans un cadre à moyen terme, en prenant soin d'intégrer les coûts récurrents découlant de l'augmentation des investissements publics».

Déclaration de Laurean W. Rutayisire, Administrateur pour le Niger

19 décembre 2008

Au nom des autorités nigériennes, je tiens à exprimer ma reconnaissance envers les services du FMI pour le dialogue constructif qui s'est déroulé dans le cadre des consultations au titre de l'article IV et de la première revue au titre de la FRPC pour 2008-11. Je souhaite également remercier le Conseil d'administration et la Direction du FMI pour leur soutien continu au Niger. Les autorités nigériennes prennent acte avec satisfaction des rapports dans lesquels sont mis en lumière les grands défis auxquels le pays est confronté à moyen terme. Elles partagent en particulier le point de vue des services du FMI sur les répercussions macroéconomiques de l'augmentation de l'aide, et sur les effets positifs de cette aide sur la croissance et sur la réduction de la pauvreté. Pour la période à venir, les autorités se réjouissent à la perspective de pouvoir continuer de bénéficier des conseils du FMI qui ont contribué, au cours des trois derniers accords FRPC successifs, à renforcer la stabilité macroéconomique, à améliorer la mobilisation des recettes et à rétablir la solvabilité du Niger.

Les autorités comptent miser sur les résultats satisfaisants obtenus depuis 2000 et poursuivre leurs efforts pour s'approprier leurs programmes. Elles sont déterminées à poursuivre les réformes malgré leurs capacités humaines et institutionnelles limitées, et comptent à ce propos sur l'assistance technique du FMI. La détermination dont elles ont fait preuve à cet égard et les leçons tirées de leur expérience positive de mobilisation des recettes ont contribué au renforcement de la situation financière du pays. Par ailleurs, tout en poursuivant leur stratégie de diversification de l'économie grâce aux programmes dans les secteurs des mines, de l'irrigation et des transports, les autorités nigériennes s'emploient à améliorer la gestion des finances publiques et à aligner le budget sur les priorités du DSRP afin d'accroître l'efficacité des dépenses publiques.

Les autorités invoquent leurs bons antécédents en matière d'application de la politique économique ainsi que l'engagement qu'elles ont manifesté en faveur des réformes pour demander une dérogation pour les deux critères de réalisation manqués, la modification de deux critères de réalisation et l'achèvement de la première revue de l'accord au titre de la FRPC.

I. Évolution récente de l'économie et résultats obtenus dans le cadre du programme

Les résultats macroéconomiques ont été excellents au cours des dernières années, reflétant l'intérêt croissant manifesté à l'égard de l'économie nigérienne par les investisseurs étrangers attirés par les possibilités des secteurs des mines et du pétrole. Des conditions météorologiques exceptionnelles ont en même temps contribué à stimuler la production agricole qui a atteint des records en 2006, 2007 et 2008. Les effets combinés de ces facteurs ont influé favorablement sur le PIB en stimulant la croissance de cet agrégat au cours de cette période. Le Niger s'est ainsi classé au premier rang des pays membres de l'UEMOA pour le PIB, affichant un taux de croissance de 5,8 % en 2005-07. Le taux d'investissement, qui était légèrement inférieur à 14 % en 2000-04, a augmenté pour atteindre en moyenne 23,4 % en 2005-07, un niveau beaucoup plus élevé que la moyenne des pays

d'Afrique subsaharienne et proche de celui des pays industrialisés. Dans leurs efforts pour réagir à la hausse mondiale des prix de l'alimentation et du pétrole, les autorités nigériennes ont adopté une série de mesures comprenant non seulement la suspension des taxes sur les produits alimentaires et le pétrole importés, mais également la réactivation de programmes ciblés existants, par exemple : i) *les programmes «nourriture contre travail» et «argent contre travail»*; ii) *les programmes de distribution alimentaire à prix modérés aux populations vulnérables et de distribution gratuite dans la saison difficile*; iii) *le financement et la mise en place de banques de céréales*; iv) *les programmes nutritionnels*. Les autorités reconnaissent rétrospectivement le rôle positif joué par ces programmes ciblés en limitant les pressions sur la demande et en réduisant les pressions inflationnistes, mais elles demeurent sceptiques quant à l'efficacité des mesures budgétaires. Le taux d'inflation, qui est passé de 4,7 % à fin décembre 2007 à 15 % à la fin août 2008, devrait reculer à 8,5 % pour fin décembre 2008 et revenir à son niveau historique de 2 % d'ici la fin décembre 2009.

Conscientes de l'importance de la gestion des finances publiques pour la stabilité macroéconomique, les autorités nigériennes ont concentré leurs efforts sur la mobilisation des recettes et sur la gestion des dépenses, pour chercher à faire une utilisation plus conséquente de leurs ressources budgétaires durement gagnées. Ainsi, les rentrées fiscales et non fiscales ont été bonnes en 2007 et au cours du premier semestre de 2008. Même compte non tenu d'une prime exceptionnelle liée à la signature d'un contrat pétrolier, l'objectif de recettes prévu pour juin 2008 aurait facilement pu être atteint. S'agissant des dépenses, les autorités ont porté une attention particulière aux secteurs de l'éducation, de la santé et du secteur rural, conformément aux priorités établies dans leurs cadres respectifs des dépenses à moyen terme. Malgré certains retards, le programme de règlement des arriérés intérieurs continue de se dérouler comme prévu, comme il le fait depuis 2001.

Étant donné la croissance des importations d'équipements miniers et de produits pétroliers, le déficit des transactions courantes s'est creusé en 2007, et les autorités nigériennes s'attendent à ce que cette tendance se maintienne en 2008 et au cours des années subséquentes, jusqu'à ce que les exportations découlant de l'exploitation des ressources en uranium et en pétrole commencent à atténuer l'impact de ces importations sur les comptes extérieurs. Dans l'intervalle, la hausse des recettes tirées de l'uranium découlant de la révision récente des prix de cette ressource pourrait simplement atténuer les effets négatifs des importations sur le solde extérieur courant.

Par ailleurs, la hausse du crédit à l'économie et les avoirs extérieurs substantiels du secteur bancaire ont eu un effet favorable sur la situation monétaire et budgétaire du pays. La tendance à l'expansion du crédit à l'économie s'est maintenue pendant que le ratio des créances improductives marquait une baisse. Ces évolutions pourraient être le signe que les réformes en cours visant à améliorer la solidité des institutions bancaires commencent à porter leurs fruits. Les autorités nigériennes prennent acte de l'évaluation de la stabilité du système financier (ESSF) qui souligne la bonne tenue du secteur financier nigérien tout en rappelant que le Niger se classe parmi les pays du monde où l'accès aux services financiers est le moins développé. Elles jugent par ailleurs qu'étant donné l'ampleur limitée du secteur bancaire, les coûts d'une crise systémique seraient limités et ne

sauraient en tout cas dépasser 2,25 % du PIB. Dans ce contexte, les autorités s'engagent à poursuivre résolument leurs efforts pour renforcer les contrôles et la surveillance des institutions du secteur financier tout en cherchant des moyens appropriés pour promouvoir les services financiers dans un environnement plus sain et plus dynamique.

Les **résultats du programme** sont globalement satisfaisants. Les critères de réalisation quantitatifs et les indicateurs pour fin juin 2008 ont tous été observés à l'exception de ceux ayant trait à la réduction des arriérés de paiements intérieurs et à la définition des modalités de remboursement des dépôts gelés de l'ex-ONPE (Office national de la poste et de l'épargne). Le premier de ces critères a été manqué de 1,2 milliard, mais ce retard a été comblé en juillet 2008 grâce aux efforts déployés par les autorités, lesquelles ont par ailleurs pris des mesures pour atteindre l'objectif total de 15 milliards fixé pour fin décembre 2008. De même, s'agissant de l'adoption des modalités de remboursement des dépôts gelés, les autorités avaient pris les mesures voulues au début de décembre 2008.

II. Perspectives à moyen terme et compte rendu des entretiens

Les autorités nigériennes se félicitent de la qualité des entretiens qu'elles ont tenus avec les services du FMI en septembre dernier et qui ont principalement porté sur les difficultés et les possibilités liées à la poursuite de la croissance à moyen terme, aux efforts de réduction de la pauvreté, au maintien de la situation actuelle de la balance des paiements dans le contexte actuel d'augmentation du volume des importations d'équipements miniers et de produits pétroliers et aux efforts déployés pour placer la dette sur une trajectoire plus viable. Elles partagent à cet égard l'analyse exposée dans l'encadré 4 du rapport des services du FMI qui insiste sur l'importance d'une augmentation de l'aide accordée au Niger pour permettre à ce pays de faire des progrès plus rapides et plus sensibles en matière de réduction de la pauvreté (***augmentation de 1 à 2 % du PIB annuel et réduction de la pauvreté de 25 % à l'horizon de 2015***), comparativement à ce qui a été réalisé jusqu'à maintenant. Le modèle à partir duquel les services du FMI ont formulé leurs observations donne à conclure qu'une aide soutenue qui passerait du niveau actuel de 10 % à 15 % du PIB suffirait tout juste à atteindre cet objectif important sans risquer de mettre en danger la stabilité macroéconomique.

S'agissant du financement des dépenses correspondant aux priorités du DSRP, la décision des autorités nigériennes de consacrer au développement rural, au réseau routier et à la production d'électricité la prime de 5,3 % du PIB liée à la signature d'un contrat pétrolier et encaissée en 2008 montre bien leur volonté d'assurer le succès de la stratégie de réduction de la pauvreté et de faire leur part pour assurer une utilisation plus efficace de leurs maigres ressources. Les autorités sont également convenues avec les services du FMI qu'il fallait absolument ancrer les choix budgétaires futurs dans un cadre pluriannuel, et pris les mesures visant à élaborer un tel cadre. S'agissant des répercussions de l'augmentation du volume des importations sur la balance des paiements et la viabilité de la dette, les autorités partagent l'analyse des services du FMI selon laquelle le Niger continue de présenter un risque modéré de surendettement, mais qui indique que la situation de la balance des paiements pourrait être inversée après 2012, grâce aux flux prévus d'exportations en provenance des secteurs des mines et du pétrole.

Le programme pour 2009

Politique de finances publiques

La gestion des finances publiques est au centre de la stratégie des autorités nigériennes pour 2009.

S'agissant des recettes, plusieurs mesures sont envisagées — notamment la réduction de l'impôt des sociétés visant à stimuler l'investissement étranger et à promouvoir la diversification économique, et de nouvelles mesures de simplification de l'impôt sur le revenu des personnes physiques et des sociétés visant à éliminer les avantages fiscaux non essentiels et à limiter dans le temps, sans prorogation, certains avantages fiscaux du code des investissements. Les autorités entreprendront par ailleurs en 2009 l'examen de la taxe foncière et de l'impôt sur les titres et les actions.

Étant donné la nécessité pour les autorités de mettre en place un cadre budgétaire pluriannuel conforme aux priorités du DSRP, le budget de 2009 a été préparé dans un esprit de collaboration plus étroite entre la direction du budget, la cellule chargée du DSRP et l'exploitation des plans d'actions des secteurs prioritaires. Dans le même ordre d'idées, les autorités ont décidé que la préparation de la Loi de finances pour 2010 inclura une projection des principaux agrégats budgétaires en recettes et en dépenses pour la période 2010-12, et sont convenues avec les services du FMI de faire de cette mesure un repère structurel. Compte tenu de la nécessité de renforcer les capacités institutionnelles, les autorités ont demandé au FMI une assistance technique afin de préparer le cadre de dépenses à moyen terme (CDMT). Après ceux visant l'éducation, la santé et le secteur rural, les CDMT des secteurs de l'équipement et des transports sont en voie d'élaboration. Plusieurs mesures sont en cours pour améliorer la gestion des finances publiques, notamment :

- i) renforcement du contrôle financier, avec l'accroissement du nombre des contrôleurs et leur formation;*
- ii) renforcement de la direction générale de contrôle des marchés publics (DGCMP);*
- iii) amélioration du réseau de communication des informations entre la direction générale du budget et les centres de sous-ordonnement dans les régions.*

Les efforts déployés par les autorités pour renforcer la gestion de la dette commencent à porter leurs fruits : on produit déjà des rapports semestriels sur l'évolution récente de la dette et son évolution attendue. Même si les tendances actuelles du ratio d'endettement paraissent appropriées et ne sont pas de nature à soulever des préoccupations, les autorités nigériennes surveillent de près l'évolution de la dette et sont à l'affût de tout signe de choc exogène qui pourrait poser un risque de surendettement.

Régime de change et politiques monétaire et financière

Les autorités nigériennes ont dûment pris en compte l'évaluation préparée par les services du FMI selon laquelle le niveau actuel du taux de change semble correspondre aux fondamentaux et ne devrait pas nuire à la compétitivité internationale du pays, compte tenu de l'apport actuel en investissements directs étrangers (IDE) et des recettes prévisibles tirées des mines et du pétrole. Les autorités ont l'intention de poursuivre leur politique de maîtrise de l'inflation et, s'agissant de la demande croissante de crédit, elles comptent poursuivre les réformes en cours du secteur financier afin de consolider les banques et les institutions de micro-crédit.

Autres réformes structurelles

Les autorités sont déterminées à poursuivre l'application des réformes visant à améliorer le climat des affaires. Elles comptent miser sur les progrès accomplis en matière de simplification des formalités et de réduction du nombre de jours nécessaires pour créer une entreprise, et mettre désormais l'accent sur la réduction des coûts, notamment ceux liés aux droits pour l'immatriculation au Registre du commerce auprès des tribunaux. Elles sont convenues avec les services du FMI que cette mesure resterait un repère structurel en vertu du programme pour la fin juin 2009.

IV. Conclusion

Le Niger a réalisé de grandes avancées au cours de la dernière décennie, comme en font foi les progrès considérables effectués depuis 1979 sur le plan de la stabilité macroéconomique, de la mobilisation des recettes publiques, de la gestion des dépenses et de la solvabilité. Les autorités nigériennes sont toutefois conscientes des défis qui les attendent, et notamment de la nécessité de maintenir une croissance économique saine et durable qui pourrait les aider à atteindre les OMD tout en donnant une impulsion décisive à la lutte contre la pauvreté. Elles ont également pris des dispositions pour concilier l'apport croissant d'IDE attendu au cours des années à venir et la nécessité de maintenir la viabilité de la dette. C'est la raison pour laquelle elles ont concentré leurs efforts sur la mise en œuvre de leur nouvelle stratégie de réduction de la pauvreté, exposée dans le DSRP, afin de favoriser le développement des secteurs prioritaires par la promotion de projets d'agriculture, d'exploitation des richesses minières et pétrolières et d'irrigation. Leur décision de consacrer la totalité de la prime exceptionnelle liée à la signature d'un contrat pétrolier aux secteurs prioritaires désignés dans le DSRP, en sus des crédits budgétaires déjà prévus pour ces secteurs, traduit bien la détermination des autorités de faire leur part pour le financement de la stratégie de réduction de la pauvreté. Les donateurs devraient fournir en temps opportun une aide plus prévisible afin d'assurer la mise en œuvre de cette stratégie et permettre ainsi au Niger d'atteindre ses objectifs économiques et de développement. À cet égard, les autorités comptent sur le soutien continu du FMI, notamment dans le cadre de son assistance technique ainsi que de son rôle de catalyseur important dans la mobilisation de l'aide des partenaires au développement. Elles continueront de mettre l'accent sur des emprunts comportant un élément-don minimal de 35 % pour 2008 et les années suivantes. S'agissant de la gestion de la dette existante, elles continueront de préconiser la prudence et de renforcer leurs capacités pour élaborer une stratégie de désendettement à moyen terme et analyser la viabilité de leur dette.

Compte tenu des antécédents positifs établis par les autorités nigériennes en matière de mise en œuvre de la politique et des réformes économiques et de l'engagement qu'elles ont manifesté en faveur d'un programme économique réaliste et solide, j'invite les administrateurs à approuver les deux dérogations pour non observation de critères de réalisation et à appuyer la conclusion de la première revue de l'actuel accord FRPC et des consultations de 2008 au titre de l'article IV.